

UN LIEU CULTUEL ET CULTUREL POUR LA COMMUNAUTE MUSULMANE A MARSEILLE

Vanessa Peleszko
Architecte
Marseille

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

**« Un lieu cultuel et culturel pour la communauté
musulmane à Marseille. »**

7 2354

École d'Architecture de Marseille - Institut
National Supérieur des Architectures
de France
13200 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

**TOUTE REPRODUCTION MÊME
PARTIELLE EST INTERDITE,
sans autorisation des
propriétaires des droits
LOI DU 11.03.1957**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Travail Personnel de Fin d'études

Session de Novembre 2004
Ecole d'Architecture de
Marseille Luminy

Membres du Jury

Directeur d'étude, **Stéphane HANROT**, architecte DPLG /
Doctorat en Sciences / HDR en Architecture,
Second enseignant, **Jean Lucien BONILLO**, Architecte
DPLG / Doctorat en histoire urbaine (EHES),
Troisième enseignant, **Jean Louis PARISIS**, Doctorat en
Sociologie,
Personnalité extérieure compétente, **Habib MAHI**, Diplômé
de Normal Sup. / DEAC- Urbain / Master MARU,
Enseignant extérieur, **Ahmed KOUMAS**, Architecte DPLG,
Enseignant à l'Ecole d'Architecture de Renne.

Sommaire

Introduction	p.7
---------------------	-----

Première partie : L'islam dans la société	p.11
--------------------------------------------------	------

<u>A. La place de l'islam dans la société française</u>	p.11
----------------------------------------------------------------	------

Résumé et Conclusion

1. Islam, réalité de nos villes	p.12
2. Evolution d'une communauté : de la transplantation à l'intégration	p.13
3. L'absence d'un clergé en Islam : la nécessité d'une formation	p.15
4. Des municipalités décisives	p.18

<u>B. Le culte musulman à Marseille</u>	p.21
------------------------------------------------	------

Résumé et Conclusion

1. Les différentes communautés	p.21
2. Les lieux de culte	p.22
3. Le positionnement de la municipalité	p.24

Deuxième partie : « Fonction et signification »	p.27
--------------------------------------------------------	------

<u>A. Les rôles de la Mosquée, entre tradition et modernité</u>	p.27
------------------------------------------------------------------------	------

Résumé et Conclusion

<u>B. Les significations de l'espace religieux</u>	p.33
-----------------------------------------------------------	------

Résumé et Conclusion

1. Essai de définition de l'islam	p.33
2. La conception de l'espace dans le monde musulman	p.36
3. L'espace de la mosquée	p.38
4. L'architecture au service du message spirituel	p.39

<u>C. Les fonctions de l'espace culturel</u>	p.43
-----------------------------------------------------	------

Résumé et Conclusion

<u>C. Les significations et fonctions de l'institut islamique</u>	p.47
--------------------------------------------------------------------------	------

Résumé et Conclusion

<u>D. Les significations et fonctions d'un espace culturel</u>	p.51
-----------------------------------------------------------------------	------

Résumé et Conclusion

<u>E. Les choix programmatiques du projet</u>	p.54
------------------------------------------------------	------

1. Tableau et organigramme	p.54
----------------------------	------

Troisième partie : « Visage et interface »	p.57
A. <u>La place de la mosquée dans la cité entre tradition et modernité</u>	p.57
<i>Résumé et Conclusion</i>	
B. <u>Recherche d'un site</u>	p.59
1. Définition des attentes du site	p.59
2. Analyse urbaine de Marseille	p.63
a. Intégrité et usage pour la pratique religieuse	p.65
b. Impact sur les dynamiques urbaines	p.69
c. Visibilité et monumentalité	p.71
C. <u>Le Site</u>	p.76
1. Localisation du site	p.76
2. Les atouts du site	p.76
3. Difficultés et enjeux du site	p.80
a. Echelle parcellaire	p.80
b. Echelle du quartier	p.81
Quatrième partie : Composition du projet et réponse architecturale	p.89
A. <u>Insertion du projet</u>	p.89
1. Tracé urbain et composition du projet	p.89
2. Le contexte	p.90
a. L'environnement bâti	p.90
b. Le quartier	p.90
3. La question de l'image	p.91
4. Les accès aux bâtiments	p.91
B. <u>Etablissement du type de la Mosquée</u>	p.94
C. <u>Répartition du programme et présentation des différentes entités</u>	p.99
Conclusion	p.105
Remerciements	p.107
Références bibliographiques	p.109
Lexique	p.113

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Introduction

Ce mémoire présente et accompagne le travail mené sur un édifice cultuel musulman. Il tente d'identifier et de comprendre les différents champs qui sont nécessaires à la construction d'une proposition architecturale signifiante.

C'est à la croisée d'une expérience personnelle de voyage dans un pays musulman¹ et d'une actualité sur l'Islam de France présente dans tous les médias que j'ai désiré m'emparer d'une actualité plus locale : **Le projet de Grande Mosquée à Marseille**

Ma volonté de découvrir cet univers est née de la rencontre et de la fascination pour l'architecture islamique et ses édifices cultuels. L'hospitalité, l'éloquence et l'atmosphère de recueillement qu'inspirent ces lieux m'ont donné l'envie d'approfondir cette thématique de l'architecture religieuse. A l'heure des doutes qui nous étreignent à la fin de notre formation, ces édifices me semblent être autant de témoignages en faveur de l'Architecture, car ils se doivent plus que tout autre d'établir un récit spatial, de raconter une histoire, d'être plus qu'une simple construction. L'histoire de l'architecture est d'ailleurs étroitement associée à l'histoire de l'architecture religieuse, car elle a émergé dans ce champ et y a connu ses premières manifestations majeures. Aujourd'hui l'architecte « fait parler » bien d'autres bâtiments, l'édifice cultuel n'est plus cet unique laboratoire expérimental qu'il était. Par ailleurs la sécularisation de notre société nous a éloigné des récits mythiques et spirituels qui ont engendré « ces Architectures ». Albert Levy parle de « divorce entre l'architecte contemporain et l'architecture religieuse »², mais peut être est-il davantage question de scission entre l'homme et les conceptions religieuses ? Le respect et la connaissance de celles-ci doivent donc précéder toute tentative de projet.

J'ai voulu imaginer la poursuite de ce projet qui n'est qu'à l'état d'intentions. Connaître les desseins municipaux m'a permis de fixer ma démarche. S'emparer du projet de Grande Mosquée à Marseille nécessite de s'inscrire dans un débat à la fois social, politique et culturel. L'idée d'édifier une mosquée à Marseille a été soulevée de façon récurrente depuis près de 70 ans, elle a été entrevue par diverses municipalités. La première proposition de 1937 émanait d'une volonté d'honorer la mémoire des soldats musulmans pour leur sang versé à la patrie durant la grande guerre, à l'image de l'initiative de la Grande Mosquée de Paris. Depuis lors, la population musulmane n'a cessé d'augmenter en France pour atteindre 4 millions de personnes et, à l'échelle locale, 150 000 (aire marseillaise). La forte présence des musulmans sur le territoire est donc un critère qui tend aujourd'hui à inscrire ce projet dans un cadre social évident puisqu'il permettrait de répondre aux besoins d'une communauté grandissante et de lui offrir dans un premier temps une reconnaissance mais également les moyens d'intégrer sa pratique culturelle dans un cadre français. Pourtant la concrétisation de cette volonté n'a pas encore fait jour à Marseille à l'opposé de Lyon et Strasbourg qui ont initié ce type de projet. La région de Marseille est pourtant la 2ème de

¹ Voyage en Egypte, réalisé dans le cadre du stage obligatoire de Février à Juin 2003 dans la ville du Caire.

² Réflexion issue de l'ouvrage « les machines à faire-croire, 1. Formes et fonctionnements de la spatialité religieuse » de A. Levy, se référer à la bibliographie.

France où se situe le plus de musulmans, c'est aussi une ville qui se réclame du cosmopolitisme et de l'ouverture sur la Méditerranée. Quelles sont donc les raisons d'un tel immobilisme ?

Il me semble que cette inertie est à rapprocher d'un certain flou qui pèse sur les nombreuses réponses à apporter à cette question. En effet, édifier une mosquée sur le territoire marseillais implique un travail sur la place de l'Islam en France ainsi que sur les communautés musulmanes issues de l'immigration installées dans cette ville. Cette démarche a été entreprise par la ville de Marseille à travers la mise en place d'un comité de pilotage. Mon approche sera donc similaire dans un premier temps, puisque je tenterai d'entrevoir les composantes de cette population ainsi que leurs revendications et la place qu'occupe la Mosquée au sein de celles-ci. Ma volonté est de respecter un contexte.

Par ailleurs, si la ville de Marseille a bien évoqué quelques possibilités d'implantation pour ce projet de mosquée, aucun site n'a été défini en particulier. De la même manière, si à travers diverses propositions qui ont été présentées à la Mairie on entrevoit certaines pistes quant aux diverses fonctions que pourrait accueillir ce projet, la Municipalité reste relativement floue sur le contenu programmatique. Elle énonce simplement la coexistence d'un lieu cultuel et culturel à même d'encadrer l'emprise religieuse et de s'ouvrir en partie aux non musulmans. Cette absence de prise de décision est révélatrice, de manière caricaturale, d'une des grandes problématiques de ce projet. Quelle doit être la situation et le rôle d'une mosquée sur un territoire laïque ? En effet dans la culture musulmane la mosquée structure la ville. Que peut-il en être dans une cité déjà constituée sur des règles toutes autres ? Pour l'instant la question a quelque peu été éludée par la Municipalité. Aussi dans ce projet devrais-je me positionner sur le choix d'un site sur le territoire marseillais ainsi que sur les divers types de programme qui accompagneront la mosquée.

La première partie du mémoire témoigne d'une partie de cette recherche. Elle est constituée des différents éléments qui permettent de fonder ma proposition de sujet et de lui donner du sens. L'étude de l'Islam en France et à Marseille se fera à travers une présentation des communautés musulmanes, de l'organisation du culte et des lieux de sa pratique. On entendra les revendications de la communauté musulmane dans leurs diversités, ainsi que leurs places dans l'édification d'une mosquée.

Suivra une étude dans la deuxième partie du mémoire sur le rôle d'une grande mosquée, à la fois ancré dans l'histoire de la tradition musulmane mais qui donnera également des pistes sur des possibles réadaptations de cette conception de la mosquée dans le paysage français ou du moins dans le cadre d'un pays à minorité musulmane. On abordera les significations de l'espace religieux mais aussi les fonctions qui fondent la « grande mosquée » tout en dégagant les caractéristiques qui ont motivé mes choix programmatiques.

La troisième partie sera basée sur la place de la mosquée dans la cité entre passé et présent. Les liens qu'elle entretient avec la ville et l'urbanisme. Le territoire marseillais sera présenté dans ses dimensions urbaines, sociales et paysagères. Cette étude témoignera de

la recherche d'un lieu qui offre la capacité d'accueillir la mosquée. Le projet portera sur la transformation d'un espace au sein d'un territoire.

Dans la dernière partie nous aborderons la composition du projet, et son image dans le territoire, le modèle typologique sur lequel le projet s'appuie et l'architecture du projet.

Cette étude est finalement le fruit d'une oscillation entre deux approches. L'implantation et le rôle de la mosquée dans le territoire et son architecture entre tradition et modernité.

L'enjeu principal du projet sera d'explorer les réponses qui peuvent être données à ces questionnements.

Les notes seront composées en plusieurs niveaux d'approche et d'analyse. Pour faciliter la lecture, on trouvera en début de chaque chapitre, un paragraphe encadré qui apporte une synthèse du texte.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Première partie :

La place de l'islam dans la société française

A. Le culte musulman en France

Résumé et Conclusion

Le projet tentera d'être cohérent avec les nécessités réelles de la communauté musulmane et attentif aux fonctions qui, à travers le débat politique et social ressortent comme étant essentielles à joindre dans un projet de grande mosquée.

Il tiendra donc compte des nécessités de formation et d'encadrement pédagogique, mais aussi du fait qu'une grande mosquée se doit d'être un « haut lieu » de la culture musulmane avec une « audience » toute particulière. Car s'il n'existe pas de clergé à proprement parlé dans l'islam, il existe cependant une hiérarchie entre les lieux de culte : de la simple salle de prière, en passant par la mosquée de quartier jusqu'à la grande mosquée où se réunit l'ensemble de la communauté de manière hebdomadaire. La Grande Mosquée dans les pays musulmans a toujours revêtu cette fonction. Le projet constituera donc ce chaînon manquant dans la ville de Marseille. Cela se traduira par une extension des fonctions qu'accueillent habituellement les mosquées de quartier mais aussi dans la générosité du projet qui se voudra être un lieu de culte doublé d'une institution.

Par ailleurs il semble important de maintenir la coexistence d'un Centre culturel et d'une « grande mosquée » comme cela avait été proposé par la municipalité. Cela permettrait au grand public d'appréhender l'islam et la culture musulmane de manière plus concrète et proposerait une alternative aux nouvelles générations de musulmans dont l'adhésion à la religion à plus à voir avec les valeurs et la culture musulmane.

On considèrera également cette volonté des musulmans à inclure la mosquée dans le paysage de la ville, afin de ne plus avoir à faire à un « islam de proximité » mais à un « islam de visibilité ». La mosquée pourrait donc être un lieu bien tangible et symbolique qui s'affiche et concrétise l'idée que l'islam n'est plus l'affaire d'une communauté étrangère mais bien la pratique de citoyens français.

Par ailleurs, la diversité des musulmans et des pratiques pourra se traduire par l'élaboration d'une mosquée détachée de particularismes locaux et de signes trop référents à une identité nationale.

Construire une mosquée à Marseille, suppose de travailler sur l'islam en France ainsi que sur les communautés musulmanes issues de l'immigration, qui s'y sont installées. Il s'agit de diverses populations qui se rejoignent autour d'une même religion, leur implantation en France est effective et, évacue maintenant la notion du temporaire. Ces communautés ont des revendications qu'elles affichent désormais avec l'enracinement. L'observation de ces revendications et des difficultés qui accompagnent l'établissement d'un islam français serein, permettra de donner du sens à l'édification d'une mosquée, bâtiment emblématique

de la culture musulmane. Nous tenterons donc à travers l'examen des diverses caractéristiques de l'islam français de comprendre le rôle que doit jouer cet édifice.

1. Islam, réalité de nos villes

Avec environ 5 millions de musulmans en France, le pays est devenu la plus grande « puissance »¹ musulmane en Europe, devant l'Allemagne et l'Angleterre. Pourtant, si l'islam est la deuxième religion après le catholicisme en France, elle semble ne pas avoir pesé, pendant longtemps, tant de poids dans la conscience de la population. Il est vrai que ce statut de la religion islamique s'est effectué en moins de quarante ans et que, malgré la présence importante des musulmans aujourd'hui, certains affirment que « l'islam n'a toujours ni existence ni représentation légale ». Cette réalité, la France tend à la découvrir de plus en plus, notamment à travers le débat national qui, aujourd'hui questionne la place de l'islam dans le cadre de la laïcité française. Un débat qui porte, aussi bien sur l'accès pour les musulmans aux structures que nécessitent leurs pratiques², que sur les limites de celles-ci dans le paysage français qui lutte contre tout prosélytisme et communautarisme.

Les raisons d'un tel décalage entre une intégration des musulmans qui progresse et un manque de structure évident, sont peut être à trouver dans l'absence d'une vision claire de l'islam. Car si la pratique des musulmans est acceptée, l'islam revêt pourtant un aspect abstrait qui inquiète l'opinion.

En effet, l'interdiction du recensement confessionnel et les différentes modalités d'appartenance à la religion musulmane, qu'elles soient générationnelles ou liées aux diversités nationales et géopolitiques, ne permettent pas une lecture claire de la communauté musulmane. La législation interdit le recensement des citoyens et des résidents en fonction de leur religion et origine, le premier élément flou concerne donc le nombre de musulmans en France. L'appartenance religieuse est, d'autre part, quelque peu opaque. Il faut discerner en effet plusieurs types d'appartenance : l'adhésion à la religion en tant que croyance et pratique, qui correspond davantage au modèle des musulmans des premières générations voire des musulmans récemment arrivés sur le territoire français, et parallèlement une adhésion qui s'effectue selon une volonté identitaire. Cette deuxième catégorie correspond précisément aux nouvelles générations issues de l'immigration, intégrées à la société française et dont le rattachement à l'islam a plus à voir avec les valeurs et la culture qui interfèrent avec le fait religieux. Ils sont cependant considérés comme musulman, l'islam revendiquant une certaine hérédité dans ces concepts fondateurs³.

¹ Le nouvel Observateur, Dossier n°1946, semaine du 21 Fev. 2002.

² Il s'agit de lieux de culte reconnus, de carrés musulmans dans les cimetières, d'espace d'éducation et d'assistance religieuse avec la mise en place d'aumôneries dans les établissements scolaires ou encore dans les lieux carcéraux.

³ Dans la tradition musulmane, l'enfant né de parents musulmans est dès son plus jeune âge intégré à la umma (la communauté des croyants, qui transcende les clivages et les définitions ethniques, culturelles et politiques. Il s'agit d'une Communauté de foi, communauté spirituelle, unissant toutes les musulmanes et tous les musulmans du monde dans leur attachement à l'islam. Ref. T. Ramadan). On chuchote à l'oreille de l'enfant la shahada qui n'est autre que l'attestation de foi « j'atteste qu'il n'y a de dieu que Dieu et que Mahomet est Son Envoyé ». Quand celle-ci est acceptée avec sincérité, il en résulte la soumission (islam) à Dieu. Elle est fondement, l'axe et la détermination de l'« être musulman ». C'est le premier pilier de l'islam. L'enfant confortera par la suite son adhésion à travers l'éducation religieuse et l'apprentissage.

Si l'on parle d'une population musulmane à hauteur de 5 millions de personnes, la communauté est comme on vient de le voir, très diversifiée dans sa pratique. D'autre part elle met en présence des groupes ethniques, nationaux et géoculturels multiples, des individus de nationalité française, ou à double nationalité sans compter les convertis. Peut être ne faut il, alors pas parler « de l'islam mais des islams ».

2. Evolution d'une communauté : de la transplantation à l'intégration

Pourquoi la prise en compte du culte musulman n'a-t-elle pas été initiée avec l'arrivée des premiers immigrants musulmans ? Sans revenir avec trop de détails sur les raisons qui ont engendré la présence musulmane en France, il me semble intéressant d'ouvrir une page historique afin d'évaluer les facteurs qui n'ont pas permis aux populations immigrées de bénéficier des mécanismes de socialisation traditionnels.

La migration qui est à l'origine de la présence musulmane en France s'est effectuée selon des modalités d'urgence et de façon quelque peu drastique. C'est à la veille de la première guerre mondiale que débute ce phénomène suite à des réquisitions et des recrutements dans les pays d'Afrique du nord colonisés entamés par le patronat français ainsi que le gouvernement. L'objectif de cette migration était d'alimenter un besoin en main d'œuvre dans le secteur de l'industrialisation, nécessaire en période d'avant guerre et d'après guerre. D'autre part les immigrants étaient aussi sollicités pour venir combler le contingent français durant la première et la seconde guerre mondiale. La nécessité de renflouer l'armée et de faire fonctionner les usines françaises préside donc à l'arrivée d'une population de travailleurs célibataires dont la présence n'est perçue qu'à titre provisoire. « Une immigration de bras », comme la désigne Yamina Benguigui. Durant les années 50 le gouvernement français encourage de nouveau ce processus qui représente pour lui, un réservoir de main d'œuvre bon marché alors que le pays est en plein essor économique. Le nombre de musulmans nord-africains s'accroît dans des proportions considérables : par voie de réquisitions, de recrutements forcés ou encore suite au choix délibéré d'individus de s'exiler pour quitter un pays touché par le chômage et la misère. De nombreux foyers de travailleurs migrants vont être créés. Ce phénomène s'amplifie avec la décolonisation de 1962 qui induit le rapatriement d'un nombre important de harkis, ces musulmans « ayant droit à la France » qui pour certains ne bénéficieront pas de ces mesures et seront laissés à leur triste sort en Algérie. Simultanément débute la fixation et une réelle sédentarisation des populations immigrées en France. Ainsi jusqu'en 1973, c'est-à-dire jusqu'à ce que la crise économique ne subvienne, l'immigration est suscitée par le gouvernement français. Cependant le phénomène est trop longtemps envisagé comme transitoire par les pouvoirs publics, qui occultent le passage de fait de migrants à celui d'immigrants. La population immigrée a elle-même longtemps cultivé le mythe du retour au pays, la première génération d'enfants d'immigrés évoluera avec cette même idée à l'esprit. Celle d'un temps compté, d'« une parenthèse qui devait se refermer avec l'extinction du besoin » dans des cités dites de « transit ». Pour toutes ces raisons les structures manquent, encourageant le regroupement communautaire pour des raisons de solidarité et d'entraide à défaut de l'aide de l'état. En 1974 l'immigration est quasiment stoppée et en 75 on autorise l'installation des familles dans le cadre de la loi du regroupement familiale. Cet événement va infléchir l'histoire de

cette expérience en l'inscrivant dans une réalité de l'installation. La « culture de l'exil » va prendre le pas sur le « mythe du retour » désormais identifié comme illusoire.

L'arrivée des premiers migrants ne donne pas lieu à des revendications d'ordre culturel, le déracinement est vécu comme provisoire et la pratique de l'Islam collectif, peut être, semble incompatible avec la situation française. Les demandes se manifestent dans le courant des années 70 dans un contexte de lutte syndicale par le biais d'associations musulmanes et avec le rapprochement des familles qui marquent le début d'une fixation. La réponse va être la mise à disposition de locaux pour effectuer les prières dans les foyers Sonacotra par exemple ou encore dans les cités HLM. A cette date les musulmans implantés en France tentent simplement de préserver la pratique de leur culte et cela davantage dans la sphère privée, puisque les lieux de cultes sont situés dans leurs lieux de résidence. Aujourd'hui l'observation des lieux de culte musulmans reflète encore cette première tendance, sur les 1600 lieux recensés en France, environ les 2/3 ne peuvent accueillir plus d'une cinquantaine de personnes et 1/5ème sont des salles de foyer Sonacotra.

Dans ce premier temps, il semblerait que le mouvement Tabligh¹ ait initié ce retour à l'Islam. En effet une des grandes ambiguïtés qui pesait sur les musulmans en France, concernait le caractère de l'Islam qui avait pour habitude millénaire, d'être soutenu par un pouvoir étatique qui gérait ses affaires, construisait ses mosquées et initiait ses adeptes. L'Islam a toujours été développé comme une théologie pour une religion majoritaire et souveraine sur ses terres, il a été classique à cette époque obscurantiste de dire que quelqu'un qui adoptait la citoyenneté d'un pays non musulman, sortait de l'Islam. La situation des premiers musulmans en France était alors inédite, on peut ainsi dire que la pratique de l'Islam en France a subi une certaine paralysie à ses débuts. Néanmoins cette confrontation a engendré une nouvelle approche de la religion, qui constitue une véritable révolution culturelle. Selon Jocelyne Cesari, « le choix individuel est alors devenu l'élément central du rapport à la religion puisqu'en France, à l'opposé des pays musulmans l'Islam n'est plus un élément du ciment social, culturel et communautaire ² ». Il s'agit là d'une nouvelle opportunité : avoir la capacité de choisir et donc de vivre pleinement et sans contrainte ce rapport à la religion.

Cependant cette décomposition des communautés ethniques d'origine s'est accompagnée d'une absence d'autorités religieuses légitimes, sur le territoire français, adaptées aux aspirations de cet islam minoritaire. La représentation de l'Islam s'est manifestée alors principalement à travers la Grande Mosquée de Paris, sous contrôle du gouvernement algérien. Cette mosquée construite en 1926 dans le quartier latin a été réalisée, en hommage aux 100 000 soldats morts pour la France au cours de la 1ère guerre mondiale, sur les fonds publics de l'Etat. Sa gestion a été confiée à une association créée à Alger, et le recteur de cette mosquée est un diplomate payé par l'Etat algérien. Au-delà du symbole de paix et de tolérance que représente l'édification de ce monument, il faut y voir une institution à vocation culturelle et culturelle étant l'un des principaux moyens de gérer les affaires islamiques en France, encore aujourd'hui. La Mosquée de Paris pourvoit, en effet, à l'envoi

¹ Mouvement musulman piétiste qui a pour principe de ne pas se mêler de politique.

² Citation issue de l'article « Inventer l'Islam à la française », paru dans le n°3, de Quantara

d'imams rémunérés par l'Algérie qui sont mis ainsi à la disposition des lieux de culte qui en font la demande et qui, en échange, font allégeance à cette fédération. Toutefois on ne peut parler d'exclusivité algérienne puisque le Maroc pourvoit lui aussi, à l'envoi d'imams par la voie des consulats, et l'implication des pays musulmans se traduit également par des donations qui permettent la construction de lieux de culte. Ce type d'institution a eu pour effet, de générer un islam traditionaliste, et « transplanté », selon certains spécialistes, qui est caractéristique de la première génération de musulmans.

Aujourd'hui la pratique de l'Islam en France reste très fortement marquée par cet Islam de la première génération, dont les lieux de culte ont été réalisés de manière informelle et dans une logique de proximité résidentielle. L'organisation du culte reste, quant à elle, toujours soumise aux pays d'origine puisque les imams sont encore majoritairement des personnes salariées par les états musulmans et ne bénéficient que d'autorisations provisoires de séjour. Cependant, aujourd'hui le visage des musulmans n'est plus le même, les enfants et petits enfants des premiers musulmans déracinés sont désormais des citoyens français, intégrés à la société ayant suivi une scolarisation laïque. Leurs besoins sont différents, pour certains, la dimension religieuse est moins centrale dans leur identité et il s'agit davantage d'un pôle d'attachement à une certaine tradition culturelle et à des valeurs qui leur ont été inculqués par l'islam. Leurs revendications sont donc davantage tournées vers la libre expression d'un continuum culturel, c'est pourquoi la création de centres culturels paraît légitime et approprié. Pour d'autres la religion reste centrale, cependant ils ne se reconnaissent pas réellement dans des pratiques religieuses cantonnées dans la sphère privée et encore fortement sous tutelle des pays d'origine. Ils revendiquent alors la création d'un islam français, à inventer, qui se structurerait autour de personnalités compétentes à même d'organiser le culte musulman français. On constate donc bien un changement de posture des musulmans en France et l'émergence de nouvelles revendications.

3. L'absence d'un clergé en Islam : la nécessité d'une formation

Ce qui devient une véritable difficulté dans l'espace islamique français, c'est l'absence de figures d'autorité. En Islam, le fidèle est libre de son interprétation, il s'adresse à Dieu sans intermédiaire de manière individuelle. Sa seule autorité c'est son texte, c'est-à-dire le Coran. L'islam ne possède qu'un Coran mais une multitude d'interprétations variables selon les lieux, les conditions de vie, les classes, le degré de civilisation. Il n'existe pas en islam de clergé ce qui signifie pas d'instance représentative et centralisatrice. Ainsi « le musulman n'a de compte à rendre qu'à Dieu ». En pays laïque, « le musulman expérimente véritablement l'absence de médiation entre le texte révélé et sa propre singularité¹ » Cette caractéristique de l'Islam qui tend à assurer la liberté d'engagement du fidèle sans qu'une interprétation unique soit imposée par une autorité, est donc bien réelle en France. Cependant, face aux diverses questions qui se posent quant à l'adaptation du culte dans le paysage français, les autorités publiques cherchent des interlocuteurs afin d'établir un dialogue. Diverses tentatives ont été entreprises afin de pallier à cette absence de

¹ Réflexion de Jocelyne Césari.

représentativité¹, mais cette représentativité qui émane d'une volonté des pouvoirs publics, n'est pas considérée par les musulmans comme réellement légitime, et entraîne des luttes de pouvoir au sein de la communauté musulmane.

Si la question de la représentativité de l'islam se pose face aux pouvoirs publics, elle se pose également en d'autres termes pour la communauté des fidèles. Car, si la religion musulmane se traduit d'abord par une spiritualité individuelle, elle influe également dans les modes de vie des croyants. Ces derniers doivent s'en référer à la religion dans leur vie en société afin d'observer une certaine éthique face à de nouveaux questionnements. Il est donc nécessaire, que des personnes d'autorité guide la pratique de l'islam dans le cadre de la société française à défaut d'une pratique guidée par des normes mises en place dans les pays musulmans.

La gestion des lieux de culte est assurée en France par une multitude d'associations culturelles et culturelles, constituées selon les lois de 1901 ou de 1905. Ces associations apparaissent selon les besoins locaux. Leurs champs de prestation dépendent bien entendu de leurs moyens, ainsi que des demandes. Les plus petites assurent simplement l'exercice du culte dans sa dimension collective, en mettant à disposition des locaux pour les prières en commun et en assurant l'organisation des fêtes religieuses et autres célébrations. Les plus importantes vont au-delà de ces prestations minimales et assurent l'éducation religieuse des enfants et des adultes, en proposant des cours de langue arabe et d'instruction à l'islam. Leurs rôles peuvent également prendre un caractère plus social de type consultatif. A l'échelle nationale, certaines de ces associations et leurs représentants ont essayé de se fédérer afin de tenter une représentativité du culte². Ces divers organismes s'adressent à des publics variés et ont pour caractéristique d'intervenir dans tous les domaines de la vie sociale. Cependant, il semblerait qu'il soit difficile aujourd'hui de s'y retrouver tant ces organisations sont nombreuses, et victimes d'un combat pour plaider leur légitimité. Selon Dalil Boubakeur³, il est indéniable que les associations de quartier jouent un rôle fondamental dans la cohésion sociale mais il met l'accent sur le risque d'un travail anarchique et désordonné, qui n'appellerait pas à une conception sereine de la religion. En effet la représentativité de ces associations n'est pas garante, à ses yeux, d'un bon encadrement ni d'une bonne éducation religieuse car elle est davantage liée à l'influence que peuvent avoir ces associations, plus qu'à leurs compétences reconnues en matière de religion.

¹ Des conseils mi consultatifs mi représentatifs ont été constitués tels que le CORIF (Conseil de Réflexion sur l'Islam de France) en 1989 à l'initiative de Pierre Joxe et aujourd'hui le CFCM (Conseil Français du Culte Musulman) sous J.P Chevénement. Cependant, le choix des personnalités en présence c'est basé sur les effectifs qu'elles étaient à même de regrouper au sein de la communauté musulmane et qui s'y identifiaient.

² On peut citer, parmi elles, l'UOIF (Union des Organisations Islamiques de France) qui est née en 1983, et qui a ses ramifications dans bon nombre d'autres associations telles que JMF (Jeunes Musulmans de France), la ligue française de la femme musulmane et l'association Avicenne qui regroupe des médecins musulmans. Il existe également la Fédération Nationale des Musulmans de France et plus récemment le Haut Conseil des Musulmans de France. Tout dernièrement, on a pu encore entendre parler du Conseil Supérieur des mosquées.

³ Dalil Boubakeur est l'actuel recteur de la grande Mosquée de Paris, il joue un rôle dans de nombreux organismes et fédérations musulmanes françaises et est également l'auteur de nombreux ouvrages sur l'islam.

Selon Soheib Bencheikh¹ « seuls des théologiens ou des islamologues peuvent mener une réflexion théologique pour dégager ce qui est universel dans l'islam et l'adapter aux exigences de la société française ». C'est la seule représentation qui peut être acceptée par les musulmans, celle des docteurs de la foi et de la loi : les ulemas². Ces corps de spécialistes ont toujours existé en pays musulmans afin d'exercer une double fonction d'exégèse et de jurisprudence des textes révélés. Ils permettent d'éviter toute dérive en matière de connaissance de la religion. Les religieux dans l'islam ne sont ni des intermédiaires consacrés, ni des détenteurs de pouvoirs spirituels à l'image des prêtres qui reçoivent l'ordination dans le catholicisme. Ce sont des personnalités compétentes en matière d'islam. Les universités islamiques, comme Al Azhar en Egypte et Al Zaytuna en Tunisie, ont joué des rôles comparables en quelque sorte à celui du clergé catholique. Or en France, la condition minoritaire de l'islam a entraîné une centralité du rôle de l'imam. Il doit diriger la prière, prononcer le prône du Vendredi, présider les célébrations, assurer l'enseignement et jouer un rôle de conseil. Cependant son statut et sa formation, s'il en a une, ne lui permettent pas de répondre à toutes ces demandes. L'imam signifie en arabe « celui qui est devant », dans la tradition musulmane ce n'est pas un titre, mais une meilleure prédisposition à diriger la prière. Le paradoxe en France, repose sur le rôle prépondérant joué par l'imam et son inadaptation à pouvoir le remplir (absence de formation ou formation effectuée à l'étranger). En effet, on dégage plusieurs catégories d'imams :

- Des personnes, qui en fonction de leur âge ont été désigné comme les plus compétentes dans leur communauté pour remplir ce rôle. Il s'agit généralement des musulmans de la première génération qui assurent cette fonction occasionnellement. Ils n'ont ni statut civique, ni juridique, et assure la direction du culte parallèlement à leur situation professionnelle. Parfois faisant passer coutumes et superstitions pour des prescriptions religieuses.
- Des imams formés à l'étranger qui sont envoyés provisoirement en France par les états musulmans. Cependant beaucoup restent inféodés aux traditions et aux intérêts de leur pays d'origine et comprennent mal les préoccupations de leurs fidèles. Il leur manque une pleine connaissance des réalités de notre société afin de faire dialoguer les cultures et les approches de la religion. Parfois, ils parlent à peine le français.

Ce constat soulève le problème de la qualification des imams, mais aussi de leur statut en France. D'autre part, il est essentiel que des ulémas soient formés car ce sont eux qui peuvent travailler sur l'adaptation des textes pour proposer des solutions valables dans la vie quotidienne des musulmans, ainsi que sur la pédagogie. Il semble donc impératif que des lieux de formation théologique puissent exister afin de ne plus avoir à importer des cadres religieux. Il existe pour le moment trois centres susceptibles de former des imams dans le contexte français :

- Le plus ancien a vu le jour en 92, il a été fondé par l' U.O.I.F. à St-Léger-de-Fougeret dans la Nièvre. Il s'agit de l' I.E.S.H (Institut Européen de Sciences Humaines) qui accueille environ 150 étudiants pensionnaires par an, et dispense également des cours par correspondance à quelque 200 étudiants.

¹ Soheib Bencheikh est un universitaire et un homme de foi. Fils du Cheikh Abbas Bencheikh, uléma et recteur de la Mosquée de Paris de 1982 à 1989, il est lui-même élevé au titre de mufti de la ville de Marseille. Auteur notamment de Marianne et le Prophète.

² Ulema vient de la racine arabe « érudit » Docteur de la loi musulmane, juriste et théologien.

- La Mosquée de Paris a inauguré en 93 un Institut de théologie, cependant faute de moyen ou de volonté il a cessé toute activité en 95.

- L'I.E.P. (Institut d'Etudes islamiques de Paris) a été créé en 93 sous l'impulsion d'un converti Didier Ali Bourg. Il aurait également fermé ses portes en 2002 après avoir promulgué un enseignement sur l'islam mais sans être en mesure de former des cadres religieux.

On constate que la tâche a été douloureuse pour ces Instituts privés qui ont rapidement buté sur des problèmes financiers. Ces initiatives ne suffisent aujourd'hui pas pour combler la pénurie d'imams diplômés francophones et de cadres religieux hautement qualifiés. Différentes pistes sont actuellement explorées pour pallier à ce manque. L'une des premières propositions de l'Etat, vise à régulariser le statut de certains imams qui se conformeraient aux statuts et principes d'une institution de rattachement, partenaire du ministère de l'Intérieur (CFCM). L'idée étant de proposer des formations continues avec des stages et des remises à niveau. La qualification s'effectuerait ainsi en continue et permettrait d'améliorer les compétences des religieux en matière d'islam et leur adaptation au contexte français (apprentissage de la langue française pour certains et réflexion autour de notre société). Pour la formation de nouveaux cadres religieux, l'état planche sur la création d'une faculté de théologie musulmane à Paris à l'image de l'Institut Catholique créée en 1962. D'autre part il propose une formation religieuse qui pourrait s'appuyer à la foi sur des structures publiques, car certaines disciplines nécessaires peuvent s'enseigner de manière académique et profane au cours d'un cursus universitaire, et d'autre part, sur des structures privées à même d'encadrer les disciplines pastorales. Cette solution permettrait de réduire le large champ disciplinaire que les instituts privés ont aujourd'hui en charge.

4. Des municipalités décisives

La création de grandes mosquées dans les villes françaises participe également à cette demande de représentativité. Selon Kamel Katbane, recteur de la mosquée de Lyon « Une grande mosquée, c'est à la fois une adresse pour la communauté et des interlocuteurs pour les pouvoirs publics¹ ». En effet les jeunes musulmans militent aujourd'hui pour avoir « pignon sur rue » et manifestent une volonté de s'intégrer et de s'enraciner dans le pays. La demande de lieux de culte traduit la volonté des musulmans de sortir de la clandestinité, d'échapper à ce qu'on a pu appeler « l'islam des caves ». Les lieux de culte en France sont effectivement pour l'essentiel des réappropriations de locaux, allant des salles communes des foyers Sonacotra réinvestis, aux pavillons et rez-de-chaussée réaménagés, mais aussi pour les plus imposants depuis quelques années, aux hangars industriels transformés². Nombre de ces lieux de culte, font alors seulement office de simples salles de prière. D'autres ont plus d'envergure et remplissent les diverses fonctions annexes qui caractérisent une mosquée dans son rôle social, éducatif et culturel. Cependant ces lieux n'ont pas pour objectif d'afficher un visage à ces pratiques. Lieux réappropriés, ils ne sont que le fruit des disponibilités foncières, aucun n'a été construit en toute conscience et ne revêt un caractère symbolique au-delà des fonctions qu'il accueille. De plus, s'il n'existe pas

¹ « La mosquée dans la cité », Collectif, Ed. La Médina

² Cas notamment de la mosquée populaire de Paris, rue de Tanger qui est installée dans les anciens entrepôts Bouchara.

de clergé à proprement parlé dans l'islam, il existe cependant une hiérarchie entre les lieux de culte allant, de la simple salle de prière, en passant par la mosquée de quartier, jusqu'à la « grande mosquée » où se réunit l'ensemble de la communauté pour la prière du vendredi et qui est aussi un « haut lieu » de la culture musulmane avec une « audience » toute particulière.

La création de « grandes mosquées », qui constituent donc un enjeu symbolique pour la communauté musulmane, cristallise, cependant, depuis les années 80 toutes les passions. Théoriquement, l'état ne peut participer à l'édification de lieux de culte en vertu des lois laïques. Toutefois il doit veiller à la liberté de culte et maintenir l'égalité des droits entre les diverses religions sur le sol français¹. Les municipalités doivent donc aller dans ce sens, et ne peuvent refuser l'édification d'une mosquée. Seuls des contre-indications dans le plan d'urbanisme ou un projet ne satisfaisant pas aux réglementations, peut se voir rejeté. Malheureusement, il arrive parfois que des communes usent de ce pouvoir d'instruction pour éconduire certains projets. La visibilité de l'islam est donc étroitement liée aux collectivités locales qui hésitent trop souvent à favoriser l'édification de mosquées, par crainte de représailles chez les électeurs, méfiance envers l'islam et peur du communautarisme. « Il existe une crainte de l'islam suspecté d'être prosélyte et conquérant par nature. La mosquée connaît bien des difficultés pour être acceptée dans le paysage de la cité. »². De plus les dissensions au sein de la communauté musulmane refroidissent les ardeurs municipales. « L'autorisation de permis de construire, délivrée par la municipalité au projet de l'une ou de l'autre association en présence, reviendrait à consacrer celle-ci comme instance représentative de la population musulmane locale. Cette situation a pour conséquence d'ériger l'instance municipale en élément décisif dans le processus d'organisation de la minorité musulmane »³, ce qu'elle refuse bien évidemment. Une mobilisation autour d'un même noyau s'avère donc nécessaire pour les communautés musulmanes pour mener à bien leurs revendications.

De manière générale, le financement des lieux de culte est également sujet à controverse. Car si la communauté peut, grâce aux dons et aux legs assurer elle-même le coût d'une petite mosquée, elle doit faire appel à des financements des pays d'origine pour des constructions plus ambitieuses. L'omniprésence pécuniaire de ces pays déplaît aux pouvoirs publics et inquiète les autorités locales qui craignent une influence spirituelle d'un islam autoritaire⁴. Bruno Etienne, islamologue, directeur de l'Observatoire du religieux à l'Institut d'Etudes politiques d'Aix en Provence, soutient l'idée, que l'état français doit gérer le culte musulman pour écarter les financements en provenance du Golfe et les interventions de

¹ Pour cela divers soutiens peuvent être apportés, lors de la création d'un lieu de culte, par les collectivités locales. La municipalité peut ainsi céder un terrain à une association sous forme de bail emphytéotique, car il est de coutume que chaque plan urbain ou projet d'agrandissement de ville prévoit pour les entités confessionnelles des terrains de construction. Le bail est donc cédé de manière symbolique à l'association pour une durée de 99 ans, après quoi l'édifice redevient propriété de la collectivité locale. La seconde possibilité est la garantie d'un emprunt par la municipalité auprès d'une association locale pour acheter un terrain et construire un édifice. L'association demeure propriétaire du lieu et rembourse le prêt selon des modalités préétablies, elle est exonérée de l'impôt foncier.

² Citation de Tarek Oubrou, Président des imams de France et recteur de la mosquée de Bordeaux.

³ Jocelyne Cesari, « Etre musulman en France, Associations, militants, mosquées, » Ed. Karthala et IREMAM, Aix en Provence, 1994.

⁴ Dans la construction de certains édifices, il a été proposé de diversifier les apports de fonds étrangers tout en instituant un plafond par état.

l'Algérie, cela malgré la laïcité. Selon lui, la loi de 1905, qui organisait de nouvelles relations entre le culte et l'Etat, n'avait pas pris en compte la religion musulmane, absente alors en Métropole. Il est vrai qu'une certaine ambiguïté pèse sur le principe de laïcité car les revendications qui concernent la reconnaissance de la communauté musulmane, tant dans les édifices que dans les institutions qui participent à l'organisation du culte, sont à rapprocher d'une démarche d'intégration à laquelle l'état français doit veiller. Actuellement le sujet fait toujours débat, mais des dispositions sont prises pour penser les édifices musulmans face aux municipalités. Ainsi la consultation « Al istichara » a été créée, cette commission est chargée des lieux de culte musulmans et l'association des maires de France y participe. D'autre part, toutes les municipalités ne sont pas restées sourdes aux revendications des musulmans et certaines se sont même engagées financièrement dans la construction de mosquées : Mantes la jolie en 1981, Evry en 1990, Lyon en 1993 ... et Strasbourg aujourd'hui.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

B. Le culte musulman à Marseille

Résumé et Conclusion

La présence musulmane à Marseille est importante, elle est caractérisée par une grande diversité. Elle ne donne pas lieu à une organisation du culte à l'échelle de la ville. Trois lieux sur les 50 recensés se définissent davantage comme des mosquées plus que comme de simples salles de prière, ils revendiquent une indépendance les uns par rapport aux autres allant à l'encontre d'une quelconque unité de la communauté musulmane. Ces lieux, par ailleurs, même s'ils remplissent les fonctions qui incombent à une mosquée n'ont pas pour objectif d'afficher un visage à ces pratiques. Lieux réappropriés, ils ne sont que le fruit des disponibilités foncières : transformations de hangars, d'immeubles d'habitations, aucun n'a été construit en toute conscience et ne revêt un caractère symbolique au-delà des fonctions qu'il accueille.

Les souhaits de la municipalité pour la grande mosquée de Marseille ne sont qu'à l'état d'intentions, il y est question de visibilité et d'édifier un bâtiment qui prenne place dans le patrimoine marseillais. Les différentes propositions présentées à la municipalité offrent, quant à elles des pistes, notamment sur la mixité du programme. Cependant il me semble que le projet de Mr Slimani va trop loin en proposant une mosquée aux airs aguicheurs qui joue sur la proximité d'un centre commercial et d'hôtels et ne respectera pas l'intimité et l'intégrité du culte. La proposition du CORAI me semble davantage cohérente. Cependant il est difficile de juger de la pertinence d'un édifice qui ne s'élève sur aucun site, avec aucune contrainte liée au contexte. Cela ne permet pas d'y décrypter une volonté en terme de traitement de l'interface entre la ville et l'édifice. Le site me semble donc plus encore que le programme être la source d'hésitations de la part des nombreux intervenants qui travaillent sur cette question. J'y serai donc particulièrement attentive.

1. Les différentes communautés

L'islam à Marseille est, de même qu'à l'échelle nationale, un véritable puzzle, une mosaïque. Forte d'environ 200 000 musulmans (chiffre couramment avancé), la communauté musulmane à Marseille est très fortement représentée par les maghrébins. On compte une présence algérienne très majoritaire avec environ 70 000 membres, les tunisiens sont environ 30 000 et les marocains 15 000. Cela se traduit bien évidemment par une présence forte, de ces populations d'origine maghrébine, sur la scène politique et associative locale. Il est évident que l'ancienneté de leur présence en France, induit une volonté d'assumer leur quotidien ainsi que leur visibilité dans la ville. Les enjeux des musulmans semblent reposer essentiellement sur des personnalités issues de ce groupe.

Les comoriens sont également une des grandes dominantes de la population musulmane marseillaise, puisqu'ils seraient environ 70 000, ce qui fait de Marseille la « deuxième ville comorienne du monde ». Leur présence est cependant plus récente, la migration ayant été initiée dans les années 80, à la suite de l'indépendance de l'archipel des Comores en octobre 1978. Leur pratique de l'islam se caractérise par une grande discrétion, elle est co-

existentielle de nombreuses coutumes et davantage retranchée dans les habitations. Il faut peut être voir là, une migration qui ne leur semble que provisoire à l'image des maghrébins de la première génération. Le retour au pays restant l'aboutissement sensé de cet exil. Le fait est que leur représentation est moins significative.

Les africains doivent être entre 5000 et 7000, composés majoritairement de sénégalais. Leur migration remonte aux années 60. Leur pratique de l'islam est basée pour la plupart sur le soufisme, car une des composantes importantes de cette communauté sont les mourides.

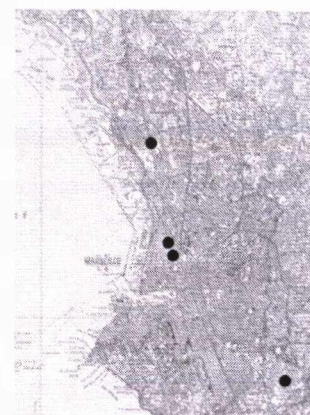
Il semblerait que chacun de ces différents groupes s'identifie à des lieux de culte différents et qu'ils aient des rapports privilégiés avec certaines associations. On constate que la communauté musulmane marseillaise à l'image de la communauté musulmane française est très diversifiée dans ces pratiques et relève de différents types d'appartenance à l'islam.

2. Les lieux de culte

Les associations marseillaises ont connu, en général, dans leurs revendications et leurs caractéristiques, une évolution sensiblement identique à celle des associations nationales, telle qu'elle est décrite dans le premier chapitre. L'agglomération marseillaise compte une cinquantaine de salles de prières, réparties sur l'ensemble du territoire mais plus particulièrement concentrées dans le centre ville, entre la Canebière et le Cours Belsunce et dans les quartiers nord.

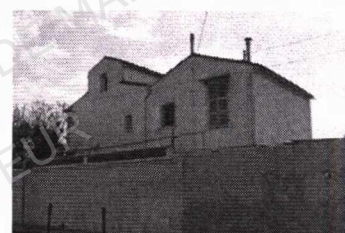
Trois de ces salles se démarquent car elles fonctionnent davantage comme des « grandes mosquées » et leurs imams peuvent être considérés comme les principales autorités islamiques sur le territoire marseillais. Ces mosquées revendiquent une certaine indépendance, les unes par rapports aux autres et l'influence des fédérations nationales y est très faible. A travers ces mosquées on peut distinguer différents pôles de l'islam marseillais.

Un islam qui n'a pas rompu les liens avec l'Algérie et reste très représentatif des musulmans de la 1^{ère} génération, est promulgué dans la mosquée an-Nasr de la Capelette dont le fondateur est l'imam Bachir Damani, figure historique de la communauté musulmane à Marseille, qui a tenu le haut du pavé pendant de longues années. La mosquée de la Capelette existe depuis 1985, cependant Bachir Damani a ouvert sa 1^{ère} mosquée en 1963 dans un cabanon, à la suite de la venue d'un groupe du *Tabligh* dont il s'est attaché la cause. Formé sur le tas, il fait preuve depuis 40 ans de son engagement à Marseille. Il est rémunéré par la mosquée de Paris, c'est-à-dire par l'Algérie et anime à Marseille un groupement d'associations à dominante algérienne, intitulé « Fédération Régionale des musulmans du sud de la France ». Par ailleurs il été choisi en 1989 pour représenter l'islam au sein de Marseille Espérance, un rassemblement de responsables religieux représentant toutes les communautés religieuses présentes dans la cité. La Mosquée se déploie sur plusieurs parcelles regroupées autour d'un terrain où s'élève une petite villa. La salle de prière de 200 mètres carrés a été installé dans un ancien entrepôt, mitoyen de la villa et acheté ultérieurement. La construction a vocation domestique abrite aujourd'hui des salles



Répartition des mosquées d'influence dans le paysage marseillais.

1. Mosquée Al-Islah
2. Nouvelle mosquée
3. Mosquée du Bon Pasteur
4. Mosquée An-Nasr



Pavillon de la mosquée de la Capelette



Entrée de la mosquée de la Capelette



Ilôt de la mosquée al-Islah proche du marché aux puces



Entrée de la mosquée du bon Pasteur

de réunions et de conférences, des bureaux ainsi qu'un logement pour l'imam. Autour de cet édifice s'organisent de petites salles de cours au nombre de sept ainsi qu'une salle informatique. Les espaces d'ablutions sont également situés dans de petits corps de bâtiments et nouvellement une salle des fêtes a pris place derrière l'espace de prière ainsi que des bureaux. La salle de prière dissocie l'espace féminin de l'espace masculin.

Un second pôle de l'islam marseillais est représenté dans la mosquée al-Islah. Installée au cœur du marché aux puces, en plein quartier nord, cette mosquée a pris place dans les anciens bureaux des usines Alstom, dans les années 90. Son imam est Mourad Zerfaoui également chercheur en biologie au CNRS, il fait parti de cette nouvelle élite qui émerge dans la communauté musulmane marseillaise. La mosquée, dont le bureau de l'association regroupe des musulmans de toutes origines, a été associée à la consultation sur l'islam de France. D'autre part elle est intégrée à un autre groupe qui pèse dans le paysage marseillais, le Conseil des imams. Cette association rassemble 29 imams qui représenteraient environ 80 % des lieux de culte marseillais Cette mosquée prétend incarner un islam indépendant, authentiquement marseillais. La salle de prière s'étend sur 600 m² à l'étage du bâtiment en brique, face à un couloir donnant sur des salles de cours. Outre le charisme du prédicateur, c'est aussi la proximité du marché aux puces avec ces commerces « ethniques » comme les boucheries halal, qui assure à la mosquée une forte affluence.

Près du centre-ville, entre la Canebière et le Cours Belsunce, l'offre des lieux de culte est abondante. La mosquée du Bon-Pasteur, située dans la rue qui porte ce nom, est l'une des plus anciennes. Elle a été ouverte dans les années 70, et sa gestion est assurée par un commerçant, Mohand Alili qui participe au conseil de réflexion sur l'islam de France (CORIF). De nombreux fidèles viennent y prier ainsi que dans les salles toutes proches, telles que la mosquée al-Qods installée à l'emplacement d'un magasin en rez-de-chaussée. Cette forte fréquentation des lieux de culte du centre ville est à rapprocher d'une certaine commodité pour les populations musulmanes, parce qu'elles habitent le quartier ou viennent y faire leurs achats.

D'autre part une nouvelle mosquée est apparue dans le paysage marseillais depuis quelques mois. Elle est située non loin de la place d'Aix et de la mosquée du Bon Pasteur. Cette dernière s'est édifiée dans la plus grande discrétion et pourrait bien devenir le plus vaste lieu de culte musulman à Marseille avec 1000 m², répartis sur plusieurs niveaux. Contrairement aux autres mosquées, elle a fait l'objet d'une architecture spécifique, ce n'est pas un lieu de reconversion. Sa façade en béton est décorée de croissants et d'étoiles, et un minaret discret s'élève sur sa partie arrière, d'ailleurs difficilement perceptible depuis la rue, mais qui confirme la destination du lieu. Il s'agit d'un édifice du Tabligh, néanmoins il n'est pas encore accessible au public car il vient tout juste d'être achevé.

La présence musulmane à Marseille est importante, elle est caractérisée également par une grande diversité. Toutefois elle ne donne pas lieu à une organisation du culte et ne renvoie pas exactement une image cohérente. Trois lieux de culte se définissent davantage comme des mosquées plus que comme de simples salles de prières, mais ils revendiquent une indépendance, les uns par rapport aux autres, allant à l'encontre d'une quelconque unité de la communauté musulmane. De plus, ces derniers lieux, même s'ils remplissent les



Nouvelle mosquée rue Malval du Tabligh

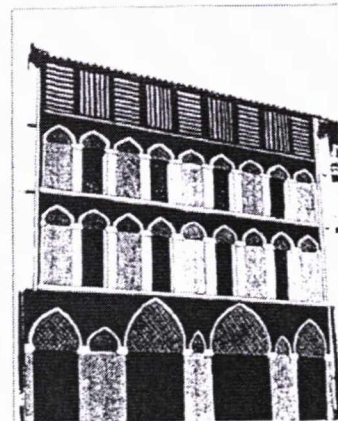


Façade de la mosquée rue Malval



Hommes en prière dans le quartier Belsunce

3 proposition de croquis pour la façade de la mosquée du bon Pasteur



fonctions qui incombent à une mosquée, n'ont pas pour objectif d'afficher un visage à ces pratiques, ni de revêtir un caractère symbolique au-delà des fonctions qu'ils accueillent.

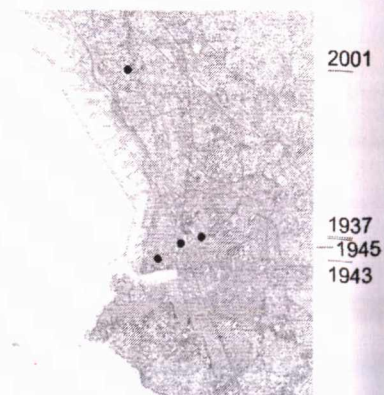
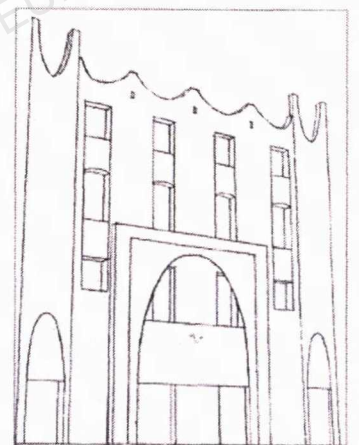
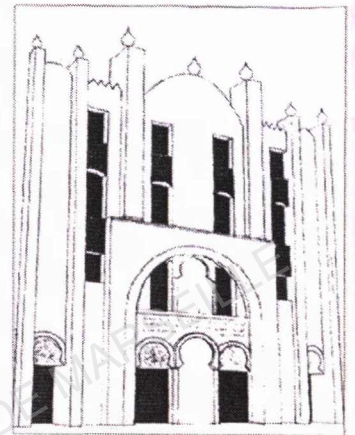
3. Le positionnement de la municipalité

Au cours des 70 années durant lesquelles il a été question d'implanter une mosquée à Marseille, peu d'éléments de réponse ont pu être apporté sur la question du lieu qui pourrait accueillir la mosquée, mais aussi du programme qui pourrait l'accompagner. Néanmoins la municipalité semble toujours vouloir promouvoir ce projet en dépit des revirements qu'elle occasionne et affiche un souci de donner aux musulmans les possibilités d'affirmer et de symboliser leur pratique. Cependant on constate que le projet de « visibilisation » de la mosquée du Bon Pasteur située en centre ville malgré de nombreuses négociations n'a jamais été réalisé. Il est symptomatique que le projet architectural le plus discuté ait été le placage de la mosquée, cependant il semble qu'il s'agisse de nouveau d'une réelle difficulté à définir l'initiative générale à entreprendre.

Concernant le programme de la « grande mosquée », le seul élément avancé par la municipalité est la coexistence d'un lieu cultuel et d'un lieu culturel qui serait en charge d'encadrer l'emprise religieuse du projet. Cependant les espaces connexes de la mosquée ne sont pas davantage identifiés. Les deux propositions de projet qui ont été présentées à la Mairie, reflètent le manque de positionnement officiel sur ce sujet.

Le projet de Mr Slimani en 1989 comprend une grande mosquée de 7000 places, accompagnée d'un centre commercial, d'une école coranique, d'hôtels et de restaurants, ainsi que d'une cinémathèque. Le deuxième projet a été présenté par Soheib Bencheick, mufti de la ville de Marseille désigné par la mosquée de Paris, et par le CORAI¹ en 1996. D'allure plus modeste que le premier, le projet architectural comprend quant à lui une mosquée de 2700 m², accompagnée d'un institut culturel de même dimension qui comprend des lieux d'accueil et d'expositions accessibles aux non musulmans, une salle de conférence et des espaces pédagogiques pour l'éducation religieuse et la formation théologique. Les deux propositions sont très différentes et ne reflètent pas les mêmes volontés. Leurs programmations ne sont pas semblables, il faudra que je me positionne personnellement sur la question.

Concernant le lieu, il semblerait que le même flou pèse sur cette question fondamentale. En effet, depuis la première proposition faite pour réaliser une mosquée sous Henri Tasso en 1937, divers lieux ont été avancé sans que dans le temps, aucun n'acquière la valeur d'un consensus : un terrain à proximité de la Gare St Charles a été évoqué, ainsi que la Butte des Carmes et la place du Terrail près de la porte d'Aix. Plus récemment ce sont les Abattoirs de St Louis qui se sont retrouvés en pourparler, cependant d'autres projets d'aménagements ont été entamé dans cette friche industrielle et la mosquée ne fait pas partie de ceux-là dans les plans d'urbanisme. Par ailleurs, les deux projets proposés à la Mairie, cités précédemment, n'ont en commun qu'un seul point : ils ne s'élèvent sur aucun site. Leurs conceptions sont ex-nihilo. Seuls des hypothèses ont été jointes à leur



Différentes hypothèses de localisation du projet de mosquée par les municipalités (2001 -les abattoirs-, 1937 -la butte de St Charles-, 1945 -la Place du terrail-, 1943 -la butte des Carmes-)

¹ Comité Régional des affaires islamiques.

présentation, comme la possibilité d'implanter le projet du CORAI et de Soheib Bencheick par exemple, « quelque part » au sein de la technopôle de Château Gombert. Je me verrai donc en mesure de proposer un site personnellement, en tentant d'être attentive à la place que doit avoir « une mosquée dans une cité ».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Deuxième partie : « fonctions et signification »

A. Les rôles de la mosquée, entre tradition et modernité

Résumé et Conclusion

Le projet de grande mosquée mettra en présence de nombreuses fonctions, qui sont pour certaines co-existentielles à la pratique du culte et pour d'autres issues d'une logique d'équipement public distincte. La conception musulmane ne propose pas de séparation entre moment spirituel et moment séculaire, néanmoins il me faudra être attentive à cette distinction qui doit être proposée dans notre contexte.

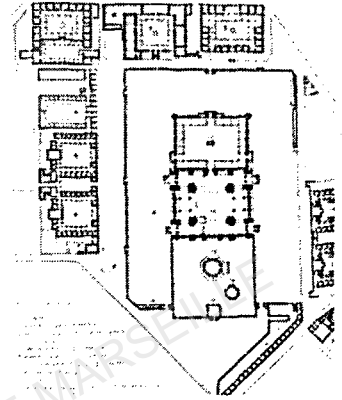
Les fonctions qu'accueille la mosquée traditionnelle ne sont pas clairement identifiées dans son architecture, elles ne structurent pas des lieux spécifiques mais déterminent des attitudes qui prennent place dans un espace indifférencié. Le projet nécessite cependant de clarifier le statut de certains espaces et notamment lorsqu'ils ont trait à des fonctions « sacrées et profanes ». Le dispositif spatial traduira donc une certaine mise à distance et relecture des différentes fonctions et on pourra penser également des séquences d'accès séparées pour rejoindre les lieux du religieux et du civil, comme proposé dans le projet de mosquée de Strasbourg par les divers participants. Les fonctions co-existentielles à la pratique du culte pourront suivre, quant à elles, une logique empruntée aux mosquées traditionnelles.

Par ailleurs, le projet souhaite proposer une facture qui ne fige pas le bâtiment historiquement pour ne pas le placer d'emblée en marge de la société occidentale. Les significations de l'édifice et son image seront recomposées sous la pression des nouvelles demandes. On adoptera dans le projet une démarche, à la fois basée sur la tradition et la modernité. La facture du bâtiment se voudra contemporaine et intégrée à l'architecture occidentale, et l'organisation spatiale s'attachera à assumer la symbolique du récit mythique original ; Les lieux cultuels étant avant tout des lieux de mémoire et de transmission des traditions.

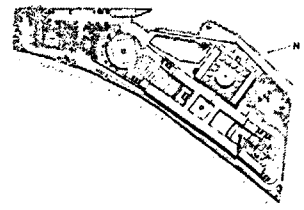
L'examen du culte musulman nous a donc permis d'entrevoir ce qui pouvait se cacher derrière l'édification d'une « grande mosquée » ou d'une « mosquée cathédrale », termes fréquemment utilisés dans l'appellation de ces édifices cultuels qui dépassent la simple pratique du culte. La culture musulmane en effet, si elle n'entend pas centraliser de manière cléricale la religion, offre cependant des lieux où une certaine hiérarchie s'opère. C'est donc sous l'appellation *Djami'* que l'on désigne l'espace cultuel de haute importance d'une agglomération. Le terme de mosquée qui découle de l'appellation *masjid* en arabe, désigne quant à lui, davantage les lieux de culte musulman ayant une fonction de proximité, c'est-à-dire fédérateur à l'échelle du quartier, le dernier maillon étant la salle de prière, simple salle destinée à la pratique de la prière où aucun sermon n'est effectué. Le *Djami'* est donc une extension des fonctions qu'offre l'ensemble des autres lieux de prière. C'est un bâtiment emblématique qui tient une place centrale en tant qu'autorité dans les pratiques collectives de prière, d'enseignement et de sociabilité. Il fédère la population musulmane lors des grandes fêtes religieuses, mais se doit également de rayonner sur elle par la diffusion d'un

savoir et d'une éthique dont il est le garant. Les grandes mosquées ou Djami rassemblent la communauté des fidèles chaque semaine et notamment le vendredi, jour sacré de la prière commune obligatoire. Elles portent d'ailleurs souvent l'appellation de mosquée du Vendredi.

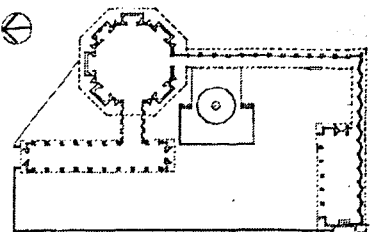
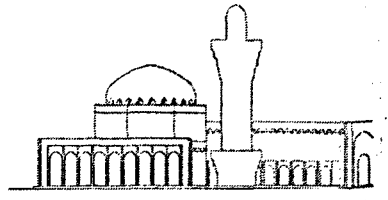
Ma proposition de projet de « grande mosquée » à Marseille mettra donc en présence de nombreuses fonctions, qui seront pour certaines co-existentielles à la pratique du culte et pour d'autres, issues d'une logique d'équipement public distincte. D'ores et déjà, on peut se demander comment la mise en place de ces différentes fonctions va pouvoir s'organiser. Je me suis donc intéressée aux mosquées « congrégationnelles » de type ottoman et arabe qui présentent des fonctions très diverses dans leur programmation. Bien sûr leur type de programme est assez différent puisqu'elles contiennent également des dispensaires, hôpitaux et encore d'autres espaces sociaux pour les personnes défavorisées. Leur rôle est très large. J'ai été étonné cependant, de voir à quel point l'ensemble était homogène et ne présentait que peu de distinctions selon les diverses destinations. Il faut dire que l'architecture islamique dans son ensemble présente souvent cette constance et que, l'effet retenu est que tout obéit aux mêmes lois. Les lois de la sharia¹, peut être, « *qui sacralise et unifie toute chose par la soumission, généralisée dans l'espace, à Dieu* »². En effet, « *Comme doctrine, l'islam imprègne tout : du message religieux à la théorie sociale de l'organisation de l'Etat et il régit les rapports sociaux et la vie quotidienne du croyant. En fait il est impossible d'établir une séparation entre moment spirituel et moment séculaire parce que - et avant tout - le mot lui-même renvoie à l'unité* »³ L'espace spirituel de la mosquée ne se distingue ainsi que très peu dans ces ensembles construits, si ce n'est par l'emplacement central qu'il occupe. Néanmoins ce système de valeurs ne peut pas être exprimé en dehors du Dar-al-islam⁴, le religieux doit se différencier du civil et du public. Dès lors, certains questionnements jaillissent sur les possibles facultés d'adaptations de ces institutions humaines très fortement marquées par les valeurs d'une société en leurs temps et dans leurs aires géographiques spécifiques. Le simple fait de se positionner sur le programme donne à réfléchir sur l'évolution des concepts fonctionnalistes. Car la mosquée traditionnelle ne propose pas de hiérarchie dans ses fonctions, tout concourt à aller dans le même sens « religieux ». Or, nos sociétés séculaires ont évolué vers la distinction des fonctions, d'autant plus lorsqu'il s'agit de programmer des espaces laïques et religieux. Si la forme ne suit plus irrémédiablement la fonction et que certains espaces totalisants apparaissent dans l'architecture contemporaine, il ne peut en être de même dans la conception d'un édifice regroupant religieux et civil. L'abondance des termes qui qualifient la mosquée, massala, djama, madrassa, masjid démontre la multiplication des rôles accordés à la mosquée par ailleurs, ils dénomment, non pas des lieux, mais des attitudes. L'appréhension est donc complexe. Il me semble que les intentions qui devront guider mon organisation spatiale et architecturale doivent s'en tenir à cette observation. La mosquée,



Mosquée congrégationnelle, Istanbul Suleymanié (« L'Islam et l'Art musulman »)



Plan du complexe de la mosquée de Rome réalisé par Portoghesi (AA n°271)

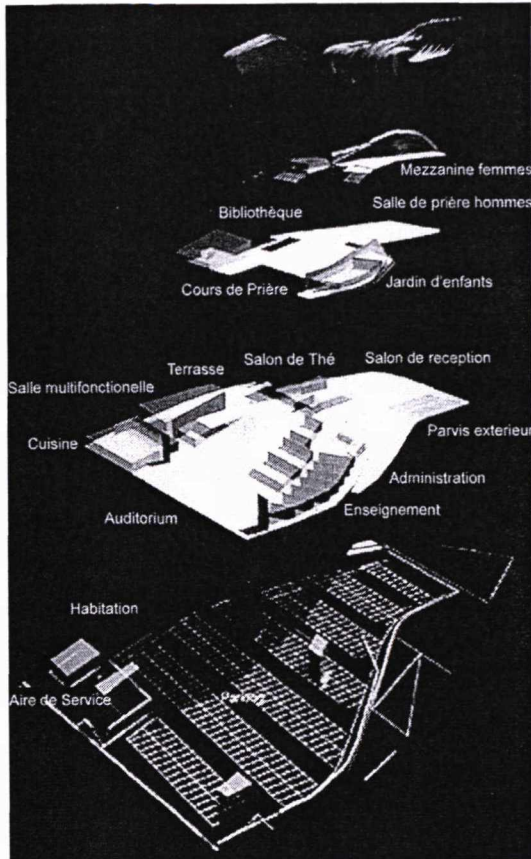


Plan de la mosquée Al Khulafa à Bagdad réalisé par Mohammed Makiya, 61-63 (« A critical mosaic, vol.5)

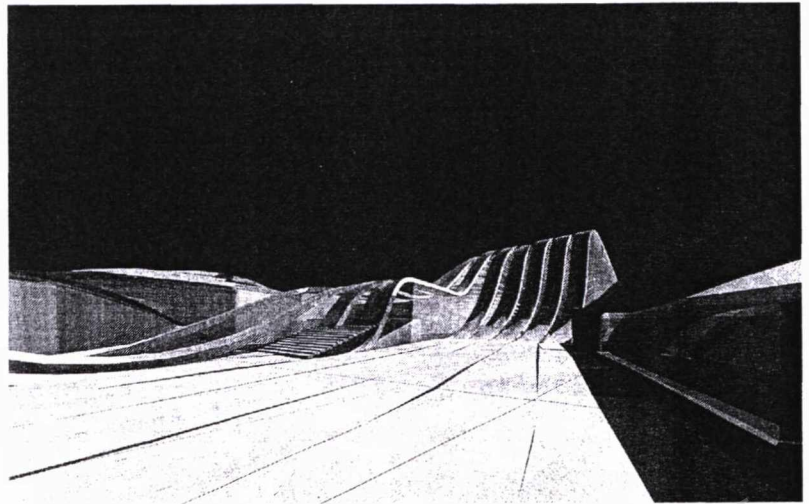
¹ Il n'existe pas une seule définition du concept de sharia, la racine du mot signifie « la voie, le chemin », elle détermine le « comment être musulman », pour les juristes, c'est le corpus des principes généraux de la loi islamique extraite des deux sources fondamentales, le Coran et la Sunna.

² Cette interprétation est proposée par X. Rémaclé dans « comprendre la culture arabo-musulmane »

³ « Dar-al-islam » de Petruccioli, Dar -al islam signifie la maison de Dieu, il s'agit d'une géographie sacrée qui concerne l'ensemble des pays musulmans.



Le Programme (Technique et Architecture n°459)



Entrée de la salle de prière (Technique et Architecture n°459)

Projet de Zaha Hadid pour le concours de la Grande Mosquée de Strasbourg.

A gauche : détail du programme.

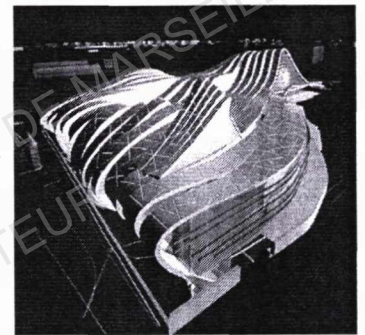
Organisation par strates, les espaces séculiers et les espaces religieux se distinguent.

Ci-dessus : Entrée de la salle de prière.

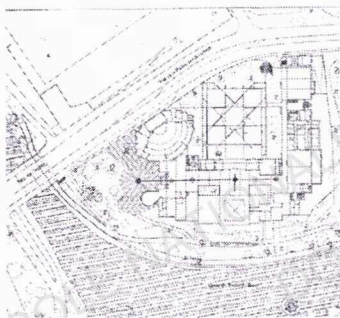
L'accès à la salle de prière est dissociée par surélévation

A droite : Vue d'ensemble

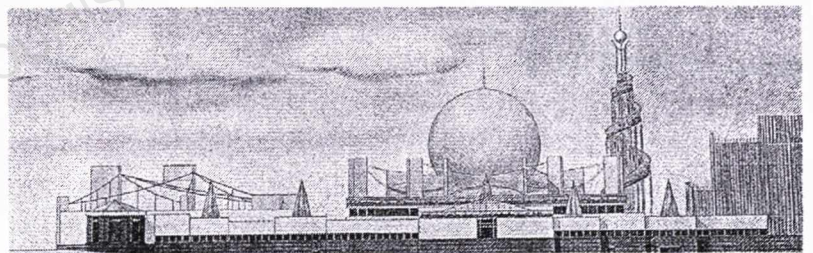
L'ensemble du bâtiment propose une vision unitaire



Vue d'ensemble (D'A n°108)



Plan du projet de Portoghesi (AA n°336)



Façade de la Mosquée de Portoghesi (AA n°336)

Projet de Paolo Portoghesi pour le concours de la Grande Mosquée de Strasbourg.

En haut à gauche : Plan d'ensemble

La cour extérieure de la mosquée ou parvis compose un ensemble monumental qui s'organise en « L » autour de la Salle de prière. L'accès de la mosquée est mis en scène depuis l'entrée du complexe.

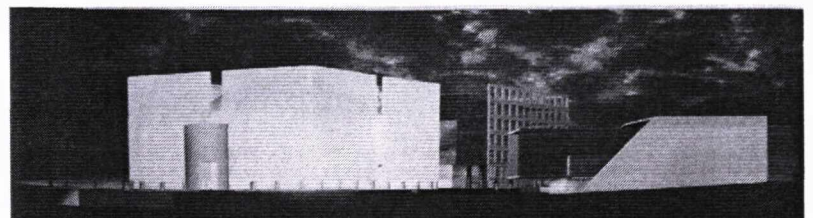
En haut à droite : Façade

Une enveloppe qui renvoie à la figure de l'enceinte unifie l'ensemble des différents corps de bâtiments. Le traitement architectural de l'ensemble participe du même vocabulaire néo oriental.

Projet de Valente et Pfister pour le concours de la Grande Mosquée de Strasbourg.

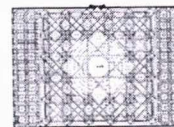
A droite : Perspective d'ensemble.

La composition du complexe est basé sur différents « objets architecturaux » ou « boîtes » qui semblent autonomes. La mosquée se distingue par son envergure.

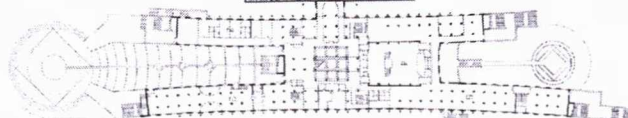


Perspective du projet de Valente et Pfister (D'A n°108)

- Plan du niveau principal
- 1-salle de prière
 - 2-bibliothèque
 - 3-salle de réunion publique
 - 4-salle de conférence
 - 5-centre culturel islamique



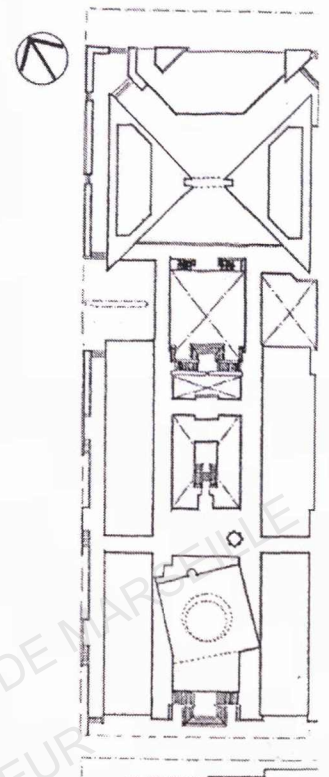
Plan et programme de la Grande Mosquée de Rome réalisée par Paolo Portoghesi (AA n°271)



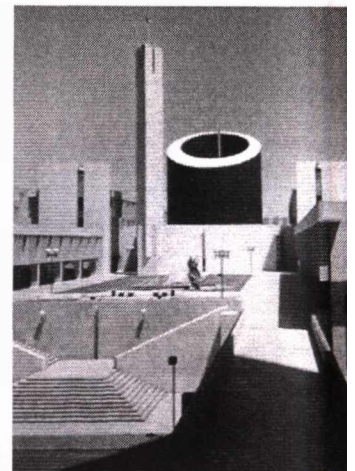
comme espace de prière, comprend de plus une logique toute particulière, on ne peut donc pas axer l'ensemble de l'édifice qui comprend des espaces civiques et publics selon cette même logique. La distinction des fonctions doit donc se traduire dans la mise en place du programme et dans l'image du bâtiment. D'ailleurs les projets de mosquées contemporains en territoire séculaire proposent cette nette dissociation. Le concours pour la construction d'une grande mosquée à Strasbourg, ainsi que les réponses apportées par les participants, m'ont permis d'entrevoir quelles pouvaient être les différentes re- lectures des fonctions qui accompagnent la grande mosquée en pays séculaire et comment ces différents éléments pouvaient s'organiser spatialement. Outre les salles de prière et les lieux d'enseignement religieux, le programme du concours imposait, de manière similaire aux revendications de la municipalité marseillaise, des espaces ouverts à tous les citoyens. Cela se traduisait par la création d'une bibliothèque, de lieux d'exposition et de restauration ainsi que d'un auditorium. Le projet de Zaha Hadid, bien que marqué par un dispositif constructif unitaire, constitué de lames de béton composant l'enveloppe, propose cette nette dissociation. Au nord du terrain sont installés, sur un très léger socle, les espaces séculiers principaux : le grand hall, l'auditorium, les espaces d'exposition. Ils sont joutés à l'est par la bibliothèque et les salles de restauration. Les salles d'enseignement religieux sont abritées par un volume longiligne, à l'ouest, bordant la voie de desserte et assument la frontalité du projet. La dissociation est assurée par un dispositif spatial symbolique qui met à distance l'espace sacré (salle de prière) en le surélevant, tel un espace flottant au dessus de la cité. Cette individualisation des fonctions est par ailleurs marquée par des accès indépendants pour la salle de prière et pour le reste du complexe. Cette observation m'a sensibilisé à la clarification des espaces c'est pourquoi j'introduirai par la suite mon programme selon 3 pôles distincts : L'espace culturel ; L'institut islamique ; Le Centre culturel.

L'autre grand questionnement qui sous tend l'édification d'une mosquée, concerne à la fois le rôle d'identification que doit jouer le bâtiment auprès des communautés musulmanes, mais également son insertion dans le paysage de la société française. L'objectif étant de n'offusquer ni les musulmans ni l'opinion publique. Aussi faut il se positionner sur la lecture d'un tel édifice, qui doit d'une part afficher son islamité, tout en faisant la démonstration de la spécificité d'un islam européen.

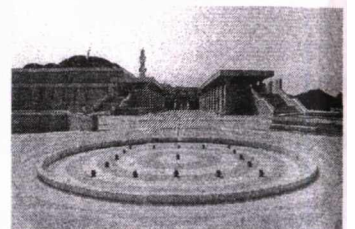
Le souhait commun des communautés musulmane et des autorités politiques n'est pas de donner une facture qui fige le bâtiment historiquement et le place d'emblée en marge de la société occidentale. Aussi semble t il vain, d'utiliser des stéréotypes simplistes et réducteurs qui ne laissent aucune chance à un renouveau sémantique et qui perpétue l'image d'un islam invariable, unitaire et authentique. Selon Selma Mikou « *la mosquée est une institution humaine, donc forcément intégrée à un processus d'évolution sociale et historique. La diversité des bâtiments dédiés au culte musulman, dépend de leur contexte géographique et culturel. Leur variété témoigne de leur faculté d'adaptation et de leur dynamique de production de sens, à partir de principes programmatiques, constructifs et esthétiques empruntés puis transformés* ». L'exemple de la mosquée de Cordoue, bâtie en Andalousie au VIIIème siècle, intègre cette vision progressiste de la mosquée, puisque cet édifice a rompu avec certaines formes canoniques traditionnelles tout en devenant un « bâtiment-référence » dans l'architecture musulmane, proposant un type inédit. Sa modernité a



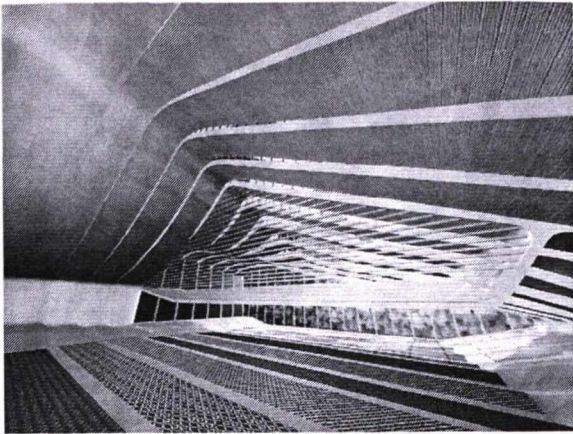
Plan masse de la Fondation du Roi Faissal à Riyad et de sa mosquée.



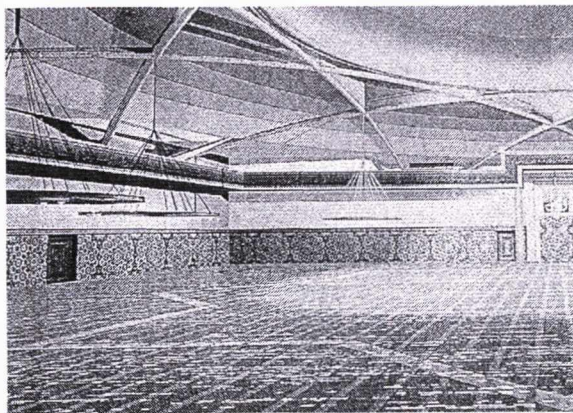
Vue de la Mosquée réalisée au cœur de la Fondation du Roi Faissal à Riyad, 1981. Réalisation Kenzo Tange (« A critical mosaic, vol.5 »)



Sequence d'accès de la mosquée de Rome



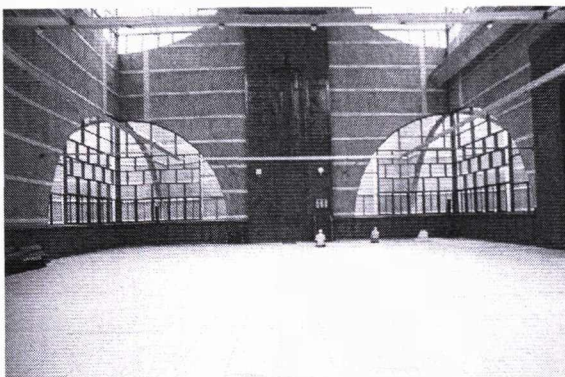
Perspective de la salle de prière proposée par Zaha Hadid (D'A n°108)



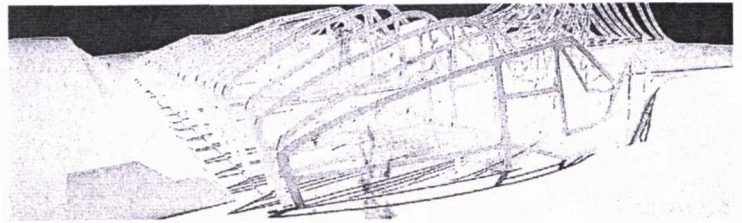
Perspective de la salle de prière proposée par Paolo Portoghesi (AA n°336)



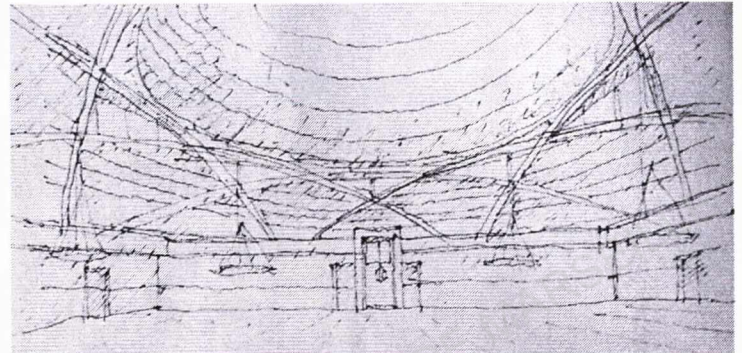
Perspective de la salle de prière proposée par valente et Pfister (D'A n°108)



Salle de prière réalisée par L. Khan au Sher e Bangla Nagar Capitale à Danka au Bangladesh, 1962-83.



Ossature assurée par une noria de poteaux-poutres béton et d'arcades en béton précontraint relié à des éléments secondaires (Technique et Architecture n°459)



Système d'arcatures et de coupole (AA n°336)

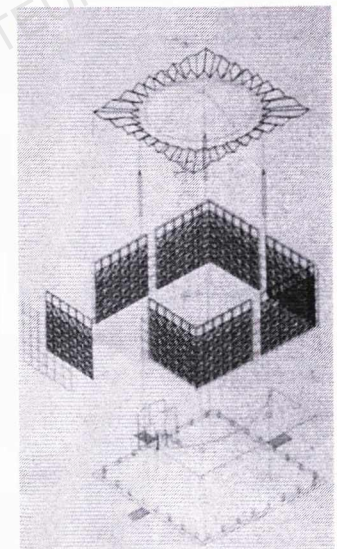
Projets pour le concours de la mosquée de Strasbourg

De haut en bas :

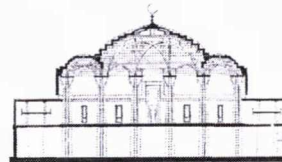
Proposition de Zaha Hadid : L'architecture de la salle de prière génère un espace fractal amplifié par le sol en gradin, une métaphore de la calligraphie arabe.

Proposition de Paolo Portoghesi : L'architecture de la salle de prière emprunte un système d'arcatures et de coupole sur plan centré qui fait référence directement à l'architecture orientale.

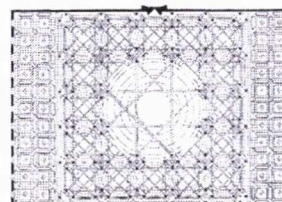
Proposition de Valente et Pfister : La salle de prière est traitée par analogie aux systèmes d'identification formelle de la mosquée, les matériaux proposent une translucidité et une nouvelle approche.



Façade autoportée et coupole sur poteaux (D'A n°108)



Plan de la Mosquée de Rome réalisée par Paolo Portoghesi



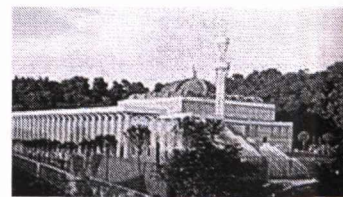
École d'Architecture de Marseille Luminy
Service documentation
184, Avenue de Luminy
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

nécessité incontestablement « une destruction et le dépassement des significations antérieures recomposées sous la pression de nouvelles demandes existentielles ».

L'édification d'une mosquée aujourd'hui à Marseille suppose ce nouveau regard. Son architecture ne peut être empreinte des spécificités géographiques qui la fonde par ailleurs dans les pays musulmans. Car le but n'est pas ici de créer une mosquée algéroise ou tunisienne, même si elles sont empreintes de codes, symboles et canons longtemps éprouvés. La communauté musulmane est ici très diversifiée, l'implantation de la religion musulmane est par ailleurs minoritaire. Le propre d'un édifice culturel, n'est-il pas de « conceptualiser un rapport au monde à travers la mise en scène d'une relation à l'altérité absolue » ? L'intérêt se situe donc dans l'élaboration d'un édifice contemporain, qui respecte et porte les idéaux de la communauté musulmane, sans l'offusquer, en s'appuyant sur les notions de tradition et de modernité. Car, si l'édifice culturel se doit de rompre parfois avec ses modèles pour proposer de nouvelles liaisons paysage-ville / intérieur ou bien renouveler la relation de l'individu et de la communauté dans l'espace, par exemple, il doit cependant assumer la symbolique et la mémoire de l'architecture musulmane. L'architecte Portoghesi qui a travaillé à deux reprises sur des projets de mosquée (mosquée de Rome et de Strasbourg) ne partage, cependant, pas cet avis. Selon lui « on doit admettre en architecture une multiplicité de traditions, il y a aujourd'hui des problèmes nouveaux qui ne peuvent pas être résolus avec le langage architectural appauvri des « modernes », ce langage qui est réduit à un système géométrique élémentaire, on a besoin d'un langage plus riche ».

La situation des musulmans en France nous confronte à un islam plus pur, dépourvu des coutumes locales. On sait par ailleurs, que les cultures des nombreux peuples musulmans ont, chacune, influencée l'héritage religieux de l'islam, tout en intégrant son message spirituel. Elles ont proposé des édifices d'une grande diversité, offrant une large gamme de matériaux et de systèmes constructifs. Les morphologies de ces édifices ont également varié selon leur géographie, leur époque et leur contexte politique et sociale. Les spécialistes parlent pourtant de l'Art islamique comme d'une entité, selon A. Levy cette unité se dégage des structures symboliques et spatiales élémentaires de l'espace religieux, antérieures au style et au langage architectonique. La mosquée doit répondre aux exigences symboliques intimement liées à l'accomplissement des rites. C'est un lieu de transmission, elle doit offrir un « récit spatial » pour conforter une certaine spiritualité. La mosquée doit ainsi, comme tout autre lieu de culte, pourvoir à la compréhension d'un récit mythique. Elle doit renvoyer à un modèle de l'islam par la mise en espace de ces principes, dans son contenu programmatique, dans la valeur sociale de ses espaces et dans sa spatialité qui guide la relation avec Dieu. Car les lieux de culte sont avant tout des lieux de mémoire et de préservation des traditions. La mosquée avant de se plier à la domination du dessin, revendique une mise au point préalable longue et ardue d'un concept capable, apte à définir avec la plus grande pertinence, les règles de formation sur lesquelles s'appuyer pour déterminer chacun des éléments du projet et renforcer la cohérence. Les principes de l'art islamique, dont l'architecture et l'aménagement urbain découlent, ne sont intelligibles qu'à partir de cette foi, de la vision du monde qu'elle anime et des normes d'explications qu'elle implique.

C'est donc à travers une analyse de ces principes que nous tenterons d'aborder le projet.



Vue de la mosquée de Rome



Vue de la Grande Mosquée d'Ankar; architecte Behruz, 1989



Mosquée à Visoko en Bosnie réalisée par l'architecte Zlatko Ugljen, 1980
Ci-dessous vue intérieure de la mosquée



B. Les significations de l'espace religieux

Résumé et Conclusion

L'islam est une religion intégrative des héritages religieux passés. Le Coran est le livre sacré dont ont découlé la religion musulmane et sa théologie. Il constitue une norme religieuse, politique et sociale. Le terme musulman, qui signifie soumis, ancre le fidèle dans une pratique soutenue et dans une attitude et des rituels immuables, le culte étant basé sur une volonté de retour aux sources spirituelles. La prière implique des rapports au sol très importants, le corps participe à l'acte d'adoration et l'homme est engagé dans sa totalité.

Par ailleurs l'islam accorde un poids important à la notion de communauté, la prière collective est d'ailleurs hautement valorisée et les mosquées à travers leurs orientations convergentes tendent à rappeler en permanence aux croyants l'attachement à cette communauté.

Le sacré est uniquement incarné dans le Coran et la Kaaba, centre spirituel de l'islam. Le sacré ne s'exprime à travers aucun autre lieu bâti, pas même la mosquée puisque selon le coran « la terre entière est une mosquée ». Le terme mosquée est issu du terme masjid en arabe et signifie « lieu de prosternement ». Pour cela, la mosquée est d'abord une fonction : celle que remplissent ces quelques cailloux sur le sable, que sont les aires de prière des nomades dans le désert. Le divin n'est pas localisable sur terre, il est « au-delà des murs ». L'aptitude à rentrer en contact avec le divin ne dépend donc pas du lieu mais davantage de l'état dans lequel on se trouve. Les rituels purificateurs ainsi que l'accomplissement précis du rite donnent la permission de l'invisible pour franchir la frontière qui sépare le sacré du profane. La spatialité de l'édifice renvoie alors à un simple lieu de réunion aux valeurs égalitaires, un espace de prière concret. L'espace de la mosquée est comme le segment d'un des innombrables cercles concentriques qui entourent le sanctuaire de La Mecque mais la mosquée traditionnelle n'invite pas à progresser dans une direction, d'autre part la médiation étant très faible, l'espace est donc indifférencié. Le mur de la quibla indique simplement la direction de La Mecque, il n'existe pas de hiérarchie.

La recherche de l'abstraction, de l'infini et de l'unité est conceptualisée dans l'architecture musulmane. Le vocabulaire architectural et artistique est donc dénué de toute figuration considérée comme relative, il fait appel aux signes plus qu'à l'image. Les figures géométriques de l'entrelacs ou les salles hypostyles, par exemple, qui rythment l'espace de la mosquée, semblent proposer une vision de l'unité et de la diversité, de l'infini et une certaine dynamique contemplative. La liturgie repose donc essentiellement sur ces caractéristiques de l'espace qui renvoient aux concepts de l'islam. Le projet de mosquée s'appuiera sur ces observations.

1. Essai de définition de l'islam

L'étude de l'architecture d'une mosquée a nécessité une approche de la religion islamique. Ainsi, une tentative de définition de cette pratique a été le point de départ d'une analyse, afin de comprendre quel type d'architecture spécifique la religion peut engendrer. Il s'agit

donc de comprendre le sens d'un récit spirituel, pour être à même de tenter de le traduire dans la spatialité d'un édifice qui accueille ses fidèles. Certains des thèmes abordés dans ce chapitre sont autant de points de départ essentiels à la construction de ma proposition et à l'ancrage de celle-ci dans une histoire

Caractère universel de l'islam

« Il est un Dieu Unique, le même pour tous les temps, pour tous les peuples ¹ »

L'islam est une des trois religions monothéistes avec le christianisme et le judaïsme. Elle est apparue au début du VII^{ème} siècle avec le message du prophète Mahomet. Si l'islam semble être une religion à part entière avec ses spécificités propres, elle s'inscrit en partie dans la continuité de la foi judéo chrétienne dont elle se réclame être le prolongement. L'islam intègre les prophéties bibliques, il fait référence à la Création avec Adam et Eve et aux divers prophètes que sont, suivant son approche, Moïse, Abraham, Jésus et Mahomet qui a fait part de la révélation aux arabes. Mahomet est considéré comme le dernier des successeurs des divers prophètes. L'islam est donc une nouvelle vision ou selon le point de vue une vision rétablie dans son authenticité de cette histoire religieuse traduite dans le christianisme et le judaïsme. Cette clarification me semble importante car elle est révélatrice du caractère universel que tend à légitimer l'islam au travers d'une religion intégrative des héritages religieux passés. Cela permet également de mettre en lumière les cultes de commémoration liés à Abraham, qui sont nombreux dans la religion islamique, puisque ce dernier est considéré comme étant l'ancêtre commun des 3 religions monothéistes et celui dont l'attitude de soumission, se rattache davantage aux préceptes énoncés dans l'islam.

L'islam aurait été révélé aux hommes à travers le prophète Mahomet. Non pas comme une incarnation en lui de Dieu lui-même, comme c'est le cas de Jésus dans le christianisme, mais à travers ce qu'on appelle de manière savante l'« inverbation ». Dieu, l'unique et l'absolu, tel qu'il est défini dans l'islam aurait transmis au prophète la parole divine, par l'intermédiaire de l'ange Gabriel. Le Coran², livre sacré dans sa langue d'origine est le résultat de cette transmission car il a été écrit par Dieu. Son apprentissage et sa mémorisation sont à la base du culte musulman. Il est reconnu comme la seule autorité en Islam et c'est de son interprétation que découlent toute la théologie mais aussi les lois et les codes de comportement établis par les musulmans. Il constitue une norme religieuse politique et sociale. Cette révélation récitée et consignée par les disciples de Mahomet, se verra complétée par d'autres textes. La Sunna, c'est-à-dire « tradition » comprend à travers les hadiths, le récit des événements et paroles relatives au Prophète. Elle sera utilisée pour aider à la compréhension du message coranique à travers les agissements du prophète, elle donnera un éclairage sur des situations précises. Par ailleurs, la sharia est issue de ces deux textes. Il s'agit de la loi islamique qui découle de la lecture normative du Coran et des sciences scripturaires. Elle permet de guider la compréhension du « comment être musulman », en exprimant les contours de la conception globale de la création, de l'existence, de la mort, et du mode de vie qui en découle.

¹ Citation issue de l'ouvrage « De l'islam » de T. Ramadan, voir bibliographie.

² Coran traduction de al-Quran signifie « récitation »

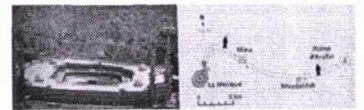
Il me semble important à ce stade de relever certains aspects de la religion islamique qui la fonde dans sa spécificité. La caractéristique principale de la religion islamique, c'est la reconnaissance d'un Dieu Unique et Insaisissable. La profession de foi qui est le premier des 5 piliers de l'Islam, témoigne par sa formulation de cet état « J'atteste qu'il n'est de dieu que Dieu et que Mahomet est Son Envoyé ». L'islam reconnaît l'Unicité de Dieu, mais il atteste également que rien ne peut lui ressembler, il est dans l'invisible au-delà de notre monde terrestre. Cet état de fait se traduit par une posture spécifique de l'homme envers le divin, traduit dans le sens même du mot islam qui signifie selon une première approche « soumission ». Mais ce concept n'évacue pas la notion de responsabilité de l'homme qui selon l'islam possède cette prédisposition à la foi mais doit la rendre effective à travers la prise de conscience. La révélation doit être suivie par un rappel constant de cette signification à travers les différents éléments rituels qui rythment la pratique musulmane. Le terme musulman signifie « soumis », cette définition ancre donc bien le fidèle dans une attitude mais aussi dans une pratique, celle de la prière qui lui confère sa légitimité et qui est le deuxième pilier de l'islam.

Par ailleurs la religion islamique, si elle insiste sur la responsabilité individuelle, accorde un poids important à la notion de communauté. L'islam insiste dans un premier temps, sur l'égalité de tous les hommes. Cette caractéristique est révélée à travers deux des cinq piliers de l'islam qui sont l'aumône légale (zakat) et le jeûne (ramadan). Le premier ordonne la redistribution des richesses par une taxe due aux pauvres par les riches. Le second oblige les musulmans à partager la faim que les plus pauvres peuvent connaître. Il est suivi en rupture de jeûne d'un partage des denrées.

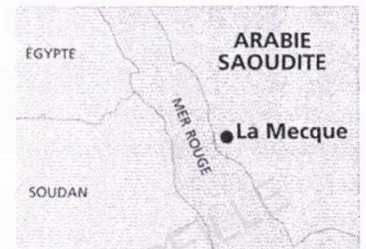
Le 5ème et dernier pilier est véritablement axé sur une pratique collective, puisqu'il s'agit du pèlerinage à La Mecque. C'est cependant le moins obligatoire puisque des raisons financières ou de santé peuvent empêcher le fidèle de s'y plier. Néanmoins, il est révélateur d'une volonté communautaire. Le concept de la Umma¹ atteste bien de cette disposition de la religion islamique. En ce qui concerne le deuxième pilier de l'islam : la prière, il semble prendre une valeur hautement plus symbolique quand il est effectué de manière collective. Il est dit qu'une prière en commun vaut 27 fois plus qu'une prière individuelle. La démarche doit être intime mais le croyant doit prendre en compte qu'il participe d'une communauté en étant au cœur d'une harmonie collective. Le fait que tous les musulmans soient contraints sous une même latitude de faire la prière à la même heure dans la même direction, leur rappelle en permanence l'attachement à cette communauté.

L'ensemble des éléments, qui constituent la pratique de l'islam, est dicté par une volonté de retour aux sources spirituelles. Le temps déformant la vision de l'islam et entraînant l'oubli, le fidèle à travers la pratique de la prière mais aussi du jeûne, du pèlerinage et des fêtes qui commémorent les événements essentiels du récit religieux, doit faire acte de souvenir pour préserver son état de conscience envers Dieu, mais aussi envers son message. Pour cela, la prière a un caractère très prenant pour les musulmans, elle doit s'effectuer 5 fois par jour. Son déroulement est très précis et implique des attitudes et des rituels immuables, conformément à cette volonté de souvenir authentique.

¹ La Umma est la communauté des croyants qui transgresse tous les clivages politiques et géographiques



Le pèlerinage à la Mecque comprend la circumbulation autour de la Kaaba, la visite de la ville de Mina et de la Plaine d'Arafat où le Prophète fit son sermon d'adieu



La ville de La Mecque où se situe la Kaaba, le centre spirituel de l'islam.

2. Conception de l'espace dans le monde musulman

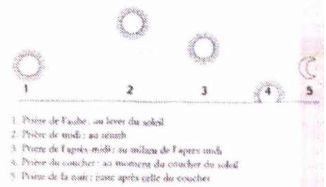
Ce qui confère une aptitude à entrer en contact avec le divin, ne semble pas dépendre du lieu dans lequel on se trouve, mais bien plus de l'état dans lequel on se place. En effet les notions de sacré et profane qui s'attachent aux lieux généralement dans les religions, sont traduites en Islam par les notions de pur et d'impur. Le sacré est incarné uniquement dans le Coran et dans la symbolique de la Kaaba. Les rites purificateurs ont donc un rôle majeur, c'est en les réalisant que le musulman se prédispose à cheminer vers Dieu et non pas simplement en entrant dans un lieu particulier. Une citation du Coran atteste bien de ce détachement aux lieux consacrés « la terre entière est une mosquée ». L'espace est donc indifférencié à l'exception de la Mecque et de la Kaaba.

Les prières s'effectuent 5 fois par jour à des moments précis entre le lever et le coucher du soleil : la prière de l'aube au lever du soleil, la prière de midi quand le soleil est au zénith, la prière du milieu d'après midi puis celle du coucher du soleil suivi de celle de la nuit. Les prières se rapprochent de plus en plus avec la fin de journée car elles résument la vie cosmique. Ces prières nécessitent trois obligations : les ablutions, être habillé décemment, être orienté vers la Mecque. Les ablutions sont « l'acte de purification par lequel le croyant quitte l'univers du profane pour entrer dans celui du sacré »¹. Il passe de l'état d'impureté à celui de pureté. Cet état peut être rompu après toute perte de matière organique, après une perte de conscience ou encore après avoir consommé des aliments interdits (porc, vin). Cet état d'impureté ne trouve pas sa source dans une approche hygiéniste mais dans le fait que chaque chose doit être à sa juste place, si ce n'est pas le cas alors on parle d'impur (le vin est par exemple une boisson du paradis, sur terre il n'est donc pas à sa juste place donc il est impur)². Le monde est donc organisé dans l'islam selon ce principe. La prière peut ainsi s'effectuer dans tout lieu à partir du moment où l'état de pureté est atteint. Il s'y attache alors un caractère « sacré ». De même il convient de se trouver dans cet état de pureté lorsque l'on est confronté à des objets, lieux ou attitudes ayant trait au divin. Ainsi le Coran rédigé par Dieu, ne peut être approché sans purification, de même que les attitudes prescrites par Dieu, le jeûne et la prière ne peuvent s'effectuer sans avoir atteint ce même état de pureté. Cette charge symbolique ordonne l'espace chez les musulmans, à travers les rites religieux et particulièrement les ablutions qui ont pour fonction, de garder cette frontière consciente dans l'esprit des croyants, et visible dans l'espace quotidien. La prière implique des pratiques traditionnelles de rapport au sol très importantes. Le corps participe à l'acte d'adoration, l'homme est engagé dans sa totalité : ce qui exige une sacralisation du corps. Lors de la prière le fidèle est au contact direct de l'environnement et notamment du sol. Ce qui fait dire à Titus Burckhardt³ que l'élément consacré est le sol lui-même. Le fidèle se déchaussant avant d'entamer sa prière et de s'installer à la place où il entend s'y consacrer. Tous les gestes du culte doivent être accompli avec précision pour valider le rite, car ils donnent la permission de l'invisible pour passer la frontière qui sépare le sacré du profane. Dans les pays musulmans cette frontière s'est quelque peu désagrégée. Les lieux haram ou

¹ Citation issue du « Dictionnaire des symboles musulmans. Rites, mystiques et civilisation », Ed. Albin Michel, Paris 1995

² Ces notions sont présentées dans l'ouvrage « comprendre la culture arabo-musulmane » de Xavière Remacle, voir Biblio.

³ « L'art de l'islam, langage et signification »



DAR EL HARB



1. Les prières quotidiennes dans l'Islam. (« Comprendre la culture arabo-musulmane »)
- 2.3.4. Hommes en prière. (« L'Art de l'islam. Langage et signification »)
5. Spatialité du Dar el Islam et du Dar el Harb, chez les musulmans. (« Comprendre la culture arabo-musulmane »)

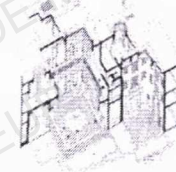
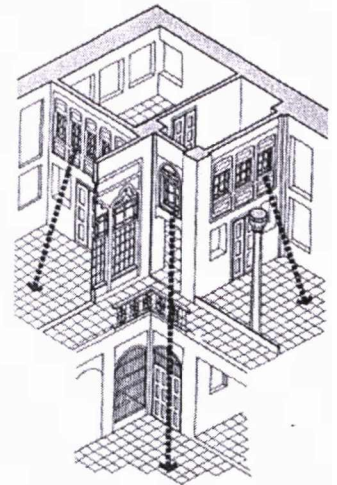
chargé de baraka, c'est-à-dire les lieux privilégiés qui concentrent l'énergie divine, ont été chargé, au cours du temps, d'un pouvoir de rayonnement. La proximité de la Mecque et de la Kaaba ainsi que l'application de la sharia sur ces territoires a donné lieu à une géographie sacrée qui tend à généraliser, dans ces espaces, l'influence du haram. C'est ce que X. Rémacle appelle « zone profane sacralisée ». Le Dar-el-islam est issu de cette logique par la responsabilité des hommes. La pratique de la loi islamique a conféré à ces territoires une marque sacrée. Ainsi par sacralisation du quotidien, l'islam a conditionné l'urbanisme, l'architecture, l'organisation de la maison, la disposition des pièces etc.... Puisqu'en islam, tout acte dès lors qu'il est réalisé avec le souvenir de Dieu est considéré comme sacré, tout peut donc être sacraliser et se charger d'une dimension spirituelle.

L'espace sexué

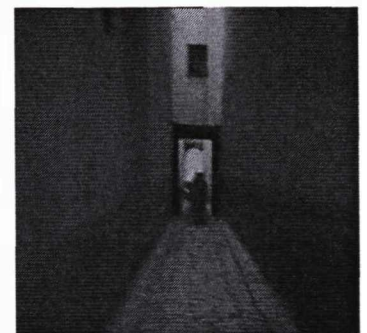
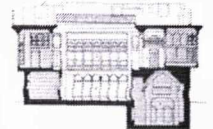
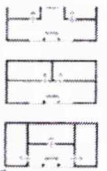
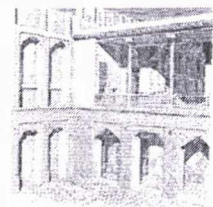
La tradition musulmane est basée sur un modèle de société patriarcale et phalocratique. L'espace y est fortement sexué, les lieux sont rarement mixtes, hommes et femmes sont rigoureusement séparés. Ils ne se rejoignent que dans le cadre familial et conjugal. Cette séparation trouve ses sources dans le mode de fonctionnement de la société pré-islamique, mais également dans l'ordonnancement du monde que l'islam suggère. En effet, la femme dans l'islam est souvent liée au monde de l'impureté en raison de son cycle qui la met périodiquement en état d'impureté à cause du sang. La prière du vendredi proscrite aux hommes n'est alors pas obligatoire pour les femmes. Par ailleurs la femme est associée à l'intimité, au privé, à la jouissance sexuelle et doit être ainsi caché de la vie publique. On considère la femme comme impudique en soi, elle est alors « tolérée » couverte d'un voile qui la renvoie à l'intériorité. A l'homme, correspondent les espaces publics, la vie à l'extérieur, la femme est rattachée quant à elle, à sa maison et à l'intériorité. Alors que la réputation d'un homme s'acquiert, celle de la femme se préserve. L'honneur de la femme et différent de celui de l'homme, il dépend davantage de ce que la femme ne fait pas que de ce qu'elle fait.

Des espaces introvertis

On peut également tirer des principes de l'islam, la compréhension d'une conception de l'architecture traditionnelle musulmane. En effet, l'intérieur de la ville traditionnelle est conçu à l'image de la conception que les musulmans se font d'une communauté. Les maisons se jouxtent et s'imbriquent, les murs sont aveugles et de couleurs uniformes. Rien ne laisse deviner les différences sociales. Les possessions matérielles sont à l'abri du regard. Par ailleurs la liberté individuelle et familiale se cherche dans l'intériorité, dans le repli sur soi. Selon Xavière Rémacle, les musulmans voient cette attitude comme étant le respect de l'ordre social. D'autre part la notion d'intimité n'est pas réellement individuelle, mais plutôt familiale, l'espace privé est toujours partagé avec quelqu'un, les pièces sont rarement fermées, on ignore la notion de chambre individuelle. Ce qui compte avant tout c'est de respecter la séparation des sexes. A la femme correspondent les espaces les plus privatifs ou se retrancher en cas de visite d'un étranger. Le patio intérieur traditionnel lui permet de disposer d'une ouverture sur le ciel, la toiture terrasse lui donne la liberté de rencontrer ses voisines et les moucharabiehs, d'observer sans être vu, la cuisine est un lieu par ailleurs



1. Coupe axonométrique montrant les positions stratégiques des moucharabiehs.
2. Coupe axonométrique d'une maison à Alep.
3. Plans et axonométrie d'une maison à Fez. ("Urban form in the Arab world, Past and present")
4. La Médina ("The Mosque, history, architectural development & regional diversity")



1. Coupe axonométrique montrant les positions stratégiques des moucharabiehs.
2. Coupe axonométrique d'une maison à Alep.
3. Plans et axonométrie d'une maison à Fez. ("Urban form in the Arab world, Past and present")
4. La Médina ("The Mosque, history, architectural development & regional diversity")

spécifiquement féminin. La maison suit donc les principes de la tradition musulmane, elle offre également un espace aux visiteurs qui permet néanmoins, à l'intimité d'avoir toujours sa place.

3. L'espace de la mosquée

Le terme de mosquée ne qualifie pas dans la langue arabe un lieu mais une attitude, il est issu du terme *masjid* qui signifie « lieu du prosternement ». Pour cela la mosquée est d'abord une fonction : celle que remplissent ces quelques cailloux sur le sable, que sont les aires de prière des nomades dans le désert. Si un musulman veut prier dans une quelconque pièce alors celle-ci devient *masjid*. La Mosquée n'est pas un espace consacré, c'est l'espace où le voyage spirituel va pouvoir s'effectuer en commun, une sorte de « vaisseau ». Si tout lieu peut donc prétendre accueillir la prière, c'est la communauté des croyants dont la prière s'élève d'une même voie qui confère à la mosquée son aspect sacré. Car le divin n'est pas localisable dans cet espace, il est « au-delà des murs ». La spatialité de cet édifice renvoie alors, à un simple lieu de réunion aux valeurs égalitaires, un espace de prière « Concret » comme le nomme H Lefebvre, celui des « gestes, parcours, corps et mémoire, symboles et sens ». Par ailleurs l'image du vaisseau m'a paru intéressante car la mosquée tente de faire un tremplin vers ce qui est sacré dans l'Islam : le Coran et la Kaaba, centre symbolique de l'islam. En dehors de ces deux éléments l'Islam ne possède pas d'autres symboles forts, c'est « dans la virtualité et l'insaisissable que la transcendance vers Dieu peut être effectuée ».

« L'espace d'une mosquée est comme le segment d'un des innombrables cercles concentriques entourant le sanctuaire de la Mecque. Alors que toutes les églises ont des axes parallèles, toutes les mosquées du monde convergent »¹.

Le sanctuaire de la Mecque est la Kaaba², l'image qu'il renvoie est archaïque abstraite et mystérieuse. Comme la traduction de son nom l'indique, c'est un cube dont les dimensions sont relativement importantes³. C'est un objet vide qui contient, enchâssé dans l'un de ses murs, une pierre noire sans doute une météorite qui évoque le divin. Il est recouvert d'un vêtement, un drap noir brodé d'inscriptions en or. Le pèlerinage à la Mecque induit le retour aux origines. Il comprend la procession en forme de circumbulation autour de la pierre noire. Ce sanctuaire est le « lieu » sacré de l'islam. C'est le seul objet façonné faisant obligatoirement parti du culte musulman, son rôle liturgique est central puisqu'il est considéré comme le centre du monde, en tout cas le point de connexion avec Dieu.

Le mur de la quibla, (direction) dans la mosquée, est un mur de chevet perpendiculaire à la direction de la Mecque. L'espace de prière est orienté à travers la quibla vers le centre sacré de l'islam, tous les fidèles se tournent dans cette direction pour prier. Cette orientation est

¹ Citation issue de « L'Art de l'islam » de Titus Burckhardt

² Dans la période préislamique la Kaaba représentait le panthéon des dieux polythéistes, Mahomet va donner à ce lieu un sens nouveau. Il faut noter que dans les premiers temps de l'islam le rattachement à la tradition judéo chrétienne avait induit la reconnaissance de Jérusalem comme lieu de connexion avec la présence divine. Les musulmans se tournaient donc dans sa direction pour effectuer les prières. Cependant le judaïsme a rejeté la mission de prophétie attribuée à Mahomet en raison de ces origines, les musulmans se sont ainsi détournés de Jérusalem pour s'orienter vers la Kaaba. L'islam a attribué à ce « lieu » une légitimité à travers l'histoire biblique. Un premier édifice y aurait été élevé par les anges mais le déluge l'aurait totalement détruit. Abraham et son fil Ismaël l'aurait reconstruit.

³ 10m/12m en plan et 16m en hauteur

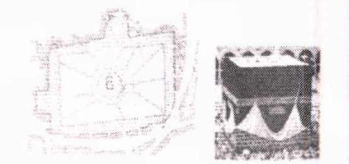
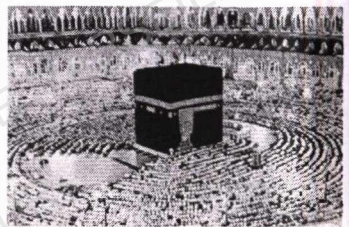
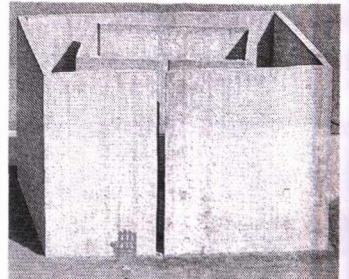
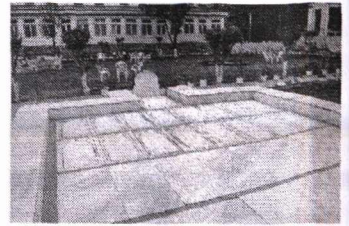
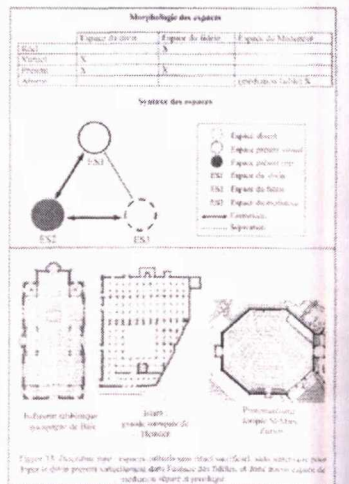


Figure 28. Plan de la grande Mosquée de la Mecque avec au centre la Kaaba, le sanctuaire de la Kaaba. Un des bâtiments Musées de Téhéran, montrant le changement d'axe de la structure dans la construction moderne de l'Islam.



1. Espace extérieur de prière dans un hôtel
2. Le changement d'axe, musée de Téhéran (« L'Art de l'islam. Langage et signification »)
3. Circumbulation autour de la Kaaba
4. Plan de la grande mosquée de la Mecque (« Les machines à faire-croire »)
5. Morphologie : absence de sanctuaire divin et d'espace de médiation privilégié (« Les machines à Faire-croire »)

une des obligations du culte. L'ensemble des mosquées tente d'assumer cette orientation dans leur morphologie générale. Cette contrainte donne lieu parfois à des ruptures dans le tissu urbain ou bien à des désaxements.

4. L'architecture au service du message spirituel

L'abstraction

« L'homme ne peut que s'approcher de Lui par ce qu'Il a dit de Lui-même, mais jamais l'humain ne pourra Le saisir ni Le définir dans Son absolu »¹

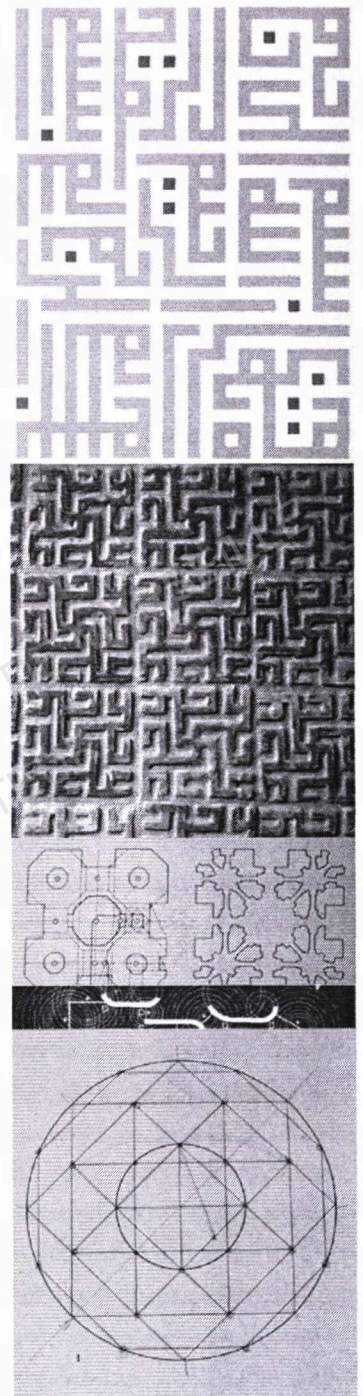
Si je m'attarde quelque peu sur les fondements de l'islam, c'est parce que certains principes ont un réel écho dans les moyens d'expression spatiaux, artistiques et architecturaux du monde musulman. Selon Ahmed Mahfoud, architecte et enseignant de religion, « avant de se demander comment l'architecture d'une civilisation est faite, il convient de se demander pour quelle raison cette architecture est ainsi conçue et quelle finalité elle entend servir »². Selon ses propos, l'aspiration à reconnaître Dieu comme unique et absolu et, d'énoncer qu'« il n'existe point de réalité en dehors de Dieu » donne lieu à un langage formel qui découle de cette spécificité. En extrayant l'homme des insignifiances et des absurdités de l'existence, l'islam doit s'écarter de tout ce qui est relatif. Or le figuratif est de cet ordre. L'architecture islamique fait donc référence aux signes plus qu'à l'image. La calligraphie et l'Art islamique vont dans ce sens puisqu'ils tendent vers l'abstraction. La géométrie est donc le moyen par excellence qu'utilisent les artistes et architectes musulmans à travers des moyens plus qualitatifs que quantitatifs. La finalité de cet exercice n'est donc pas d'évoquer Dieu, mais simplement à travers une beauté abstraite, de permettre aux hommes d'élever leurs esprits vers celui-ci, par la transcendance.

L'infini

Parallèlement, le concept selon lequel Dieu habite dans l'insaisissable, exclut toute idée de représentation d'un espace divin : « Dieu est au-delà des murs ». Le seul centre auquel peut s'adresser le culte musulman est celui symbolisé par la Kaaba et ce dernier est lui-même orienté vers le Ciel. Tous les musulmans du monde sont donc tournés vers cette direction qui aspire à l'absolu et à l'infini. Cette notion définit une certaine vacuité de l'espace, qui n'est pas lui-même chargé d'une concrète interface avec le divin. Selon A Levy, la mosquée est orientée mais elle n'invite pas à progresser dans une certaine direction. Chaque endroit possède toute sa plénitude, ce qui est évident selon lui, dans les mosquées à péristyle, car « le véritable objet de l'architecture islamique c'est l'espace comme tel, dans sa plénitude indifférencié ». Cette caractéristique de l'espace sacré musulman s'explique également par la faible part accordée à la médiation. L'islam rejette catégoriquement tout intermédiaire entre Dieu et le croyant. L'imam qui dirige le prêche n'a reçu aucune ordination, sa place « devant les fidèles » ne lui est accordée qu'au prétexte d'une meilleure connaissance de l'islam. Il ne revêt aucun rôle de transmission ou d'accès au divin durant la liturgie. D'où l'expression

¹ Citation issue de l'ouvrage « De l'islam » de T. Ramadan, voir bibliographie.

² Citation extraite du texte « Dieu au-delà des murs » rédigé par A. Mahfoud dans l'ouvrage « La mosquée dans la cité »



1. La basmalah, formule prononcée par les musulmans en calligraphie (« De l'Islam »)
2. Calligraphie koufique d'un dôme (« L'art de l'Islam »)
3. Tracés géométriques d'un tombeau
4. L'art des courbes
5. Figure géométrique du Dôme du Rocher (« L'art de l'Islam »)

indifférenciée de l'espace, la mosquée n'ayant pas de centre sacré à l'intérieur de ces murs, ni de place pour un intermédiaire, aucune hiérarchie ni progression dans l'espace n'a lieu. Tout a son importance, la niche de prière (le mihrab) n'est là que pour indiquer la direction (quibla).

L'art de faire participer le multiple à l'unité

Les notions d'unicité et de transcendance de l'islam sont essentielles à la compréhension des systèmes spatiaux qu'ils ont engendrés. L'architecture et les arts islamiques ont transcrit ces valeurs à travers des structures unitaires mais non statiques. Dans l'ornementation les motifs infinis et absolus traduisent cette conception. L'entrelac par exemple, selon Philippe Panerai, « n'offre ni de résidu, ni de figures majeures qui se découpent sur un fond neutre. Tout est forme et fond et c'est seulement la couleur qui permet de faire émerger des motifs qui se combinent avec d'autres, semblables ou différents, se déforment et se retrouvent comme éléments d'un motif plus grand dans un jeu de constellations, de symétries multiples, de centralités partielles et de renvois qui se répètent jusqu'à occuper toute la surface allouée »¹. Ces jeux géométriques proposent une vision dynamique et contemplative à la fois. L'ornementation, si elle est parfois considérée comme superflue dans l'architecture contemporaine et, a été maintes fois discréditée, joue ici le rôle de médiateur. Il s'agit d'un élément indissociable de l'architecture islamique, porteur de symboles et d'évocations. « C'est une manifestation des plus extérieures de la religion qui reflète ce qu'il y a de plus intérieur dans cette même religion, en harmonie avec le rite. L'art islamique est la liturgie dans son abstraction »² d'après P. Panerai. Les courbes et lignes y symbolisent la raison et l'intuition. En effet le détail est révélateur ou pas, aperçu il détruirait l'unité et serait commenté, ici il est approfondissement, lieu de la plus extrême concentration d'une logique qui gouverne le bâtiment. Il accroît la tension.

Du point de vu spatial, la volonté de tendre à l'infini est présente, selon Titus Burckardt, dans l'architecture de la Mosquée de Cordoue où la profusion des points d'appui fait disparaître les limites de l'espace. Ce dernier semble pouvoir s'étendre à l'infini³. L'unité de l'espace est donnée à partir du rythme. Par ailleurs le type de salle hypostyle omniprésent dans l'architecture islamique implique selon cet auteur une lecture de la diversité et de l'infini tout en présentant des espaces individualisés se suffisant à eux même. Il sous entend ainsi, qu'on peut y lire l'intimité du culte qui s'inscrit dans une conscience de la collectivité. Une certaine unité à l'image de l'unicité divine.

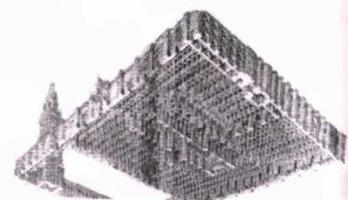
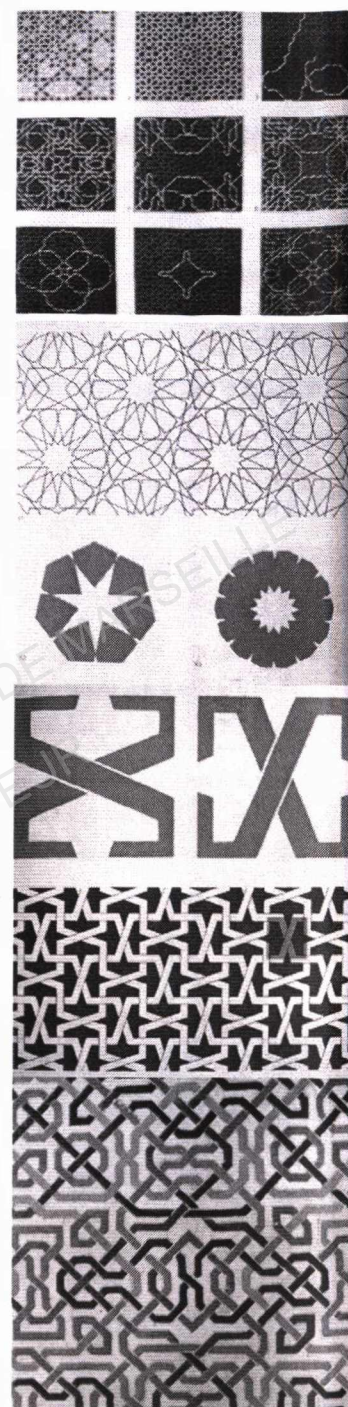
L'eau

Symbole de l'élément, qui fait de la terre le lieu de la vie et la demeure des hommes. L'eau est considérée comme pure et purifiante. Son rôle est majeur dans le processus de purification.

¹ Citation extraite de « Géométrie : décor, construction, architecture », Philippe Panerai, n°20-21, 3^{ème} et 4^{ème} semestre

² Philippe Panerai : Géométrie : décor, construction, architecture, n° 20-21, 3^{ème} et 4^{ème} semestre

³ Titus Burckhardt, « L'art de l'islam », voir bibliographie



1. Dessins et tracés pour la réalisation de décor. (« L'Alhambra »)
2. base des motifs de l'entrelacs (« Islamic Ornamental Design, 1001 motifs ornementaux »)
3. Décor de mosaïque (« L'Alhambra »)
4. Vue axonométrique de la mosquée de Cordoue

La lumière

Il s'attache à la lumière une dimension sacrée. Dans l'islam, « Dieu est la lumière des Cieux et de la Terre. Sa lumière est semblable à un tabernacle où se trouve une lampe ; la Lampe est dans un Verre ; le Verre est comme un astre brillant ; elle est allumée par un Arbre béni, dont l'huile éclairerait, ou peu sans faut, même si nul feu ne la touchait. Dieu guide vers Sa lumière qui il veut ¹ ». Selon la tradition musulmane un souffle anime le cœur de chaque être, il est une aspiration qui nous incite à rechercher le transcendant. Cette dimension se traduit par une lumière « an nur ». Cette lumière symbolise une révélation avant « les révélations ». La lumière du message de Dieu ranime ce souffle originel présent en tout homme. Les versets du Coran sur cette lumière sont la plupart du temps représentés et calligraphiés dans le mihrab. La lumière porte donc une symbolique très importante.

Elle est très travaillée dans l'architecture musulmane. Son emploi relève de différents processus. Lumière diffuse et filtrée pour les espaces intérieurs, elle est offerte comme une chose rare et fragile qui dessine les volumes renvoie des motifs, quadrille et raye le sol. La lumière pénètre dans l'espace avec parcimonie et contrôle. A l'extérieur les artistes musulmans s'emploient à traiter la vibration lumineuse sur les parois des édifices. Jeu de relief, création d'ombres, la lumière révèle le décor. Elle anime les murs et les habille.



1. Lumière filtrée dans un hammam
2. Projection d'ombres d'un moucharabieh (« L'art de l'islam »)
3. Reliefs du minaret de Hassan à Rabat (« L'architecture de l'Islam »)

¹ Le Coran 24/35

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

C. Les fonctions de l'espace culturel

Résumé et Conclusion

La liturgie dans la religion musulmane est très réduite, le rendez-vous du Vendredi ne correspond pas à un « office », la prière est seulement collective. Ce qui la distingue des autres prières quotidiennes, c'est la présence de l'imam, qui ce jour là dirige les invocations et dispense un prêche aux fidèles. Les éléments qui participent à la liturgie sont d'une part, la configuration de l'espace lui-même, les symboles véhiculés par l'ornementation et la calligraphie, et d'autre part la chaire de l'imam, qui symbolise également l'emplacement de Mahomet dans la tradition (minbar) et la niche de la quibla, qui indique l'orientation de La Mecque (mihrab).

La salle de prière est donc un espace très peu meublé dont le sol prend alors une très grande importance. Dans la pratique du culte le fidèle se déchausse et s'installe à même le sol. Celui-ci prend alors une valeur symbolique.

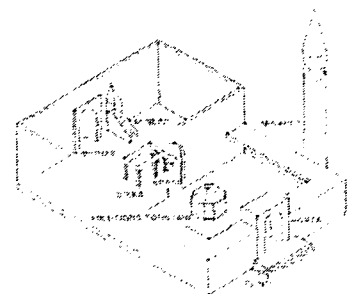
Les rites de passage qui permettent de changer d'état et appréhendent le fidèle à cheminer vers Dieu se déroulent en amont de la salle de prière. Cette zone intermédiaire est fortement identifiée par le patio. Les espaces de purification, non déterminés spatialement dans la mosquée traditionnelle, puisque les ablutions s'effectuaient autour de la fontaine du patio, correspondent aujourd'hui à des espaces spécifiques offrant davantage de commodités. Le patio est cependant toujours un élément qui organise le changement d'état de l'individu, il peut par ailleurs être une extension à la salle de prière, mais ce qui le rend essentiel dans une grande mosquée, c'est sa capacité à induire des pratiques sociales, d'échanges et de dialogues entre les individus. D'autre part, si la mosquée n'est pas caractérisée par une hiérarchie spatiale comme le sont les édifices catholiques, elle met en place une séparation entre l'espace masculin et l'espace féminin. Cette caractéristique n'est pas visible dans les mosquées traditionnelles, cependant des exemples de mosquées en France montrent que la dissociation des espaces de prière et des cheminements est importante. Elle doit s'effectuer en amont des espaces d'ablution.

En ce qui concerne le minaret, s'il ne remplit plus aujourd'hui de fonction (appel à la prière), il témoigne cependant de la vie spirituelle au-delà des frontières du bâtiment et affirme l'islamité de l'édifice culturel.

Parallèlement la mosquée met aujourd'hui en scène des pratiques ne pouvant plus trouver une application dans la ville. Des salles des fêtes et de réunion sont alors prévues pour célébrer les événements rituels non consacrés qui rythment la vie des musulmans.

La liturgie

La liturgie dans la pratique du culte musulman ne nécessite, à l'intérieur de la salle de prière, que très peu d'éléments. Comme on l'a dit précédemment, l'espace lui-même, les symboles véhiculés par l'ornementation et la calligraphie y participent pour une large part. La prière journalière ne réclame pas nécessairement la présence d'un intermédiaire. Par contre, le vendredi, jour de la prière collective par excellence, a lieu la khoutba qui nécessite l'intervention d'un imam. Cependant, la prière ne se différencie que très peu dans ses rites.



1. Les composants standard de la mosquée (« The Mosque, history, architectural development and regional diversity »)

Les ablutions sont faites à l'identique, ainsi que les rak'a, invocations et prières qui s'effectuent à même le sol symbolique, très souvent recouvert de tapis. La quibla est bien sûr un élément essentiel qui permet au fidèle de s'orienter vers la Mecque, cette direction est indiquée par une niche, le mihrab. Il s'agit d'un élément récurrent dans les lieux de culte, de la même manière que le minbar qui se trouve adossé le long du mur de la quibla. Il s'apparente à une chaire en forme de trône à degré. C'est un élément qui est apparu sous al Walid, calife omeyyade. Il s'agit en réalité du prototype d'une sorte d'escabeau qu'utilisait le prophète pour prêcher devant les fidèles. Les imams par la suite ont occupé cette place pour pouvoir dispenser leur prêche. Néanmoins la dernière marche n'est pas accessible car elle symbolise l'emplacement occupé autrefois par Mahomet.

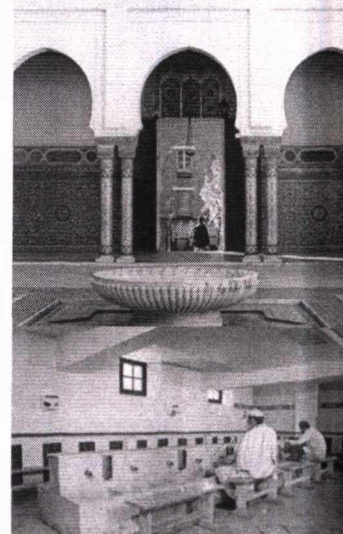
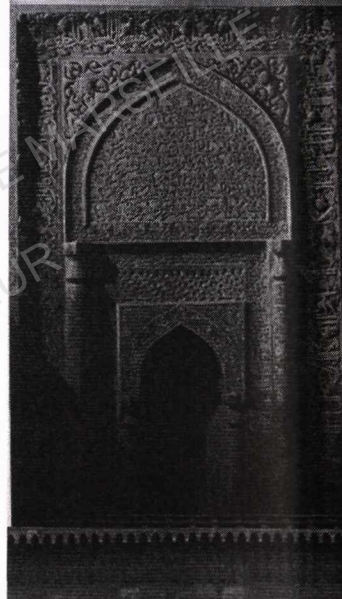
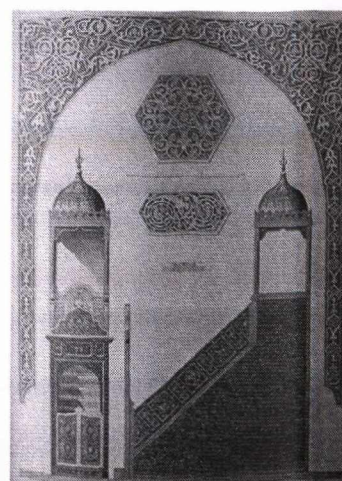
Les rites préparatoires

Pour ce qui est des ablutions et des rites de passage, qui permettent de franchir de manière invisible la frontière du sacré, ils se déroulent en amont de l'entrée de la salle de prière. Le fidèle a alors l'occasion de se préparer à « changer de monde » par un rite spécial. Cette zone intermédiaire est fortement identifiée, dans la tradition musulmane, par le patio appelé *sahn*. Cette cour intérieure est un lieu de recueillement, de rassemblement et de prière à l'écart de l'agitation urbaine, introverti et accessible au terme d'un processus complexe de transitions et de ruptures d'échelles. Tous les espaces nécessaires aux rituels préparatoires, les cheminements et les différentes affectations d'espace ne sont pas visibles dans l'architecture traditionnelle de la mosquée car ils ne sont pas réellement définis spatialement. Les ablutions avaient lieu dans une fontaine placée au milieu du patio et la séparation des hommes et des femmes s'effectuait à l'aide de paravent ou encore par l'utilisation d'une partie de la salle de prière par les hommes et de l'autre par les femmes. Cependant la séparation, entre hommes et femmes est aujourd'hui de plus en plus effective, et l'évolution des notions d'intimité et d'hygiène, a donné lieu à l'apparition d'espaces sexués pour les ablutions. D'autre part, le maintien de l'état de pureté peut être mis en danger dans la mixité de l'espace, c'est pourquoi les cheminements entre hommes et femmes sont souvent dissociés en amont des rites purificateurs. Cette caractéristique n'existait pas dans les tous premiers temps de l'islam, mais elle a pris aujourd'hui, différents aspects selon les aires géographiques. Actuellement en France cette séparation est appliquée dans la plupart des lieux de culte musulmans¹. La mosquée n'est pas caractérisée par une hiérarchie spatiale comme le sont les édifices catholiques, par contre elle met en place une séparation entre l'espace masculin et l'espace féminin.

Le patio

La cour intérieure, quant à elle, revêt une charge symbolique importante. Dans les mosquées traditionnelles, elle occupe une place prépondérante et tend à être quasiment confondue avec l'espace sacré lui-même. L'oratoire, ou salle de prière est totalement ouvert sur cet espace avec lequel il communique directement par des portiques ou arcades. Aucune limite avec la salle de prière proprement dite ne lui est imposée. La prière ayant lieu

¹ Ex : mosquée de la rue de Tanger à Paris avec salle à part équipée d'un système de sonorisation qui retransmet le prêche et la prière



1. Minbar
2. Mirhab
- (« The Mosque, history, architectural development and regional diversity »)
3. Fontaine et patio de la Grande Mosquée de Paris
4. Salle d'ablutions à la Grande mosquée de Paris

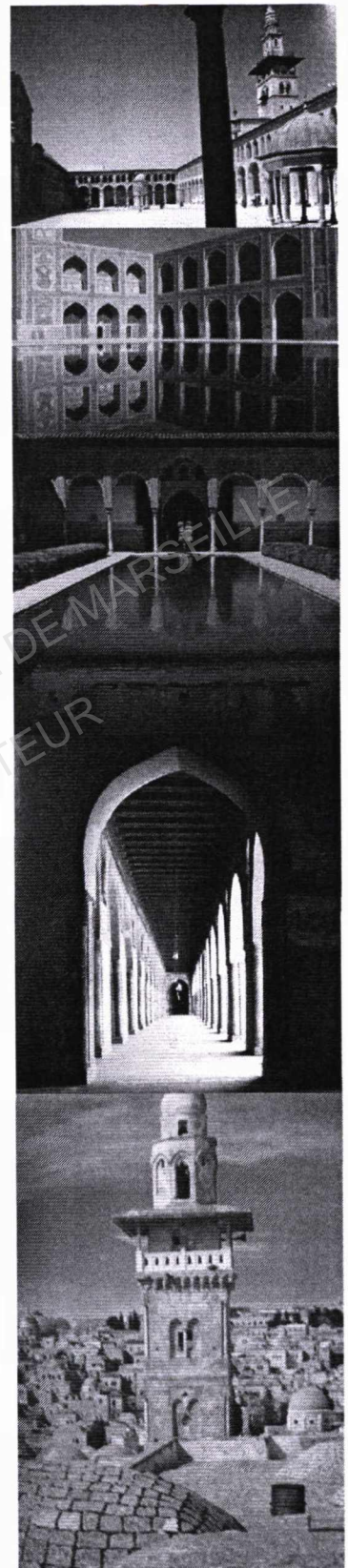
indifféremment sous l'espace couvert ou dans cet espace à ciel ouvert. Le patio fonctionnait donc très souvent comme une extension de l'espace de prière. Par ailleurs, le mot djama qui qualifie la « grande mosquée » signifie par ailleurs « forum », et détermine clairement le rôle étendu que doit jouer ces édifices. Définir cette notion spatialement est difficile mais il semble que ce soit la similitude des mosquées traditionnelles avec les modèles d'agora grecque qui confère à l'édifice cette aptitude aux dialogues et aux échanges qui caractérise le forum. Dans la définition de la mosquée, certains spécialistes parlent d' « espace temporel » en complément du « temple spirituel » et signifient qu'on peut aménager le temporel comme on l'entend. Le patio semble être, dans la plupart des cas, cet élément de socialisation. C'est pourquoi, peut être, toute grande mosquée est composée d'un patio alors que les mosquées de quartier n'en possèdent pas irrémédiablement un.

Le minaret

Le minaret ne fait pas partie des éléments architecturaux des mosquées des premiers temps, l'appel à la prière « adhan », s'effectuait depuis la toiture terrasse de la mosquée au chant du muezzin. Il est apparu, cependant très rapidement, comme un élément essentiel de la symbolique religieuse. Dans le paysage du Maghreb, le minaret de la mosquée se détache clairement du reste des constructions. Aujourd'hui l'adhan ne s'effectue plus depuis le minaret, cependant, il reste un signe dans la ville qui témoigne de la vie spirituelle. Il est à la fois à une érection verticale, orientée vers le ciel, mais aussi un lieu horizontal où se répandait la parole pieuse. Son élévation vers le ciel définit, d'autre part une symbolique des éléments cosmiques qui régulent la pratique du culte musulman. Que ce soit le cycle solaire au cours d'une journée pour les 5 prières quotidiennes ou bien le cycle lunaire sur lequel est calé les grandes fêtes ou observances religieuses.

Les espaces connexes à la mosquée

Aujourd'hui, l'édification de lieux culturels musulmans en Europe est souvent conjointe à l'édification dans un même périmètre d'une salle polyvalente ou salle des fêtes. Ces espaces supplémentaires sont nécessaires à la célébration de différentes festivités. En effet, l'islam ne prévoit pas de sacrements pour les différentes étapes qui jalonnent la vie d'un musulman, à l'image du christianisme. Pourtant le musulman progresse dans la vie à travers différents rites de passage initiatiques : le jour du nom, la circoncision, la récitation du Coran et le premier Ramadan qui confirment au fur et à mesure la responsabilité morale et religieuse de l'enfant. Cependant il s'agit d'une évolution implicite, reconnue par la société musulmane, mais qui ne fait l'objet d'aucun « office » spécifique, à l'image des bénédictions et sacrements présents dans les autres religions. L'éducation religieuse ne consiste pas à faire de l'enfant un bon musulman, mais à lui rappeler qu'il l'est déjà. Selon ce principe, aucun rite d'initiation véritablement religieux n'existe car l'enseignement est basé sur la mémoire et la répétition, « on vient confirmer ce que l'on est déjà par essence ». La mosquée est un lieu de prière uniquement, et aucun intermédiaire ne pourrait exister entre l'homme et Dieu, celui-ci est responsable. De la même manière, le mariage n'est qu'un contrat en islam qui ne nécessite, selon cette même logique, aucun « office » spécifique, et les funérailles ne sont pas plus célébrés, si ce n'est dans l'intention des prières qui



1. La cour à arcades de la Grande Mosquée de Damas
2. Patio de la mosquée du Shah à Ispahan (« L'architecture sacrée »)
3. La cour de l'Alhambra (« Alhambra »)
4. Galerie de la mosquée Ibn Touloun

constituent à elles seules la cérémonie (récitation du Coran et prière). Les défunts ne sont d'ailleurs pas admis dans l'espace de prière. Certains aménagements spécifiques peuvent cependant permettre que ces derniers se trouvent à proximité de cet espace, notamment près du mur de la quibla. Les salles polyvalentes peuvent donc servir aux usages, coutumes et fêtes informelles qui entourent de tels événements. Elles sont également nécessaires durant les fêtes religieuses annuelles.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

D. Les significations et fonctions de l'Institut islamique

Résumé et Conclusion

La théologie et les sciences scripturaires découlant du Coran ont toujours eu une importance capitale dans l'islam. La vision de la science et la foi y est associée. Les lieux de formation religieuse ont donc toujours été étroitement liés à la mosquée, dans l'espace mais aussi dans leur composition. D'autre part, l'organisation de ces écoles présente, comme constante, une certaine rationalité. Même si aujourd'hui on peut réaliser des institutions sur les modèles variés des écoles et facultés, il me semble intéressant de proposer des espaces qui conservent cette relation avec la mosquée et dont l'organisation dans l'espace fasse sens par rapport aux principes religieux.

Pour ce qui est de l'encadrement religieux, il s'adresse aux enfants et adultes par le biais des écoles coraniques, il semble important de le distinguer de la formation qualifiante. La pédagogie de cette école est généralement basée sur la mémorisation et la récitation du Coran. Elle initie également les élèves à l'arabe classique, et aux principes de l'islam et du culte. On pourra proposer une petite structure assez souple, avec des espaces d'accueil assez importants pour les parents et des salles adaptées aux plus petits. D'autre part, on pourra prendre modèle sur les écoles de langue.

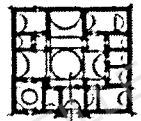
Les observations des revendications des populations musulmanes ainsi que les fonctions qui s'attachent généralement à une grande mosquée montrent que la formation théologique et l'encadrement religieux sont des éléments essentiels qui doivent trouver leur place au sein de la « grande mosquée ». C'est donc à partir des lieux de formation actuels et de l'histoire de l'enseignement religieux que nous entreverrons comment cette fonction doit s'établir dans le projet.

Les significations de l'enseignement islamique

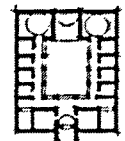
La conception initiale de la mosquée met en scène des aptitudes pédagogiques. L'islam ne faisant pas d'opération de séparation entre l'étude et la religion, il associe la vision de la science et de la foi. Comme le signifie Tariq Ramadan, « Le cœur a ses raisons que la raison reconnaîtra ». Aussi, il n'est pas envisageable de se contenter de prier sans avoir la curiosité d'expliquer le sens de cette pratique et d'y donner un enseignement. L'enseignement dans les premiers temps de l'islam s'effectuait dans l'espace même de prière : massala¹. Mais cette fonction s'est traduite progressivement par l'apparition d'espaces spécifiques, les madrassas, indépendantes ou connexes à la mosquée. L'organisation de ces édifices fait appel à des principes rationnels. Les cellules sont disposées autour du patio, le sanctuaire y est plus réduit et l'ensemble s'ouvre sur la cour intérieure. Ses écoles s'apparentent à des édifices consacrés, leur organisation se lit clairement dans leur plan (notamment la composition en carré qui définit 4 espaces distincts

¹ La massala est le terme qu'on peut utiliser pour définir la salle de prière étant donné que le terme « mosquée » tend à être généralisé dans son usage à l'ensemble de l'édifice qui comprend cependant diverses fonctions.

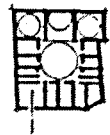
Madrasés



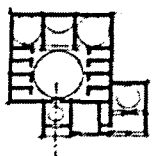
23. Nihsar, madrasé de Yagi-Basa, 1150



24. Konya, madrasé Sircali, 1242



25. Konya, madrasé de Karatay, 1251



26. Konya, madrasé d'Ince-Minare, 1258



27. Kirshehir, madrasé de Caca-Bey, 1272

Différents types de Madrassas (« Les grands courants de l'Architecture islamique »)

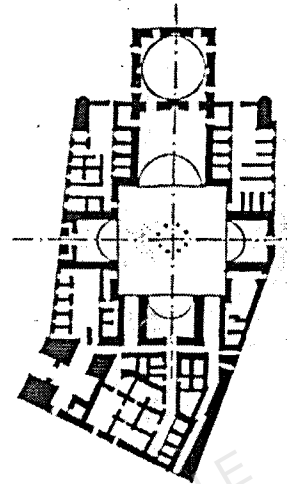
qui reflètent les 4 écoles de pensée reconnues dans l'islam). Certaines mosquées ont par ailleurs dans le temps mérité le titre d'université en raison de l'enseignement diversifié et de qualité qu'elles promulguaient.

L'enseignement de l'islam est issu d'autre part de la nécessité de développer un mode de réflexion à partir des textes sacrés pour répondre aux cas concrets du quotidien. Les premiers mouvements de pensée ont tracé les grandes voies, auxquels les musulmans d'aujourd'hui continuent d'appartenir. L'enseignement islamique fait appel à de nombreuses disciplines connexes afin d'interpréter le Coran (grammaire, linguistique, étymologie, métaphysique, logique, critique historique), elles sont cependant toutes au service du droit islamique (la sharia en pays musulman) qui, à travers ces études, va pouvoir guider le rapport de l'individu dans la communauté. D'autre part, la théologie est enseignée, elle permet à la religion de se définir clairement et de s'affirmer sur certains débats ou paradoxes qu'elle recèle. Cette introspection permet une appréhension plus approfondie des textes. La formation de cadres religieux est donc essentielle dans la religion islamique même en l'absence de clergé, car elle permet de former des guides spirituels.

La formation diplômante

Aujourd'hui en France, la formation de cadres religieux est urgente. Des enseignements doivent être consacrés à l'étude des textes sacrés afin de former des individus susceptibles de répondre aux grandes questions qui sont dans l'air du temps à travers le prisme de l'islam. Car la sharia, même si elle est aujourd'hui nettement définie et que l'effort d'interprétation a été clôturé, réclame de réfléchir de nouveau sur son corpus en raison de l'apparition de nouvelles technologies et pratiques sociales de même qu'au vu des nombreuses remises en question sous jacentes à l'établissement d'un islam minoritaire, soumis à des lois républicaines, qui demandent de rouvrir le débat pour fixer de nouvelles orientations. Par ailleurs, il est important qu'une formation à l'encadrement religieux existe, ainsi que des formations sous forme de séminaires qui s'adressent aux imams ou personnes souhaitant compléter leurs compétences. Aujourd'hui, ces enseignements sont en partie prodigués en France dans des établissements privés spécialisés, dans des Institutions islamiques parfois intégrées aux « grandes mosquées » et d'autre part dans les universités¹. Mais ils sont très peu nombreux.

¹ Disciplines islamiques : La science maîtresse est celle du droit Fiqh. La grande préoccupation de la loi, qui régit les règlements nécessaires à la vie en commun, va déboucher sur la sharia. D'où la nécessité de développer un mode de réflexion à partir des textes pour répondre aux cas concrets. Ces lois s'appuient sur des analogies entre les situations traitées et les écrits du Coran et des hadiths en tout premier puis pour les cas isolés, elles s'appuient sur des interprétations qui ont fait l'objet d'études approfondies. La nécessité d'unifier les lois à donner lieu à la formation d'écoles juridiques. Quatre écoles ont été reconnues comme valables. Ce corpus a été clôturé, les fatwas viennent s'y ajouter car elles portent sur les façons d'intégrer les nouvelles pratiques sociales et techniques, ce sont des orientations. Les autres sciences ont été encouragées dans la mesure où elles sont au service de la science du Fiqh. Les sciences des textes sacrés par exemple : lecture, explication grammaticale, interprétation métaphysique (exégèse coranique développer à partir de la linguistique). L'obligation de donner un cadre juridique à l'islam a ainsi stimulé l'épanouissement des sciences du langage et la critique historique. Par ailleurs la théologie va se développer au contact des non musulmans, elle prendra un caractère défensif par rapport aux contestations externes. Les débats théologiques tournent autour de questions centrales comme le statut du coran et du calife. Elle permet l'argumentation pour expliquer certains paradoxes en nécessitant des sciences comme la logique.



Madrasa du Sultan Hassan, la partition du bâtiment en 4 parties de part et d'autre des iwans accueillait les 4 écoles de pensée de la théologie musulmane (« Les grands courants de l'Architecture islamique »)

L'institution islamique que je propose dans le projet, pourra, à mon sens, se situer dans le périmètre immédiat de la salle de prière et entretenir certaines relations avec celle-ci tout en gardant son autonomie et son ouverture sur le reste du complexe. L'espace de formation théologique pourra emprunter à la madrasa son organisation rationnelle qui tient compte des différenciations des enseignements dans l'espace sur la base des salles de cours. Il faudra, d'autre part prévoir des espaces variables pouvant accueillir à la fois des formations permanentes de différents niveaux que des formations de courtes durées ainsi que des espaces pour les débats et conférences.

L'école Coranique

D'autre part il existe dans la religion musulmane un encadrement pédagogique qui s'adresse aussi bien à la petite enfance, à l'image des aumôneries catholiques, qu'aux pratiquants de tout âge souhaitant compléter leurs connaissances de l'islam. Cet enseignement élémentaire est dispensé dans les écoles coraniques, il permet de familiariser l'enfant ou l'adulte avec la langue du Coran, sa lecture et prononciation tout en lui inculquant les bases de la religion musulmane, ses concepts fondateurs et les savoirs relatifs à sa pratique. Cet apprentissage est basé essentiellement sur la récitation orale du Coran, sur sa mémorisation. Cette formation peut commencer très tôt, dès l'âge de 5 ans. Pour les enfants, elle s'étale, généralement sur une durée de 6 ans. C'est aujourd'hui dans de petites structures éducatives connexes à la mosquée que cet enseignement a lieu. Des salles de cours sont donc aménagées pour les jeunes enfants et les plus grands. L'enseignement est donné, la plupart du temps, par l'imam de la mosquée. Les cours s'échelonnent généralement dans les temps libres de l'enfant scolarisé ou de l'adulte qui travaille, c'est-à-dire 2 à 3 fois par semaine en soirée ou matinée ainsi que 2 petites demies journées, les mercredi et samedi pour les enfants (en moyenne 7 heures par semaine). Cette petite école nécessite de prévoir des salles adaptés aux plus jeunes mais aussi des salles de cours à même d'accueillir des adultes et des plus grands enfants dans des temps séparés. D'autre part, l'espace d'accueil doit être généreux pour permettre aux parents d'attendre les enfants. En complément de ces espaces de formation des espaces de documentations sont nécessaires ainsi que des espaces de travail hors temps d'enseignement.

Fonction sociale et institutionnelle

La « grande mosquée » est par ailleurs une institution de gestion et une institution sociale. Elle assure très souvent des suivis familiaux, et des aides aux personnes en difficulté. Elle peut être adjointe d'un espace d'accueil pour les nouveaux convertis par exemple, et d'espaces de consultation. Les imams peuvent recevoir du public. Par ailleurs l'avis des membres de la mosquée peut être réclamé également dans des conseils d'éthique, les associations diverses peuvent s'y rencontrer, c'est également un pôle de réflexion et d'échanges. Il est donc important de prévoir des bureaux vastes ainsi que des salles polyvalentes dans l'institution.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

E. Les significations et fonctions de l'espace culturel

Résumé et Conclusion

Le Centre culturel s'adresse au grand public. Son rôle est d'offrir à la culture musulmane un espace d'expression. Ce doit être un lieu d'échanges et de communication. Le programme d'un tel Centre s'appuiera sur les exigences habituelles de tout lieu à vocation culturelle : espaces d'exposition, auditorium, médiathèque, ateliers divers et école de langue. Ses espaces doivent être généreux et souples pour favoriser les rencontres et accueillir diverses activités. A l'image de L'Institut du Monde Arabe, l'édifice doit dialoguer avec son contexte, s'ouvrir sur son environnement. D'autre part, l'architecture devra révéler la destination du lieu à travers certains signes évocateurs, dans la composition ou l'emprunt de certains principes ou vocabulaires de l'architecture islamique.

Je maintiendrais donc conformément aux volontés municipales, l'annexion d'un centre culturel ouvert au grand public. Cette composante du programme n'a pas lieu d'exister dans la mosquée traditionnelle, mais elle est, dans notre situation, un élément essentiel pour l'intégration de la mosquée dans la cité.

L'objectif de ce Centre serait de proposer au grand public une appréhension plus concrète de l'islam et de la culture musulmane. Par ailleurs, il offrirait une alternative aux nouvelles générations de musulmans dont l'adhésion à la religion à plus à voir avec les valeurs et la culture musulmane.

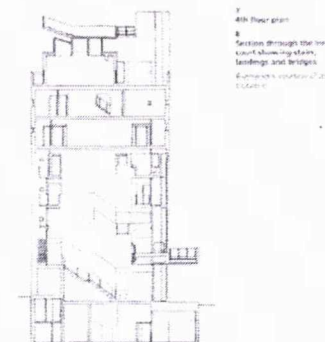
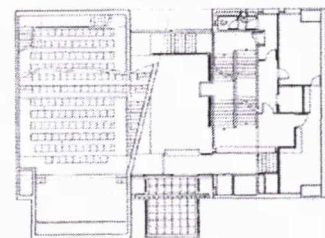
Le Centre culturel dans notre cas ne représentera pas un état ou des valeurs politiques mais une culture multiple qui se rassemble autour d'une religion et de ce que cette religion a révélé à travers l'architecture, l'art, la musique mais aussi la philosophie et les idéologies. Ce doit être un lieu de connaissance, d'échanges sur ces composants et de confrontations des conceptions culturelles. Des hommes différents vont venir apprendre à se connaître. Sa mission est donc civilisatrice, basée sur la rencontre et l'enrichissement réciproque.

Quelle attitude choisir sur la base architecturale et programmatique ?

«La culture, comme le temps selon St Augustin, chacun sait de quoi il s'agit tant qu'on ne cherche pas à la définir; mais s'interroge t'on sur ce qu'elle est, qu'aussitôt elle s'échappe. Tout le problème posé à une institution à vocation culturelle réside dans cette difficulté à rendre visible ce qui dans la vie quotidienne n'est pas perçu comme culture mais simplement comme vie, qui spontanément se déploie, s'organise et intervient »¹

Selon Jean Nouvel, « l'architecture doit être un média, introduisant les valeurs d'une culture et d'une civilisation dans le construit. ». Le centre culturel doit il être alors, une oeuvre pédagogique ? Un condensé d'images ? Un mimétisme de l'architecture musulmane ? Se doit-il de désigner les signes de l'architecture arabe sans ambiguïté ?

¹ Citation d'Alban Bensa . « Ethnologie et architecture, le Centre culturel Tjibaou une réalisation de Renzo Piano »



Centre Culturel Français à Damas, réalisé par José Oubrerie , 1981.

Un bâtiment qui regarde sur lui-même. Construction de l'espace architectural par le volume et la lumière. Un vaste espace intérieur embrasse plusieurs niveaux de l'édifice. La grande grille de la façade sert de tamis à la lumière et reprend les motifs géométriques de l'art islamique (« A critical Mosaic, vol.5 »)

Il me paraît important d'éviter de créer une « curiosité » car l'édifice doit exprimer des valeurs plutôt qu'une architecture régionaliste de style local. Par contre il doit être immédiatement signifiant tout en évitant de reconstituer strictement une conception architecturale musulmane traditionnelle ou encore une architecture européenne.

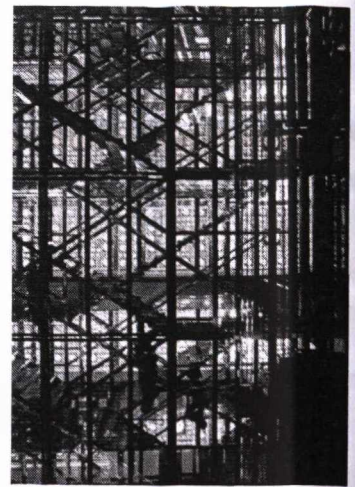
Dans l'Institut du Monde Arabe réalisé par Jean Nouvel, on trouve une « ziguurat - tour des livres » dans la bibliothèque, un patio, une salle hypostyle pour l'espace d'exposition et des moucharabiehs en façade. Les signes de l'architecture arabe sont désignés et évoquent en nous des « images - souvenirs » explicites. C'est un « bâtiment - manifeste » qui intègre et transforme l'héritage de la culture arabe. La façade constituée de moucharabiehs technologiques est très expressive. Nouvel s'appuie sur un système d'identification formelle, de citations et emprunte des systèmes de composition et d'esthétique à l'architecture arabe. Mais il offre aussi une relecture de ces éléments, libérés des normes à travers une approche plutôt évocatrice. Il va au-delà de la simple reconstitution en faisant dialoguer les civilisations. Il mixe par exemple, les références à l'architecture arabe avec une architecture technologiste plus spécifique à l'architecture occidentale et fait appel à une certaine modernité des formes (fuyantes et dynamiques) et des structures (acier et verre). Par le jeu des transparences et des filtres, il dématérialise et crée le mirage de ce qu'il a voulu affirmer. La lumière qui se reflète ou pénètre dans le bâtiment fait fuir la matière, dissout les masses et escamote les volumes. L'architecture n'y est plus un jeu de sculpture, mais un réglage de transparence qui donne le goût des choses plus que leur représentation. Le bâtiment a une essence qui va au-delà des notions plastiques et spatiales, son architecture s'invente à travers la lumière.

La politique de divulgation de la culture musulmane en France ne fait pas actuellement l'objet d'ambitions particulières édictées par des politiques. Néanmoins l'Institut du Monde Arabe à Paris permet de lire quels peuvent être les enjeux d'un tel Centre ou Institut. Ainsi l'esprit des lieux est important pour que l'édifice soit davantage qu'un simple bâtiment administratif. « Il faut en faire un élément d'attraction, avec une atmosphère originale qui invite à la découverte et à la communication. A l'heure de l'Internet et du chat, des satellites, de l'internationalisation des sociétés et de la facilité d'accéder à l'information, l'accent doit être mis, en plus d'une programmation culturelle intéressante, sur la capacité d'échanges et de rencontre, d'inattendu et de surprise ». Selon le député Yves Dauge un Centre culturel doit être « à l'image d'une manifestation culturelle permanente, une institution avec la qualité d'un espace public »¹.

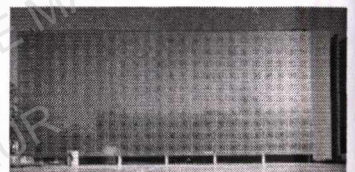
Par ailleurs, un centre culturel ambitionne une très grande ouverture ainsi qu'un rayonnement. Il est donc important qu'il s'insère dans le paysage environnant.

Un centre culturel s'intègre dans la durée, il doit donc s'immerger dans un environnement urbain bien réel, ne pas seulement s'exposer. L'Institut du Monde Arabe donne du sens au contexte urbain, le bâtiment n'est pas autonome, ni autiste, il établit des dialogues à distance et fertilise l'environnement. Selon Nouvel, « On ne construit pas un espace mais dans l'espace », ce qui valorise et insuffle une dimension supplémentaire à un édifice. L'objectif sera donc de privilégier le dialogue entre la culture musulmane passée et actuelle

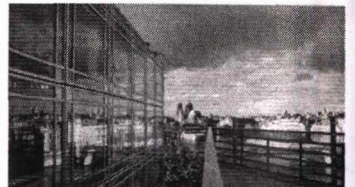
¹ Ces différentes propositions qui touchent aux ambitions des Centres Culturels sont issues du rapport d'information de l'Assemblée Nationale réalisé par le député Yves Dauge. Elles concernent les Centres culturels français à l'étranger mais elles sont également intéressantes dans notre cas.



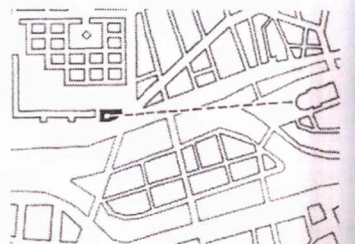
Institut du Monde Arabe : Une architecture qui s'invente à travers la lumière et crée différentes atmosphères qui ont un impact sur le visiteur



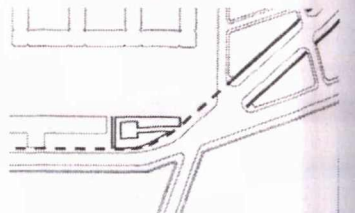
Jean Nouvel actualise l'imaginaire symbolique du moucharabieh avec une relecture technologique



La faïlle du bâtiment pointe N-D (« Jean Nouvel », de P.Goulet)



Orientation de la faïlle séparant les corps de bâtiment sur le chevet de Notre-Dame-de-Paris



Continuité de l'alignement du Bd St Germain et des quais le long de la Seine

L'IMA et son contexte

mais aussi avec la culture locale et l'environnement. L'institution culturelle doit, d'autre part, être un acteur du tissu local et non pas une vitrine passéiste et exotique. Il faut alors valoriser une culture « *plus présente que passée, plus vivante que figée, plus créative que traditionnelle* »¹.

Les différentes fonctions :

Les exigences habituelles de tout espace à vocation culturelle sont très souvent similaires et s'organisent le plus souvent autour d'une médiathèque, de salles de spectacles, d'aires d'exposition et d'ateliers divers. Dans le cadre du projet on proposera également des espaces d'enseignement de la langue arabe. La pertinence du maintien de cet enseignement est posée dès lors qu'il existe des centres de langue dans les universités et que se multiplient les sociétés de cours privés. Cependant cette fonction permettra au Centre d'être un lieu vivant, assuré d'un public à longueur de semaine. Il s'agit par ailleurs d'un des véhicules de la connaissance de la culture musulmane. Il demeure alors, capital que le Centre culturel offre cette possibilité. La diffusion et la programmation culturelle ainsi que l'information sur l'actualité et l'évolution de la vie artistique à composante islamique pourra s'effectuer dans les espaces d'accueil et d'exposition du bâtiment ainsi que dans un auditorium. L'espace sera composé de salles d'expositions temporaires qui devront donc être relativement souples pour permettre divers aménagements. Je ne tiens pas à proposer de salles d'expositions permanentes car le centre culturel ne peut pas être assimilé à un musée.

D'autre part le centre culturel devra pouvoir fournir une documentation et une information sur l'islam, répondre concrètement aux demandes de toutes natures dans les domaines pratiques, éducatifs, artistiques, scientifiques, techniques, touristiques. Promouvoir la culture musulmane tout en luttant contre les clichés et les idées reçues. La médiathèque sera donc un composant essentiel qui se partagera entre documentation plus ludique et documentation plus poussée pour les étudiants fréquentant le Centre. Des espaces de travail pourront y prendre place. On trouvera également une librairie spécialisée.

Par ailleurs des espaces de restauration et de détente permettront de prolonger les échanges au sein du Centre, et la vie de l'établissement à la suite d'expositions ou de conférences. Ces lieux permettront au public et aux étudiants de se rencontrer. On distinguera cependant la restauration rapide plus adaptée aux besoins des utilisateurs du Centre Culturel et un restaurant prévu pour les visiteurs.

On pourra proposer également des espaces non définis, comme des ateliers visant à être partagé avec des associations locales et des partenaires.

D'autre part, le projet tentera de ne pas trop créer de sectorisation entre les utilisateurs du Centre et les visiteurs afin de faciliter les échanges. L'accès sera valorisé, on tentera d'offrir des nombreux espaces d'échange et des distributions amples.

¹ Citation de Mr Hubert Védrine, Ministre des Affaires étrangères, concernant les Centres culturels français à l'étranger.

F. Les choix programmatiques du projet

Mise en place du programme selon 3 pôles distincts

L'édifice culturel

- Salle de prière dissociant l'espace féminin de l'espace masculin
- Patio
- Salles d'ablutions hommes et femmes séparés
- Salle des fêtes
- Minaret

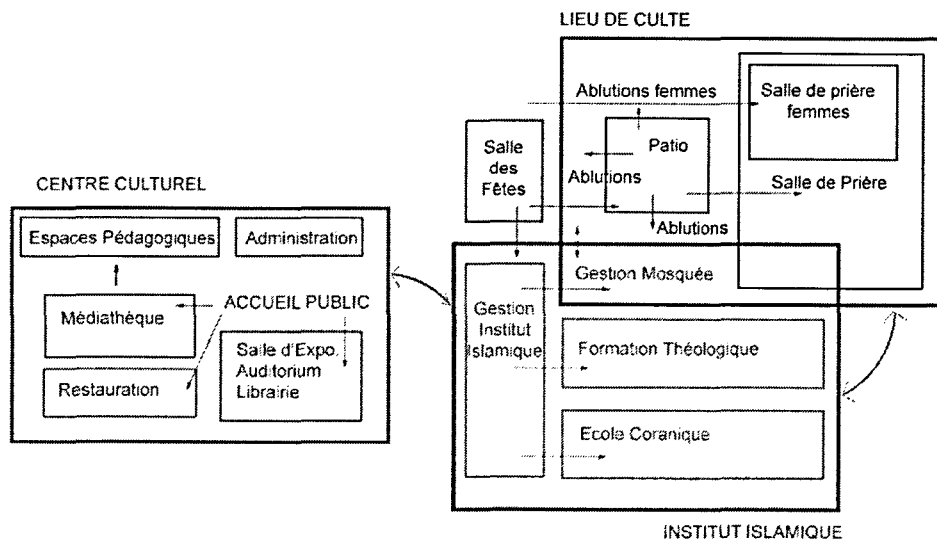
L'institut islamique

- Accueil (salle d'attente pour les parents)
- Administration de la mosquée
- Administration et gestion de l'institution (secrétariat, salle des professeurs, salle d'attente pour les parents...)
- Salles de cours permanentes pour la formation théologique
- Salles polyvalentes
- Salles de cours école coranique (Salles adaptés aux plus jeunes)

Le Centre culturel

- Accueil
- Auditorium
- Salle d'exposition
- Librairie spécialisée
- Restauration (rapide et classique)
- Administration et gestion du Centre culturel
- Médiathèque (espaces ludiques et espaces de travail)
- Espaces pédagogiques (Salles de cours d'arabe pour les non arabophones, ateliers, local d'activité pour les jeunes, salle de musique...)

1. Organigramme et Tableau



Nom de la surface QxSurf. En m² Total m²

Mosquée		3710
Salle de prière		2500
Patio		1000
Ablutions (midhas) 1x80 1x50		130
Salle de l'imam		20
Espace d'accueil mortuaire		20
Locaux Techniques		40

Centre Culturel		2345
------------------------	--	-------------

Accueil et autres		120
Banque d'accueil		15
Bureau de communication		15
Librairie spécialisée		50
Stockage librairie		20
Sanitaires	2x10	20
Exposition		800
Salle d'exposition temporaire polyvalente		750
Rangement du matériel		50
Amphithéâtre		295
Salle de 250 places		270
Régie		25
Restauration		305
Salle de Restaurant 40 places		65
Salle de consommation rapide 100 places		150
Cuisine		30
Salle de préparation 1		15
Salle de préparation 2		15
Comptoir	2x5	10
Sanitaires	2x10	20
Médiathèque		374
Salle de consultation		100
Salle de travail		50
Rayonnages		60
Rayonnages périodiques et espaces de consultation		30
Postes informatiques de recherche	2x2	4
Postes informatiques de visionnage des CD-Rom	2x2	4
Postes audiovisuels		6
Espace multimédia		30
Magasin		30
Salle du personnel		20
Banque de prêt		10
Banque de commande		10
Sanitaires	2x10	20

Pédagogie		205
Salles de cours de langue	3x30	90
Ateliers	2x30	60
Salle des professeurs		30
Secrétariat		15
Archives		10

Administration et gestion		121
Bureau du directeur		20
Secrétariat de direction		12
Bureau comptable		12
Bureau des événements		12
Salle de réunion		30
Archivage		15
Local Photocopies et autres		10
Sanitaires	2x5	10

Logistique		125
Vestiaire personnel	2x10	20
Local d'entretien		15
Stockage et maintenance		30
Aire de livraison		30
Locaux techniques		30

Institut islamique	847
---------------------------	------------

Gestion mosquée		62
Bureau du recteur		20
Secrétariat du recteur		12
Salle de réunion		30

Gestion de l'Institut		185
Accueil		15
Bureau de la formation théologique		15
Bureau de l'Ecole coranique		15
Salle des professeurs		40
Salle polyvalente		50
Archives		15
Sanitaires	3x10	30

Formation théologique		300
Salles de cours	4x50, 4x25	300

Ecole coranique		300
Salles de cours	10x30	300

Parkings	2600
-----------------	-------------

Parking privatif (30 places)+ livraison	400
Parking public (total surface mosquée +Institut + Centre culturel / 40) 180 places	2200

Troisième partie : « Visage et interface »

A. La place de la mosquée dans la cité, entre tradition et modernité

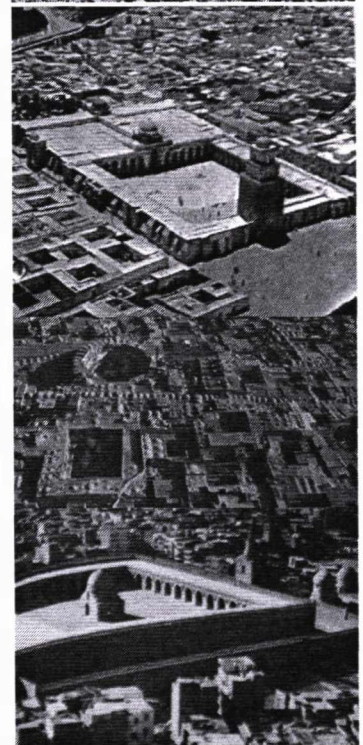
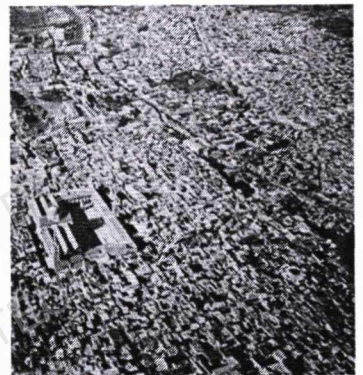
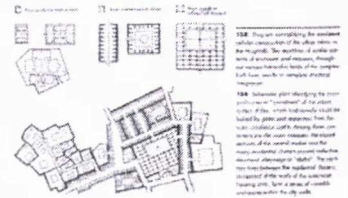
Résumé et Conclusion

La mosquée selon les contextes et époques a modifié son rapport à la ville. Au fondement de l'Islam, la mosquée structurait les villes auxquelles la religion avait donné naissance, elle était centrale. Les conquêtes et l'expansion de l'Islam ont demandé de revisiter cette conception, la mosquée devait entretenir de nouveaux rapports avec ces villes qui s'organisaient sur des principes tout autres, étrangers à l'urbanisme islamique. La mosquée s'est donc alignée sur de nouveaux systèmes monumentaux pour afficher sa suprématie. Aujourd'hui le contexte d'un pays laïque pose de nouvelles questions à la Mosquée. Comment doit elle s'afficher, quel doit être son rapport avec la ville occidentale ?

L'observation des villes islamiques, notamment des pays du Maghreb et du moyen Orient témoigne de manière primordiale d'une vision uniformisatrice initiée par les fondements de l'Islam. L'Islam a donné naissance aux villes dans la péninsule arabe, il est normal que la mosquée soit au centre de celles-ci. Auparavant la population était partagée entre vie nomade et sédentaire. L'Islam apportera l'unité du peuple et le développement urbain. Les médinas s'organisent donc en total cohérence avec le message religieux insufflé par l'Islam. La mosquée y tient une place centrale.

La ville musulmane participe d'un tout. Aussi bien dans son architecture que dans la répartition de ses activités. Les principes de l'Islam sont révélés dans ses moindres échelles et dynamiques. Les villes musulmanes traditionnelles expriment de par leur morphologie cette absence de distinction entre le religieux, le civil et le domestique. Leurs déploiements cellulaires tend à fondre la ville dans une certaine homogénéité. L'horizontalité y traduit l'image d'un monde entièrement soumis à Dieu. La même cellule est utilisée pour abriter l'espace domestique ainsi que les bâtiments à usage civil ou religieux. Rien ne différencie fondamentalement l'espace de la mosquée, de celui du souk, du hammam ou de la maison. Cette typologie cellulaire constituée d'un corps de bâtiment carré ou rectangulaire qui cerne une cour intérieure sur laquelle ouvrent les pièces d'habitation, c'est-à-dire d'un noyau évidé dans le bâti, est reprise dans l'image même du patio de la mosquée à l'échelle de la ville. Elle correspond à la typologie de l'habitat dont a découlé la typologie de la mosquée, la première mosquée était en effet la maison du prophète à Médine. L'espace « sacré » et pour ainsi dire généralisé dans la ville à travers l'emploi d'une même typologie pour l'ensemble des bâtiments. Dans ce conglomérat cellulaire, que sont les villes traditionnelles islamiques, seul diffère le minaret « qui s'élève à la verticale parce qu'il porte la prière des hommes ».

D'autre part, il existe un principe de centralité qui se développe de manière concentrique et hiérarchique autour de la place occupée par la mosquée. Les activités les plus nobles dans la vision conventionnelle de l'Islam viennent cerner l'espace de la mosquée, en l'occurrence les commerces de luxe. Puis selon une certaine hiérarchie les plus banaux viennent clore l'espace de la ville. Ce qui compte c'est que chaque chose soit à sa juste place.



1. Typologie de la mosquée, de l'habitat et du souk dans la ville traditionnelle (« Urban Form in the Arab World, Past and Present »)
2. Damas et sa Grande Mosquée
3. Mosquée de Kairouan
4. La ville islamique
5. Mosquée Ibn Touloun (« L'art de l'Islam »)

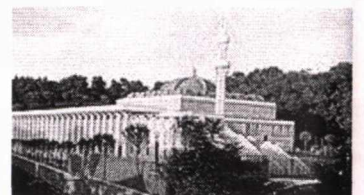
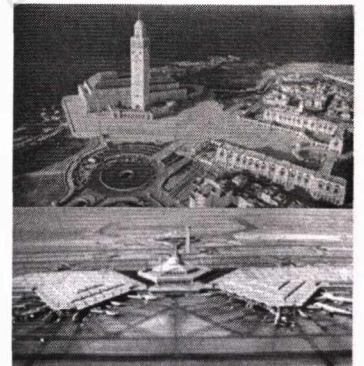
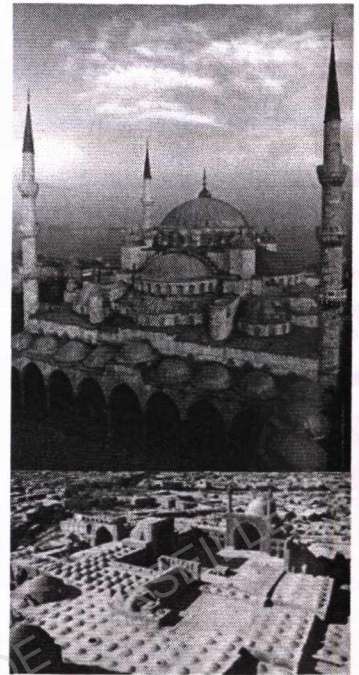
La notion d'enceinte est très importante dans la ville islamique puisque l'environnement désertique est hostile et que les distinctions sociales sont dissimulées. Rien ne semble plus étranger à la culture musulmane que le principe de façade.

Mais l'affichage et les principes d'implantation de la mosquée dans la cité ont varié dans le temps et l'espace. L'expansion de l'islam et la conquête de territoires ont réclamé une autre approche de l'implantation de la mosquée dans des cités déjà constituées autour d'autres édifices emblématiques. La mosquée a donc due s'imposer. La mosquée de Damas, par exemple, a pris place à l'emplacement d'une ancienne basilique dont elle reprend en partie l'organisation spatiale. Les mosquées ottomanes ont dues s'aligner sur les principes monumentaux de la cathédrale Ste Sophie à Istanbul pour pallier à une trop grande modestie de l'édifice. La mosquée, dans ces exemples, devait affirmer sa suprématie dans les cités conquises. Cette confrontation de la mosquée avec des territoires qui affichaient une autre organisation de l'espace et de l'architecture a donc induit de revisiter le type de la mosquée et son inscription dans la ville.

Aujourd'hui la mosquée en terre d'islam recourt à différentes stratégies de visibilité, l'urbanisme ayant évolué, notamment sur le principe de l'urbanisme occidental, les grandes mosquées tendent à s'afficher dans le grand paysage de la ville comme des monuments centraux qui restructurent des axes et ordonnent la cité. L'islam étant parfois la religion d'état ou la religion largement dominante, la mosquée ne rencontre aucune contrainte politique pour afficher sa symbolique.

L'implantation de mosquée dans les pays occidentaux réclame d'être attentif à l'affichage de l'édifice. Si la visibilité est une des revendications de la population musulmane, le contexte politique affirme des principes de laïcité de l'espace public. Le contexte social est bien évidemment différent, la pluralité de culte est une des composantes de la société. Néanmoins l'édifice religieux est aussi de l'ordre de l'équipement public il doit offrir une certaine ouverture sur la ville et ne pas s'y dissimuler. Il doit pouvoir offrir une dignité à ses pratiquants. Sans s'imposer à la ville de manière trop directe et univoque, l'édifice culturel doit y participer en tant que monument.

Le projet de la mosquée de Strasbourg a été lancé sur une parcelle atypique, en bordure de fleuve, proche de la Mairie et des centres administratifs. Le terrain est situé dans la ceinture verte à la lisière de l'épicentre, en face d'un beau collège. Quant à la mosquée de Rome, elle est implantée sur l'une des sept collines entre lesquelles Rome s'est développé. Le site, occupé par une forêt de grands pins, s'ouvre sur la vallée du Tibre.



1. Mosquée ottomane
2. Mosquée du Shah à Ispahan
3. Grande mosquée Hassan II réalisé par l'architecte français M. Pinseau (Architecture Méditerranéenne n°44)
4. Mosquée de l'aéroport de Riyad (« A critical mosaic, vol.5 »)
5. Grande mosquée de Rome

B. Recherche d'un site

1. Définition des attentes du site

Visibilité, monumentalité

Le projet de mosquée doit tenter de répondre à une volonté de « visibilité » des communautés musulmanes. Insuffler un sentiment de fraternité et de générosité à la ville de Marseille en permettant à tous ses citoyens de s'y exprimer et de s'y reconnaître. Le comité de pilotage de l'opération qui a été formé par la mairie définit le projet de mosquée en ces termes « un monument qui fera partie du patrimoine de la ville ». La demande est donc symbolique et institutionnelle puisque le projet doit pouvoir jouer le rôle de « conquête culturelle », l'enjeu étant « d'offrir une dignité et une reconnaissance à ces communautés ». Travailler sur ce projet de mosquée réclame une réflexion quant aux moyens de créer un bâtiment « monument », partie prenante dans la cité. Par ailleurs cela requiert de mettre l'accent sur le caractère emblématique de cet édifice, symbole des valeurs et de la culture musulmane. Que veut dire créer un monument aujourd'hui ?

Mon hypothèse sur cette question est de dire qu'au-delà de la « pierre », de la composition du bâtiment, le site joue un rôle essentiel. D'autant plus lorsque l'édifice qui a vocation de se démarquer, s'implante sur un territoire déjà constitué et dont l'urbanisme n'est pas infléchi par sa logique. L'architecture « objet », tout comme l'architecture contextuelle, peut être amenée à créer cet événement, à partir d'un emplacement en mesure de rayonner sur son environnement. Certains lieux sur le territoire, ont le potentiel de révéler les constructions qu'ils accueillent. Il convient donc de se questionner sur leurs caractéristiques afin d'établir des critères pour les différents sites analysés.

La visibilité d'un édifice s'affirme de différentes manières. La plus palpable est sa situation inédite qui lui procure une dimension à l'échelle du grand paysage et non plus seulement à l'échelle du local. Le relief, la morphologie particulière d'un terrain, les rives et bordures littorales sont autant de lignes de force paysagère à même de souligner un édifice. On sera donc attentif aux potentialités qu'offre le paysage marseillais.

La visibilité d'un édifice est par ailleurs liée aux usages de la ville à ses fréquentations. On tentera donc de définir quels sont les axes structurants de Marseille, ses polarités en terme d'activités, ses concentrations.

Pour ce qui est de, la monumentalité d'un site, elle tient compte d'une certaine symbolique paysagère à l'échelle de la ville, Elle repose très souvent sur des axes réels ou conceptuels, sur des perspectives créées. Elle peut également s'appuyer sur des relations visuelles avec des édifices emblématiques. Elle est affaire de tracés et de regard, de pertinence et de stratégie. Le monument s'est aussi celui qui regarde et qui est vu, c'est-à-dire « visible » de la manière la plus « palpable » parfois. Repère et signe à l'échelle de la ville. On s'immergera donc dans le paysage marseillais dans sa dimension sensible, en étant attentifs à ses monuments et aux relations auxquels ils invitent mais on tentera également d'identifier si certains tracés et perspectives sont révélateurs d'une symbolique particulière pour certains terrains.

D'autre part le monument est un édifice qui vient ponctuer l'histoire de la ville, il est donc en marge et requiert un certain particularisme. Son implication particulière dans le grand paysage en est un, de même que sa participation à un ensemble monumental et symbolique. Néanmoins, à l'échelle plus locale, l'environnement bâti du site, la morphologie du terrain et son orientation peuvent générer des curiosités de l'ordre monumental. Il me semble que ces critères doivent davantage être étudiés notamment en raison du projet. La mosquée affirmant une orientation très précise, une typologie relativement introspective et des échelles et gabarits pouvant varier (on entendra par là, les ruptures d'échelle générées par le minaret, le patio, la salle de prière et les espaces de transitions)

Si la monumentalité a valeur d'implication dans la ville, le choix du site devra tenir compte des dynamiques urbaines de la ville, de son développement et des politiques d'aménagement qui s'y mettent en place. En effet le monument permet également de compléter ou de conquérir une identité pour un quartier en lui servant de balise urbaine. L'identification est double. Le quartier ou environnement peut valoriser l'édifice à travers des dynamiques en présence, sociales et culturelles. Sa morphologie peut induire certaines « attitudes » et « aptitudes ». De même que l'édifice peut charger le quartier d'une nouvelle dimension, régénérer des dynamiques, s'impliquer dans sa reconstruction urbaine, restructurer un paysage. Il convient donc de s'intéresser à l'évolution de la ville, le monument offrant une certaine pérennité, sa générosité peut être de mise dans la valorisation d'un territoire, sa reconversion ou sa réaffirmation. On tentera donc d'adopter une attitude cohérente avec la ville à travers ce choix, d'évaluer l'impact de la mosquée selon sa localisation. Si plus value, il peut y avoir à l'échelle du quartier et de la ville.

L'intégrité

La recherche d'un site pour la mosquée fait également appel à un souci d'intégrité de la pratique culturelle. En effet un affichage trop direct et certaines pratiques de la ville trop immédiates peuvent nuire au respect du culte, à une intégration sereine dans la ville laïque. La mosquée doit établir de nouvelles relations avec le territoire, différentes de celles qu'elle entretient en pays musulman, de la même manière que l'islam doit trouver sa place en France. Si certaines impulsions communautaires concentrent dans un même lieu des pratiques culturelles, commerciales et l'habitat des populations musulmanes, le regroupement y est né d'une entraide nécessaire qui se manifeste souvent par une ascension sociale dans l'économie informelle concentrée dans ces centralités. Le projet de la grande mosquée de Marseille ne doit pas à mon sens s'insérer dans le même type de dynamique. Faire ce choix reviendrait à donner une mosquée aux musulmans et non pas à la ville à laquelle ils appartiennent. Une grande mosquée est davantage qu'un édifice de proximité, néanmoins elle doit être accessible facilement. Les revendications des musulmans vont dans ce sens. En revanche, il me semble important que le site sur lequel intervenir soit en cohérence avec ces centralités et avec la répartition spatiale des populations musulmanes.

Si les dynamiques communautaires peuvent nuire à l'intégration dans la ville d'un édifice culturel de grande envergure, il semble également que des pratiques commerciales trop présentes dans le périmètre du site peuvent nuire à l'intégrité du culte. Il me semble

important que cette nouvelle polarité culturelle ne se confonde pas avec une centralité commerciale

Par ailleurs le projet de grande mosquée s'accompagne d'une dimension culturelle, à travers sa cohabitation avec le centre culturel et l'institution qu'elle se doit de représenter. Selon certains spécialistes « Seule la dimension culturelle peut ouvrir l'islam au monde extérieur » Le projet de mosquée sur le territoire marseillais peut proposer une nouvelle dynamique davantage axée sur son aspect culturel.

Nous étudierons donc les polarités culturelles et les sites qui ambitionnent cette vocation, les centralités commerciales de la ville et les spatialités spécifiques de la population musulmane ciblée dans ce projet

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



Butte Mirabeau



Les abattoirs



Butte de la Callade



Av. R. Salengro



J4



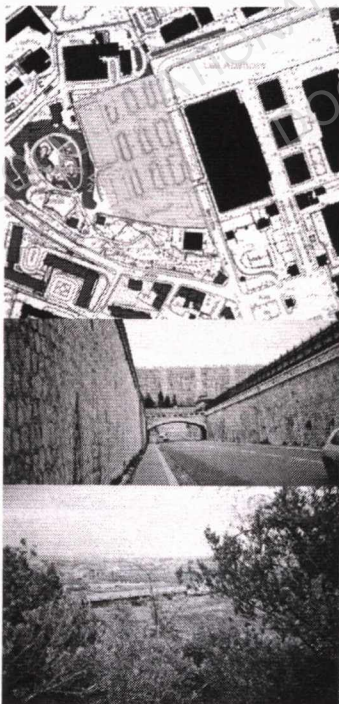
Canebière

Sites étudiés pour le choix d'implantation

Ci-dessous : Hypothèses personnelles

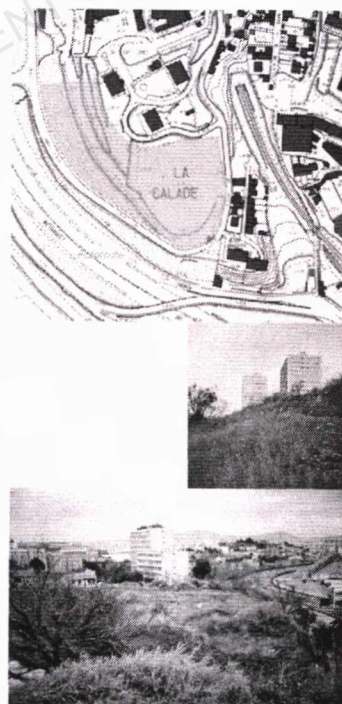
Terrain jouxtant les Abattoirs

1. Passerelle reliant le terrain aux abattoirs
2. Vue du terrain depuis le jardin public qui le jouxte



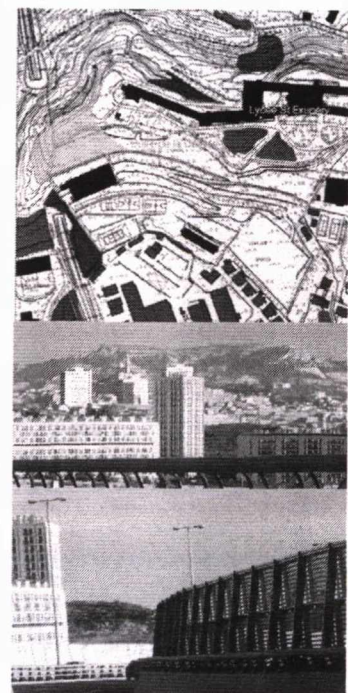
Terrain de la Butte de la Calade

1. Vue du terrain depuis le pied de pente
2. Le terrain est situé en front de mer au bord de l'autoroute littoral



Terrain de la Butte Mirabeau

1. Vue du terrain en arrivant sur Marseille
2. Vue du terrain depuis le pied de pente de l'autoroute



2. Analyse urbaine

Présentation des différentes hypothèses de site

C'est à travers différentes hypothèses de site que j'ai cherché à mener mon analyse. Certaines sont basées sur des intuitions ou encore des « clichés ». D'autres sont issues d'une investigation personnelle ou empruntée.

Les abattoirs de St Louis ont retenu en premier lieu mon attention puisque ce site avait été pressenti par la municipalité Marseillaise. Néanmoins je n'ai pas choisi d'intégrer l'enceinte des abattoirs mais une parcelle qui leur est connectée directement par une passerelle. Aujourd'hui complètement déserté, ce terrain offre une grande superficie.

Mon investigation dans les environ du quartier de St Louis m'a amené à considérer deux autres terrains potentiels, deux espaces résiduels qui participent à la façade maritime de Marseille par delà le port. Il s'agit de la butte de la Calade desservie par une bretelle de l'autoroute littorale, et de la butte Mirabeau qui surplombe le bassin de Séon.

Par ailleurs, il m'a semblé intéressant de définir un site dans l'hyper centre et sur un axe emblématique à Marseille : la Canebière.

Pour finir, j'ai emprunté deux autres hypothèses basées sur des travaux de TPFE dont le sujet était la grande mosquée de Marseille. Un terrain localisé dans la trame Mires, 44 Av. R Salengro proposé par Nadia Messaoud et l'esplanade du J4 proposé par Mohammed Shafter (voir bibliographie)



Les centralités commerciales de la ville

- Polarité commerciale
 - Zones urbaines commerciales
 - Centres commerciaux
 - Rues très commerçantes
- Spécifiques aux populations musulmanes ●



Les dynamiques culturelles

- Bâtiments historiques
- Lieux culturels
- Lieux culturels en projet
- Facultés ou écoles

ECOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
 NUMIS AU DROIT D'AUTEUR

a. Intégrité et usage pour la pratique religieuse

Les spatialités de la population musulmane

Le projet de « grande mosquée » s'adresse aux populations musulmanes marseillaises, ce qui suppose en premier lieu de définir les lieux de centralité de ces populations dans la ville et leur mobilité. Marseille a toujours été une ville de mouvements, de brassages portant un intérêt spécifique aux commerces des hommes plus qu'aux pierres. Elle porte les traces de l'expression urbaine de l'altérité qui spécifie des limites, définit les territoires de chacun à travers différentes échelles. Les différentes populations qui s'y sont implantées ont structuré de nouveaux réseaux. Il existe à Marseille 2 pôles importants où les pratiques des musulmans semblent concentrées.

Il s'agit en premier lieu du quartier central de la ville avec l'ensemble « Porte d'Aix – Belsunce – Camille Pelletan » situé au nord de la Canebière. Ce quartier regroupe une bonne partie des salles de prière présentes dans la ville ainsi que la mosquée de la rue du bon pasteur. C'est un pôle de centralité fort qui se cristallise avant tout autour du commerce, un des moyens privilégiés pour les populations issues de l'immigration d'accéder au monde du travail. Cette zone d'influence se superpose à une centralité plus classique et structure de nouveaux réseaux. On trouve en second lieu le marché aux puces de la madrague situé aux abords du Port autonome. Ce quartier situé dans le 15^{ème} arrondissement ne cache pas son dynamisme commercial, il s'agit ici encore plus d'échanges entre la population locale et les réseaux des pays d'origine. La Madrague tend ostensiblement vers la Méditerranée. On y constate un rôle commercial identique au secteur de Belsunce mais sa situation excentrée lui permet une extension d'activités difficilement tolérées au centre ville. On y trouve la « Mosquée du Sud » qui par son envergure peut accueillir des fidèles en assez grand nombre. Ces 2 pôles de centralité l'un au Centre de la ville et le second dans sa moitié Nord sont particulièrement spécifiques aux populations immigrées.

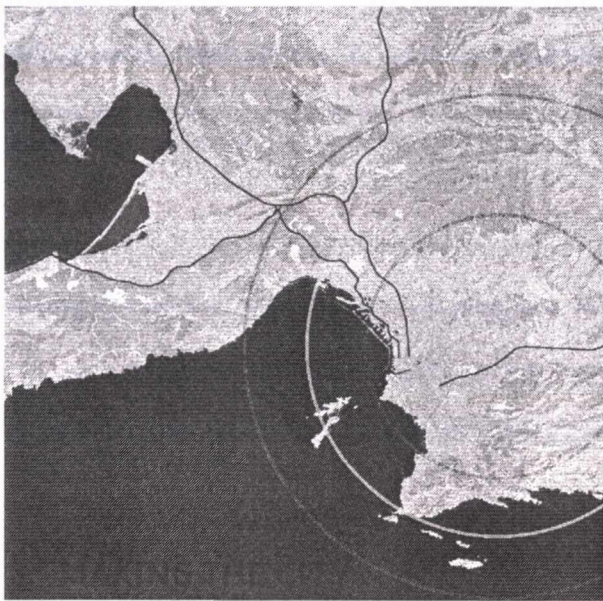
Ce qui est assez caractéristique dans cette spatialité, c'est la cohabitation d'une dynamique commerciale « ethnique » et d'une pratique religieuse. Cependant ce phénomène renvoie à une pratique communautariste qui concentre dans un même lieu l'ensemble des besoins de ces populations et renvoie à une tentative de reproduction spatiale des villes musulmanes où le civil se confond avec le culturel.

Au regard de l'intégration des populations issues de l'immigration, on constate deux phénomènes intéressants dans l'utilisation du territoire à Marseille. D'une part le centre ville n'est pas confisqué par une classe sociale, il s'y trouve une importante communauté d'immigrés maghrébins. D'autre part les lieux fréquentés par les jeunes sont les mêmes quelque soit leur origine ethnique, sociale ou le quartier d'habitation : le vieux port, la canebière, la rue St Ferréol mais aussi les plages du Prado, l'espace Borély. Il existe donc parallèlement à ces quartiers un réel investissement de l'espace urbain. Par ailleurs la participation des communautés musulmanes à la vie locale est assez importante.

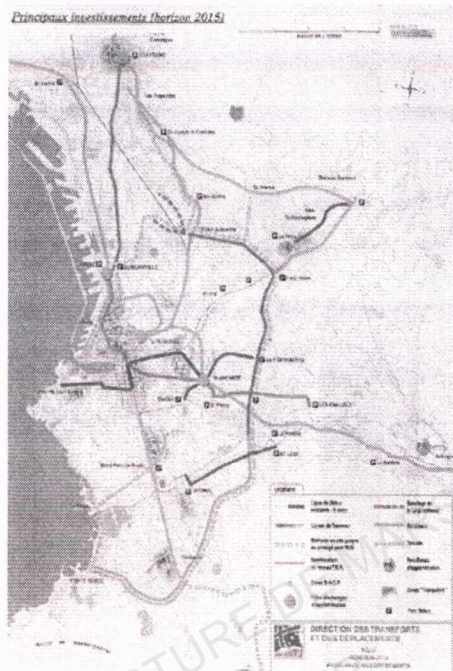
La répartition spatiale des populations musulmanes se développe principalement autour de ces pôles de centralité. On trouve une zone constituée au centre ville du 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} arrondissement qui se confond quasiment avec le 1^{er} pôle de centralité énoncé, et au nord une zone qui comprend le 13^{ème}, 14^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement qui se déploie bien au-delà du quartier de la Madrague. La première aire correspond aux quartiers qui ont été investis les premiers par les populations immigrées à Marseille, la seconde se déploie



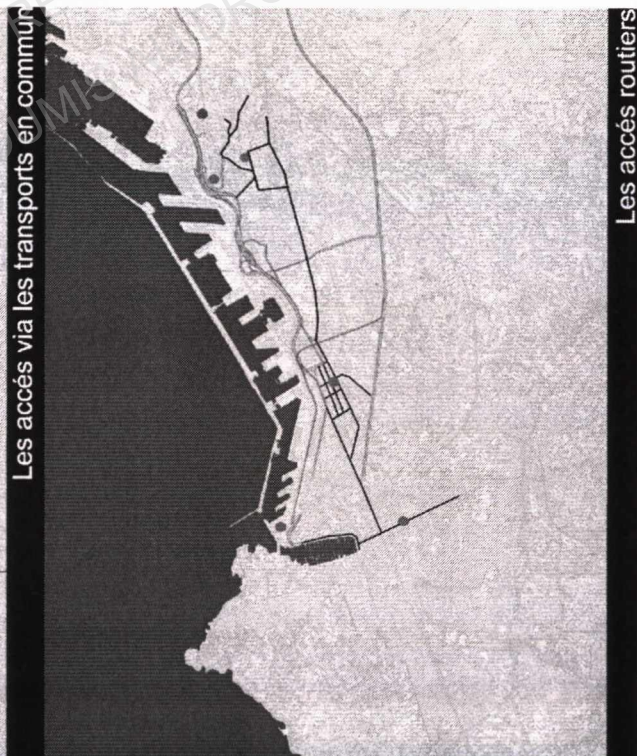
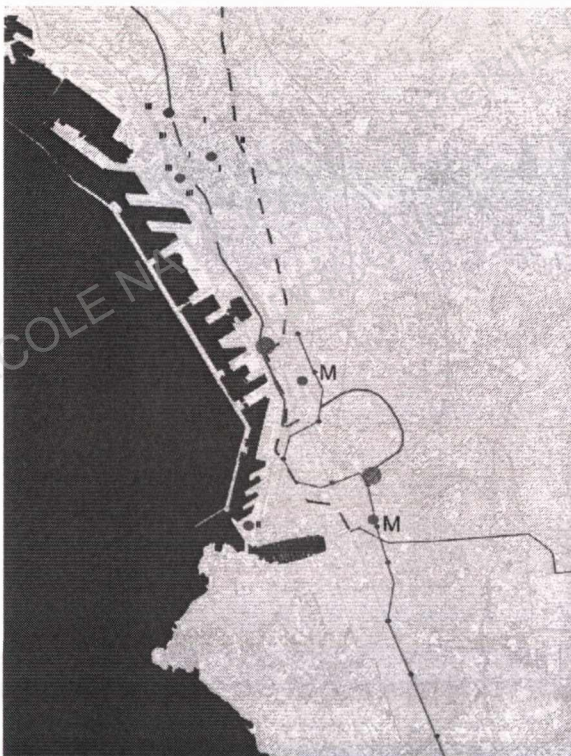
Regroupement et commerce informel à la porte d'Aix



Les relations de Marseille et de son territoire



Le réseau de transport à Marseille et les projets d'améliorations envisagés



- Lignes de TER, Stations (projet de multiplication gares de parcours)
- — — Projet de lignes de tramway
- M — Lignes de metro, stations, proche site
- — — Arrêts de bus (1 ligne, 2 lignes, 3 lignes)

autour des nombreux logements sociaux qui ont été créés dans les années 70 pour faire face à l'accueil de ces populations de plus en plus importante (60 000 logements sociaux de la ZUP des quartiers nord). Aujourd'hui ces répartitions ne sont plus aussi systématiques, les populations issues de l'immigration et notamment les spatialités des musulmans, avec le temps, se fondent davantage dans la ville. Cependant la ville porte encore les traces des implantations passées. On peut également dénoter une population musulmane importante sur les rives de l'étang de Berre.

Les dynamiques commerciales

Les dynamiques commerciales importantes se développent essentiellement dans le centre ville autour des axes structuraux de la ville c'est-à-dire la Canebière, la rue de Rome mais plus spécifiquement encore, dans le centre piétonnier organisé autour de la rue St Ferréol. Cette centralité commerciale est complétée par des dynamiques commerciales « ethniques », autour des quartiers de Noailles,-Belsunce - Chapitre. Elle se poursuit au-delà de la Porte d'Aix qui propose des activités commerciales informelles en passant par la rue de Rome et l'Av. Camille Pelletan. On peut considérer que ces différentes pratiques contribuent à définir le premier pôle important. Le second se concentre autour de la Madrague qui, au-delà des commerces qu'il accueille, abrite également le marché aux puces de Marseille. Ces deux pôles s'échelonnent selon un axe allant du centre ville vers les quartiers nord de Marseille.

Les dynamiques culturelles

Les dynamiques culturelles sont concentrées majoritairement dans le centre ville historique. Cette dynamique est initiée par les musées et expositions variés de type institutionnel, la présence de l'opéra et des théâtres.

Néanmoins tout ce qui a trait à de l'événementiel ou bien encore à de la culture informelle expérimentale et à des domaines spécifiques ne trouve pas réellement sa place dans le centre qui s'applique à divulguer une culture plutôt « classique ». La périphérie offre donc une disponibilité pour ce type d'activités soit à travers la création d'édifices institutionnels et pédagogiques (Cité de l'image, Ecole de l'Internet à venir) soit à travers l'investissement plus informel d'édifices par des associations culturelles (Docks des Sud, les Abattoirs) qui font l'objet le plus souvent d'une reconversion de bâtiments industriels devenu vacants.

Les usages et connections

L'agglomération marseillaise est constituée de plus de 100 villages, il s'agit d'un territoire morcelé et très étendu et les connexions y sont parfois difficiles. Néanmoins les autoroutes qui pénètrent et traversent la ville, facilitent les mobilités. Le réseau de transport en commun, quant à lui, nécessite de nombreuses améliorations. Il dessert de manière satisfaisante le centre ville et certains quartiers périphériques mais de nombreux faubourgs ne sont aujourd'hui que très peu connectés et constituent des enclaves dans le territoire.

- Le quartier de St Louis auquel appartiennent les sites de la Calade, Mirabeau et des Abattoirs présente une certaine centralité pour les quartiers nord de la ville. En considérant la question des répartitions spatiales des populations issues de l'immigration il s'avère que Saint Louis pourrait correspondre à une troisième sphère d'influence sachant que géographiquement les différents pôles Belsunce-La Madrague - St Louis s'enchaînent du centre au nord de la ville suivant le développement du Port. Ces emplacements pourraient proposer une nouvelle dynamique, plus éloignés du centre, ils toucheraient une population plus éparse dans le territoire. La connexion du site de la Calade avec l'autoroute présente un atout pour l'ensemble de l'aire géographique marseillaise mais aussi pour des musulmans des environs de Marseille. La Mosquée pourrait absorber le besoin en lieu de culte des populations musulmanes situées dans ce périmètre. Outre la liaison de l'autoroute, le quartier de St Louis est relié au reste de la ville par la Route Nationale 8 situé davantage dans les terres, trois lignes de bus parcourent le quartier, deux le desservent par l'autoroute et la troisième ligne emprunte le chemin de la Madrague ville peu éloigné du terrain. S'il est vrai que le site n'est pas parfaitement desservi, certains projets de la Municipalité visent à améliorer dans le futur la desserte du quartier de St Louis. Ainsi une ligne de tramway est projetée pour 2008, elle relierait Castellane à St Antoine en passant par la Nationale 8. D'autre part le trafic ferroviaire ferait également l'objet d'amélioration avec une multiplication à venir des gares de parcours, il est donc possible de faire quelques hypothèses concernant la voie ferrée du bord de mer, qui passe en contrebas du site de la Calade et du site Mirabeau. Le quartier ne manque pas d'infrastructures mais ce sont les connexions qui n'existent pas à l'heure actuelle. Le Calade est desservie par un réseau primaire de connexions, les abattoirs et Mirabeau nécessite pour y accéder d'emprunter des trames locales.
- La Canebière et le J4 sont des sites centraux, donc très bien desservis par des axes structurants à l'échelle de la ville, les modes d'accès sont facilités. Le site de la Canebière se confond quasiment avec un pôle de fréquentation important de la population musulmane, c'est également un pôle commercial et culturel de première importance dans la ville. Néanmoins je ne suis pas persuadée que l'implantation de la mosquée dans ce site contribuerait à son rayonnement, car l'offre de lieux de culte musulmans y est déjà importante, et elle jouerait au même titre que ces autres équipements, un rôle de proximité pour les populations situées dans ce quartier central. D'autre part, le quartier est fortement investi par les commerces ce qui pourrait nuire à l'intégrité d'un lieu culturel. Le terrain du J4, quant à lui est très proche de ce pôle mais néanmoins en marge, son environnement à vocation dans l'avenir à devenir un pôle culturel d'importance à Marseille. C'est donc un site intéressant.
- La trame Mires se caractérise par une trame viaire très affirmée mais secondaire. Le terrain est accessible par le métro et des voies de bus nombreuses. Par ailleurs, le site étudié rue Salengro pourrait s'articuler entre deux lieux de centralité des populations musulmanes. Des dynamiques culturelles sont projetées dans son périmètre immédiat.

b. Impact sur les dynamiques urbaines

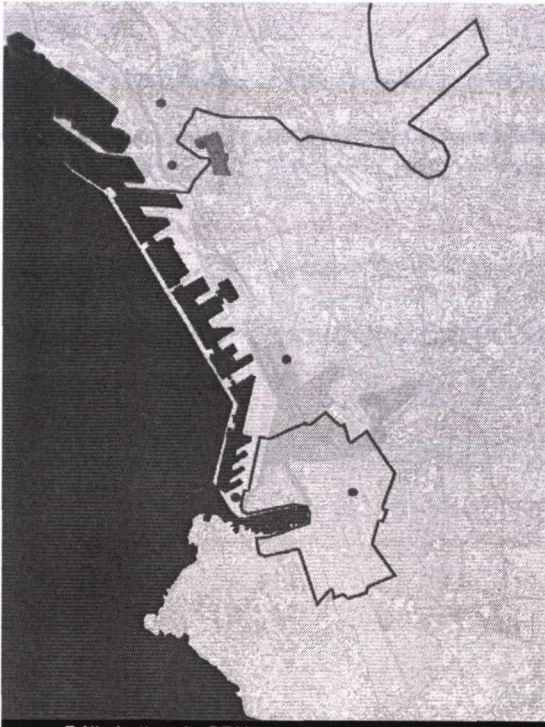
Selon M. Roncayolo, Marseille a toujours développé « un principe d'extraterritorialité et s'est développée davantage comme une ville comptoir plus que comme une capitale terrienne complétée par un large bassin qui lui assure sa prépondérance ». La ville a donc évolué au gré des dynamiques commerciales sans s'attacher à son image. Aujourd'hui le modelage de la ville fait l'objet de nombreuses politiques d'aménagement pour pallier à cette absence d'unité et de valorisation. Les projets urbains visent le rééquilibrage des parties nord et sud de la ville qui souffrent d'une dichotomie depuis le XIX s : double centralité et double affectation du littoral. Euroméditerranée propose de requalifier le centre ville en relation avec la gare St Charles et le port. Par ailleurs les projets d'aménagements sont également issus de préoccupations sociales. Les quartiers périphériques nord portent les traces de la ville portuaire et industrielle. Ces quartiers se sont substitués à la campagne sans dépendance citadine entourant le site urbain initial. Ils ont, par ailleurs, souffert d'un urbanisme violent pour répondre aux besoins en logement sociaux des années 70. A travers le grand projet de ville, les autorités tentent de dynamiser ces territoires et de les requalifier.

D'autre part le centre ville atteint par la paupérisation est également central dans les préoccupations des autorités locales. De nombreuses démarches de revalorisation sont lancées à travers l'implantation d'équipements de premier ordre et de politiques d'amélioration de l'habitat. Aux phases violentes et rapides d'aménagement du territoire succède actuellement une phase lente d'ajustement de la ville.

Analyse des hypothèses de sites

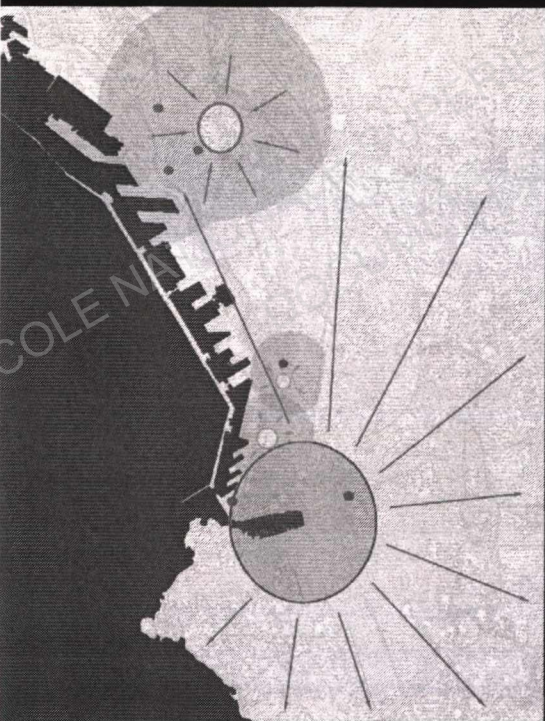
- L'étude réalisée sur le site de St Louis dans les projets « Droit à la ville » et dans le cadre du GPV, tend à démontrer que ce territoire hétérogène, cisailé par de grandes infrastructures a pourtant d'énormes potentialités, notamment dans sa façade littorale, et dans ses paysages. Il se trouve au centre de préoccupations urbaines qui aujourd'hui donnent lieu à des projets d'Etat visant à réinvestir le nord de Marseille en terme de revalorisation et de requalification. Le quartier de St Louis semble idéal pour réaliser un centre de vie dans les quartiers nord. Situé entre l'hyper centre et le nord de la ville, 200 000 personnes se situent dans ses environs. Les politiques urbaines souhaitent par ailleurs créer dans le nord de Marseille un centre de service et d'emplois. Or, 5 hectares de terrain ont été libérés à St Louis grâce au déplacement des abattoirs à Saumaty, et 10 autres hectares appartiennent à la mairie et sont des friches industrielles. Le projet de mosquée en telle situation pourrait accompagner le territoire dans sa reconquête d'une identité. Cette situation permettrait de charger le projet d'une certaine générosité à l'égard du site. La présence de nombreuses friches industrielles dans le quartier et la présence des anciens abattoirs offre de nouvelles potentialités au site. Les abattoirs font déjà l'objet de reconversion, l'Ecole de la seconde chance y a été implanté récemment et devrait suivre la création d'une cité de l'image. Actuellement de nombreux artistes sont installés dans ce périmètre.

D'autre part, la Calade et Mirabeau sont des espaces résiduels et, par ailleurs, leur topographie ne peut se prêter à une urbanisation classique, tout comme les environs.



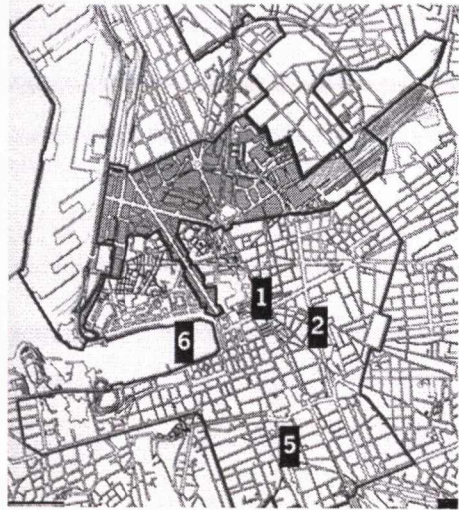
Dynamiques urbaines initiées par la municipalité et par l'état

- Délimitation du GPU
- Délimitation du projet Centre ville
- Périimètre d'Euroméditerranée
- Périimètre de la Cité de la Méditerranée
- ZAC de St Louis



Centralité à l'échelle de quartiers et de la ville

Centralité rayonnante et convergente à l'échelle de la ville
Centralité convergente à l'échelle des quartiers



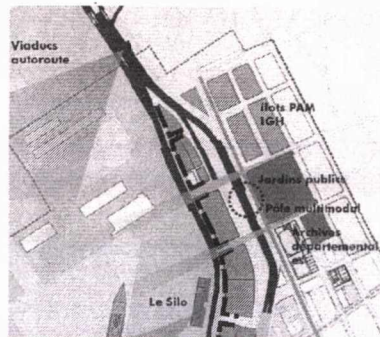
Périimètre du Projet Centre ville avec localisation des principaux projets.



Vue aérienne du Nord De Marseille, avec délimitation du périmètre du Grand Projet de Ville



Projet d'Euroméditerranée pour le J4



Projet sur la trame Mires dans le cadre d'Euroméditerranée

Aussi, cela me semble un enjeu intéressant que d'avoir à proposer un nouveau type d'urbanité sur ces terrains à travers la « grande mosquée ». De plus, ils participeraient à la valorisation de la façade maritime et par la même, à l'image de la ville dans son ensemble.

- Le J4 est intégré au projet Euroméditerranée et plus particulièrement à la Cité de la Méditerranée. Son périmètre est aujourd'hui en cours de redéfinition et d'aménagement. On y a programmé le Musée des Civilisations Méditerranéennes mais aussi un équipement d'accueil et de formation d'artistes. Il s'insère donc dans une dynamique culturelle à l'œuvre aujourd'hui. Le terrain de la rue Salengro, situé dans la trame Mires, est lui-même également façonné actuellement par l'urbanisme décisionnel de l'état. Des équipements sont en cours de réalisation comme les archives départementales, la réhabilitation du silo. Sa vocation nouvelle est tournée vers le tertiaire et l'habitat. Le J4 et la trame Mires sont donc des lieux en pleine mutation, il ne me semble pas particulièrement pertinent, au vu de ces critères, d'y intégrer le projet de mosquée.
- Quant au site de la Canebière, central, ses environs font aujourd'hui l'objet de requalification et de réhabilitation. La grande bibliothèque a été implantée sur le cours Belsunce et la Faculté de Droit sur la Canebière. L'ancien hôtel Noailles va aujourd'hui être réhabilité sous la forme d'un commissariat central. De nombreuses opérations d'amélioration de l'habitat y sont également en cours. La tentative est donc de vouloir réaffirmer le caractère central de cet axe ainsi que de lui restaurer son prestige passé. L'implantation de la grande mosquée pourrait donc s'insérer dans cette dynamique

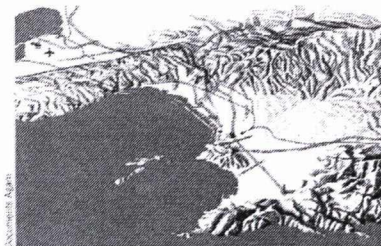
c. Visibilité et monumentalité

Approche paysagère et symbolique

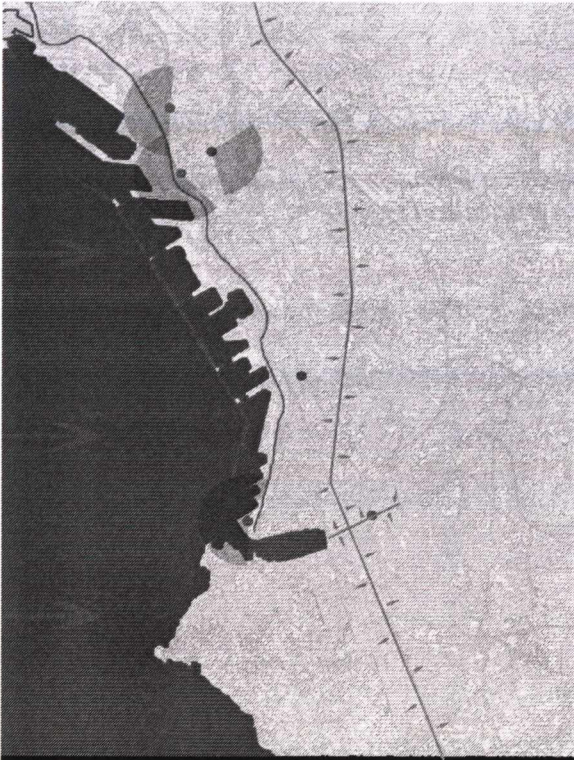
La ville de Marseille est fortement marquée par le grand paysage. Elle prend place dans un bassin délimité par les collines environnantes et fait état d'une importante prégnance géographique en se développant le long de la Méditerranée et en s'attachant sur un relief significatif. De nombreux édifices emblématiques structurent le paysage. La Major qui redessine le front de mer, le Palais du Pharo qui vient constituer une proue à une avancée de terre et offre un belvédère aux citadins, le vieux port autour duquel se structure le centre ville et Notre Dame de la garde qui à l'image d'un phare donne aux falaises une raison d'être et représente un symbole au-delà des frontières de la ville. La vision de la ville est liée à ces édifices qui s'inscrivent sur les lignes de force du paysage. D'autre part elle s'articule autour de ses axes paysagers que sont les autoroutes, les quais, la façade maritime, où chaque bâtiment participe à une façade monumentale, mais aussi ses axes structurants que sont la Canebière, le Prado, la rue de Rome. Les lieux de centralité et de forte fréquentation complètent l'identité de la ville.

Tracés symboliques

Les mosquées sont soumises à un type d'orientation, l'affirmation de l'islamité du bâtiment pourrait donc se déduire en partie de cette caractéristique. La parcelle a donc un rôle à jouer.



La topographie marseillaise et ses infrastructures



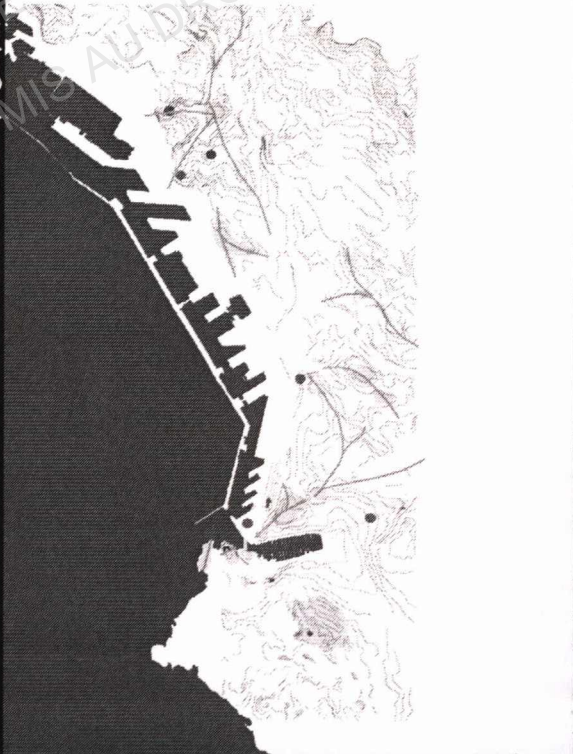
Visibilité en rapport avec les grands parcours urbains



Vue arienne du Centre de Marseille



Les revellations de la topographie



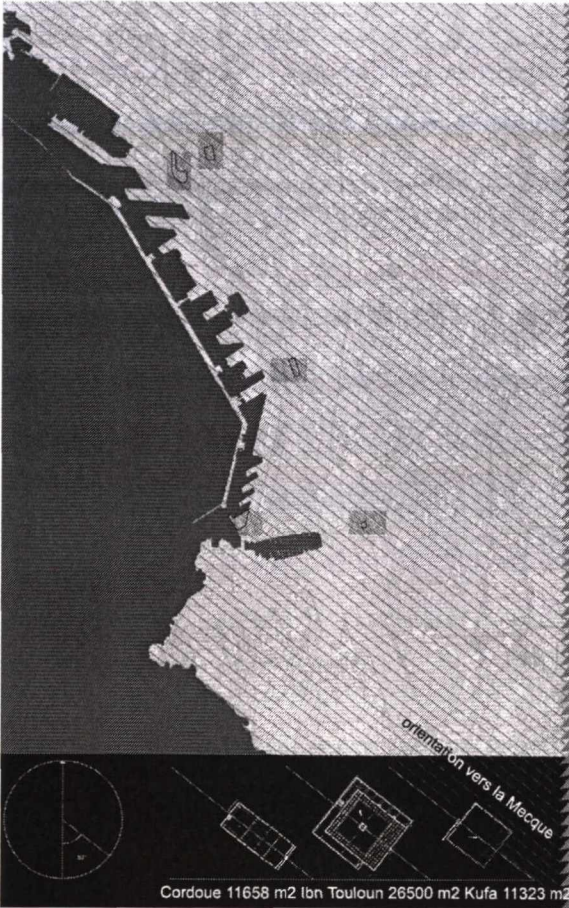
Les revellations de la topographie

- Thalwegs
- Bassins
- ⋈ Courbes de niveaux tous les 10 m

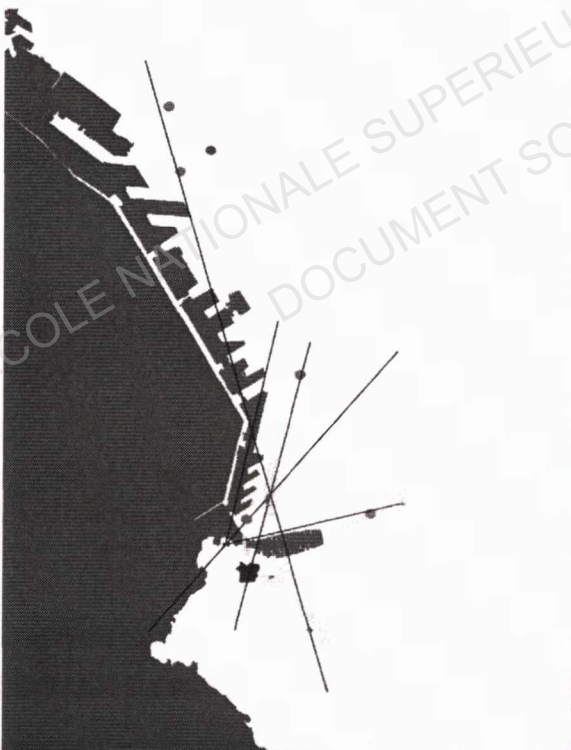
- Lignes de crête
- Buttes
- ⋈ Courbes de niveaux tous les 10 m

Analyse des hypothèses de sites

- Le potentiel du site de St Louis et notamment de la Calade et Mirabeau m'est apparu dans les relations que ces terrains peuvent entretenir avec le grand paysage. La mer par delà laquelle on pourrait voir jaillir une mosquée, comme un symbole en arrivant par bateau dans la ville de Marseille mais aussi les relations visuelles qu'ils entretiennent avec le Pharo, la Major et Notre Dame de la Garde leur permettent d'engager le projet dans la cohésion d'un ensemble monumental à l'échelle de la ville. Par ailleurs l'autoroute représente un des moyens essentiels de visibilité des quartiers nord. C'est un moyen de vision cinématique du paysage et de ces quartiers peu fréquentés. Le potentiel de ces sites me semble très intéressant à mettre en parallèle avec les intentions qui accompagnent le projet. Leur relief pourra assumer « cette visibilité » et leur participation au front de mer leur confère une place « monumentale », identifiable à l'échelle de la ville et non pas seulement à l'échelle des quartiers auxquels ils se rattachent. Le site de la Calade me semble davantage approprié à assurer la visibilité d'un édifice dans la ville car celui-ci est le premier sur l'axe nord sud de la ville depuis le centre ville d'autre part le terrain est orienté vers ce centre et sa topographie constitue une sorte de proue qui correspond à l'orientation de La Mecque.
 - Le terrain du J4 a également ce potentiel paysager puisqu'il s'agit d'une esplanade sur la mer. Sa morphologie et sa visibilité réclame une urbanisation spécifique et en font un lieu particulièrement identifiable. Par ailleurs ce site est étroitement lié à la fréquentation du centre ville de Marseille.
 - En ce qui concerne le site des Abattoirs, il offre un certain intérêt morphologie et paysager. Ses dimensions hors d'échelle, sa structure lui confère une place caractéristique dans le quartier. Le terrain de la rue Salengro se différencie, lui, peu de son environnement immédiat, aucun particularisme paysager ne le place en marge réellement dans son environnement. Par contre le quartier dans son ensemble est intéressant puisque ayant accueilli des activités portuaires, il rompt avec le tissu environnant. Il est à l'échelle du port, de l'autoroute, des navires et de l'horizon comme une antichambre de la ville où se sont entreposées les marchandises. Néanmoins le site des abattoirs est surtout rattaché au quartier de St Louis et sa visibilité est limitée à cette circonscription. Par ailleurs le quartier d'Arenc offre une plus large visibilité dans la ville, mais la mosquée serait absorbée par l'unité urbaine particulière de cet ensemble.
 - Quant au site de la Canebière, il s'afficherait par l'importante fréquentation de ces environs cependant en dehors de son intégration concrète dans le centre de la cité, il ne permet pas d'offrir à l'édifice une symbolique particulière.
-



Les tracés symboliques



Les tracés monumentaux

Tableau comparatif

CRITERE D'ANALYSE SITES ETUDIES	Visibilité -affichage	Usages -accessibilité -quartier	Valeur symbolique -tracés	Morphologie -parcellaire -topographie	Politique de la ville -dynamique et plus value	Intégrité de la pratique culturelle
Arenc (3 ^{ème} ard.)						
J 4 (2 ^{ème} ard.)						
Canebière (1 ^{er} ard.)						
Abattoirs de St Louis (15 ^{ème} ard.)						
Butte de la Callade (15 ^{ème} ard.)						
Butte de Mirabeau (15 ^{ème} ard.)						

Favorable

Moyen

Défavorable

D. Le Site

1. Localisation du site

Le terrain choisi est situé dans les quartiers nord de Marseille, dans le XVème arrondissement. Il appartient au quartier de la Calade qui jouxte St Louis mais aussi la Cabucelle et la Madrague ville à l'est. Le terrain de la butte de la Calade est situé en frange de l'autoroute littorale. Son accès s'effectue par une voie de desserte de l'autoroute, le chemin du Cap Janet qui vient par la suite se connecter au quartier de St Louis. Le terrain fait face à l'autoroute, mais également au Port qu'il surplombe. Son positionnement correspond au point d'inflexion de ce dernier et au commencement de la digue du large. Le terrain est situé sur un promontoire, il fait face à l'horizon maritime par delà le port et participe au front de mer de la ville. Ce site m'est apparu pertinent.

2. Les atouts du site

L'histoire a laissé en suspend un domaine encore vierge qui aspire à émerger. La butte de la Calade est actuellement un site rescapé ou résiduel mais à la fois rare. Son positionnement dans la ville et sa topographie constitue ses atouts essentiels : une visibilité et une monumentalité acquise. Par ailleurs ce site repose sur un axe symbolique qui passe par Notre Dame de la garde et la cathédrale de la Major, il peut donc prétendre véhiculer une certaine symbolique pour l'édification d'une grande mosquée. Son accessibilité et sa lisibilité peuvent être assurées par la vision donnée aux usagers depuis l'autoroute. Le site s'offre, en effet, au regard selon de nombreuses échelles et angles de vue et participe au grand paysage de la ville. D'autre part la butte offre un très large panorama sur les infrastructures autoroutières et portuaires, le territoire marseillais et l'horizon. Ma réponse architecturale se voudra donc être la plus harmonieuse possible avec le potentiel de ce site en terme paysager.



Butte de la Callade vue depuis le Pharo

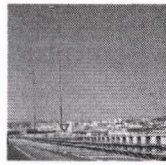


Centre ville
-La Callade

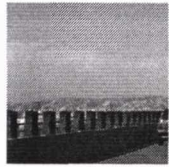
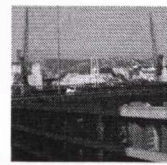
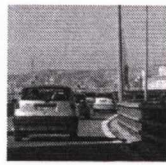
A 55



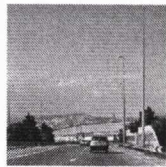
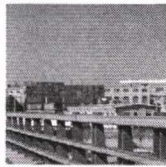
1



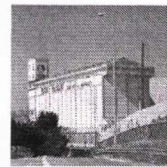
2



3



4

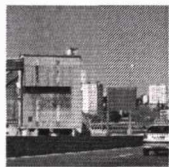


-Sequence
d'approche

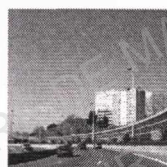
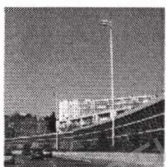
A 55



5



6



-Sequence
La Callade-

A 55



7

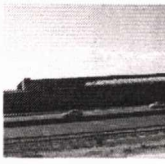
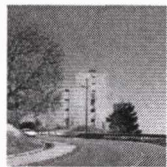


-Sequence
Cap Janet-

A 55



8



9



-L'estaque
La Callade-

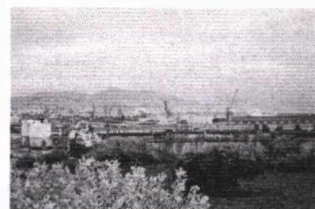
A 55



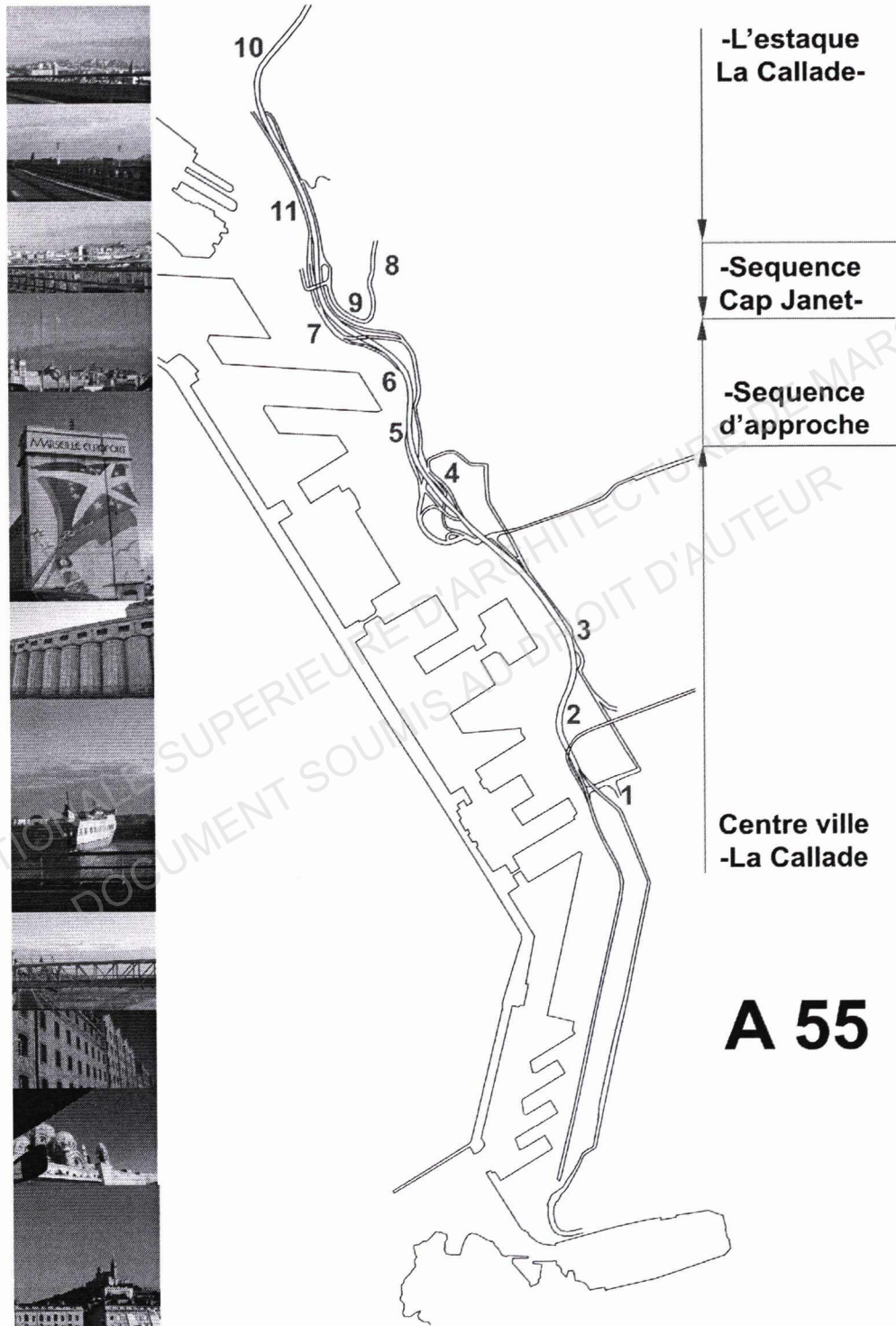
10



11

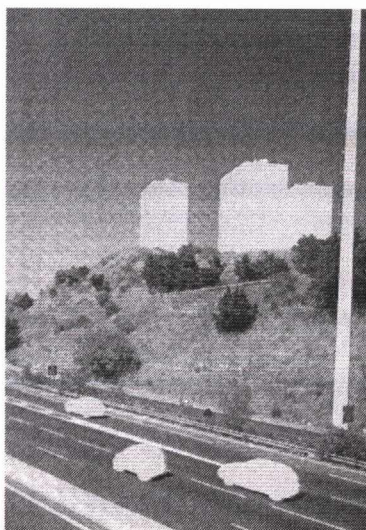


Panorama depuis la butte de la Callade



3. Les difficultés et enjeux du site

a. Echelle parcellaire



Le terrain est surplombé au nord par les trois tours du Cap Janet, elles s'élèvent à 42 mètres au dessus du sol et s'orientent vers la ville c'est-à-dire approximativement vers le sud. La présence de ces « monstres dominateurs » confère au site une très grande force d'inertie mais cela demande une approche du projet particulière pour espérer rééquilibrer une telle situation. La présence de ces édifices est assez lourde de conséquence pour l'implantation du projet qui devra s'affirmer en tenant compte de cette « cohabitation ».

Le caractère résiduel du terrain et sa forte déclivité pose également la question de l'accessibilité et de la viabilité du terrain. En effet ce dernier est ceinturé en partie par le chemin du Cap Janet. Cette voie passe en contrebas du terrain pour se retourner ensuite en surplomb. La partie nord-est est donc accessible de plein pied, quant au reste des contours du site ils présentent des difficultés d'accès en raison du relief. La voie de desserte du site est à l'heure actuelle sous dimensionnée, de même que ses trottoirs. Le cheminement piéton y est donc difficile et il n'existe pas de stationnements définis. Il faudra donc prendre en compte cette inadaptation de l'espace public environnant afin de viabiliser l'accessibilité du terrain. Les abords devront donc être pensés dans leurs aménagements et il s'agira de mettre en place une stratégie d'accès.

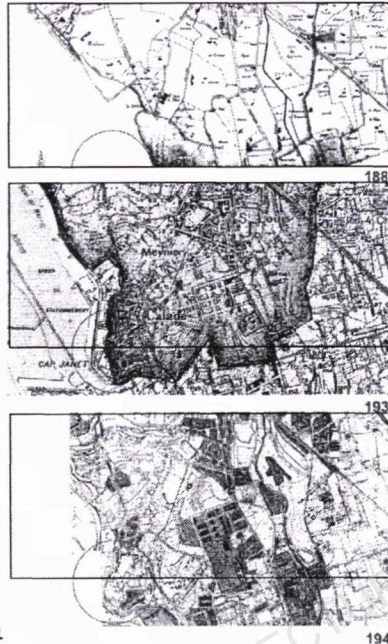
Pour finir, le site présente d'importantes nuisances sonores dues au trafic autoroutier et à l'activité portuaire toute proche. Il faudra donc être en mesure de pallier à ce désagrément qui nuirait à une pratique sereine de l'édifice.

Le projet sera donc en premier lieu la résolution d'un problème urbain, de revalorisation d'un terrain prestigieux mais résiduel. Un travail de réaménagement du lieu en résonance avec les enjeux du site. Puis il faudra raconter une histoire et l'écrire.

Par ailleurs, le projet porte sur la transformation d'un espace au sein d'un territoire. La Calade, St Louis et la Cabucelle sont les quartiers auxquels se rattache ce terrain. Leur urbanisme est très hétérogène. Le terrain de la Calade bien qu'étant en partie détaché de ces quartiers par le caractère plus universel que lui offre sa situation en front de mer y participe. L'enjeu est donc d'identifier ce territoire afin que le projet puisse s'y insérer, dialoguer avec l'urbanisme environnant.

b. Echelle du quartier

- Bref historique du site

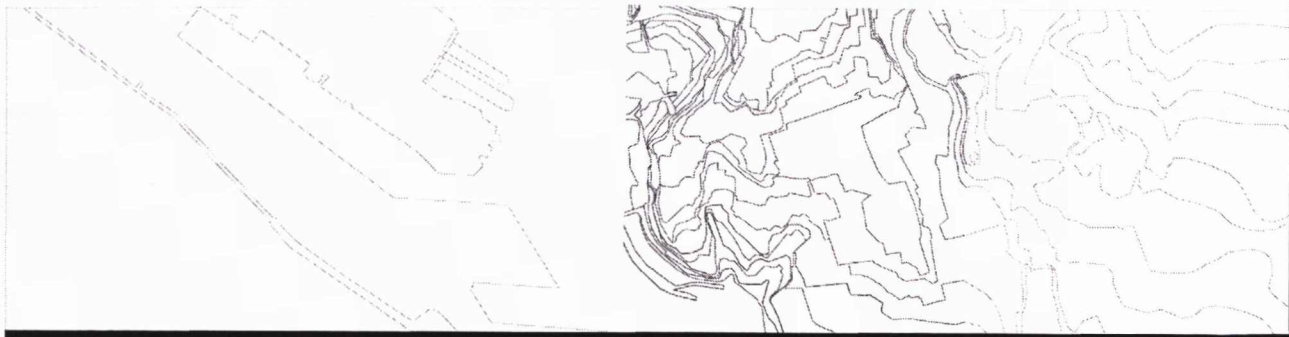


L'hétérogénéité du territoire de la Calade s'explique par son histoire et son urbanisation qu'il a connue.

Ce territoire était initialement l'arrière pays marseillais, un simple domaine bastidaire qui s'installait sur les lignes de force du site autour de lieux dits. C'est au début du XIXème siècle qu'il a connu ses premières mutations avec l'industrialisation. Le port est étendu en 1844, et le quartier de St Louis accueille alors de nombreuses industries attirées par la proximité du port et par la présence sur ce site du ruisseau des Aygalades. Les industries se mettent en place sur ce territoire, une voie ferrée est créée en 1849, et le creusement du canal de Marseille est achevé en 1839. Dès lors le site rentre dans une dynamique de faubourg industriel. Cette dynamique se traduira par la présence d'huileries, de savonneries et de minoteries le long des cours d'eaux et le canal se verra complété au fil du temps par des usines de traitement des eaux et des réservoirs. D'autre part les anciens abattoirs d'Arenc en raison de l'expansion urbaine de Marseille se verront transférés à St Louis pour des raisons sanitaires. Le site accueillera donc toutes les activités indésirables en ville. Parallèlement cette vocation industrielle entraînera la fixation d'une population de travailleurs qui donnera lieu à la naissance de noyaux villageois à proximité de ces grandes unités de production.

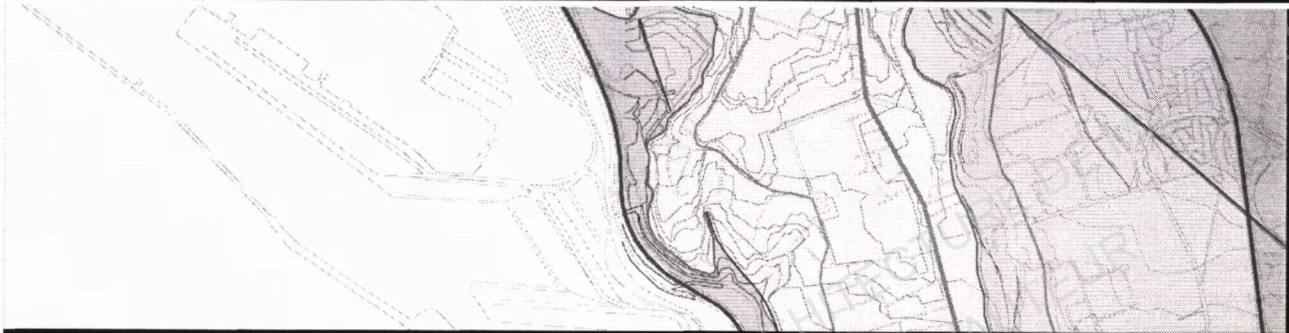
Ce premier phénomène aura pour caractéristique de doter le site de nombreuses infrastructures et de charger ce territoire d'une histoire forte encore lisible aujourd'hui.

Les années 50, vont marquer un deuxième tournant dans le développement de ce territoire. L'accueil de nombreux immigrants à Marseille va induire la nécessité de construire des logements sociaux. Le quartier de St Louis est semi urbanisé, il va donc accueillir de nombreuses unités de logements collectifs : les logements sociaux du Bd Bernarbo, la barre de logements de Campagne Lévêque, impressionnante, mais aussi les tours HLM du Cap Janet. Un foisonnement de constructions sociales va s'établir sur le site le plus souvent dans les espaces interstitiels compris entre les noyaux villageois et les zones de production.



La topographie

Courbes de niveau tous les 5m



Un site orienté en bandes N-S

LIMITES ET IRRIGATIONS DU SITE

- Limite constituée par l'autoroute
- Limite constituée par la voie ferrée
- Barrière topographique
- Voiries principales de desserte du quartier

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Actuellement ce territoire reflète l'imbrication de ces nombreuses dynamiques qui se sont superposées au fil du temps, sa lecture est complexe, son tissu est hétérogène de même que ses voiries et son parcellaire. On y relève aujourd'hui une nouvelle forme d'occupation de l'espace : le mitage pavillonnaire qui vient phagocyter en dernier lieu les espaces résiduels de ce quartier.

- Décomposition analytique des éléments du site

La topographie

L'ensemble de ce territoire s'installe sur une topographie importante. Les voiries de desserte principales du quartier, comme la route nationale et le chemin de la Madrague prennent place sur les lignes de crête du relief selon des axes nord- sud. Les différents noyaux villageois : la Viste, St Louis et la Cabucelle s'égrènent le long de la route nationale en retrait du front de mer. Ces deux voiries établissent des impressions de seuil entre la mer et la ville intérieure qui s'échelonnent d'ouest en est. Le ruisseau des Aygalages qui s'installe dans un thalweg parallèlement aux lignes de crête, davantage en retrait du littoral, imprime à son tour dans le territoire un seuil supplémentaire.

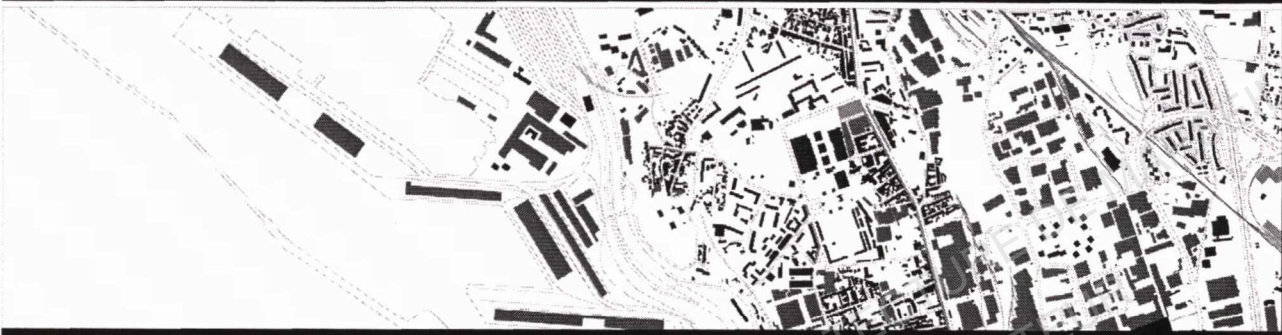
La topographie du front de mer ne hiérarchise quant à elle pas le territoire. Elle est accidentée et offre de nombreuses ruptures, entre bassins, thalwegs et buttes. Son paysage est marqué par la butte de la Calade, le bassin de la Madrague, la butte de Mirabeau et le thalweg de la voie ferrée. Ces différents accidents de terrain viennent buter le long de l'autoroute littorale. Ils offrent un paysage varié cependant leur relief ne s'accompagne pas d'un traitement des talus, d'une voirie qui viendrait le souligner, ni d'une valorisation des belvédères que les buttes offrent sur la ville. Par ailleurs ce territoire en relation avec la mer n'établit que très peu de relations transversales avec le territoire situé en arrière plan. Il constitue une sorte de barrière topographique.

Implications pour le projet

On tentera à travers le projet de mosquée, implanté sur la butte de la Calade, de révéler les qualités paysagères qu'offre ce terrain. Son potentiel de belvédère sera mis en avant et le bâtiment tentera dans son rapport au sol de transgresser la barrière topographique existante qui ne permet pas au quartier de St Louis d'établir des relations avec le front de mer et la ville dans son ensemble.



Le bâti



Les activités du site

- Bâtiments industriels
- Equipements publics et administratifs
- Hangars
- Commerces

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTRES

Le bâti

Le bâti est très hétérogène sur ce territoire. On peut observer une continuité bâtie seulement au niveau de la route nationale, le long du Bd Bernarbo qui connecte l'entrée des abattoirs au chemin du littoral, et en partie sur le chemin de la Madrague ville dans sa partie sud. Le reste du territoire présente un bâti épars qui suit sa propre logique niant la voirie très souvent.

Les hauteurs et gabarits sont très aléatoires et varient du simple pavillon en rez-de-jardin au R+15 des tours HLM. Les emprises au sol suivant la destination des constructions présentent également une grande diversité puisque le quartier accueille aussi bien du logement individuel et collectif que des grosses unités de production industrielles et des hangars. Ces différentes échelles de bâti se côtoient en permanence et créent de nombreuses ruptures.

L'ensemble des logements sociaux ne présente pas plus d'unité car leurs typologies sont très changeantes, parfois organisés en barres, en tours ou sur d'autres modèles plus complexes encore. D'autre part, certains bâtiments s'imposent réellement dans le territoire, comme la barre de logement de Campagne Levêque et les Abattoirs qui sont totalement en rupture d'échelle avec leur environnement et participe concrètement au paysage bâti du quartier.

La partie littorale du territoire n'est pas plus homogène, par ailleurs, elle côtoie directement par vis-à-vis les hangars industriels du Port et des infrastructures de grande envergure qui proposent une urbanisation d'une tout autre dimension, à l'échelle du Port

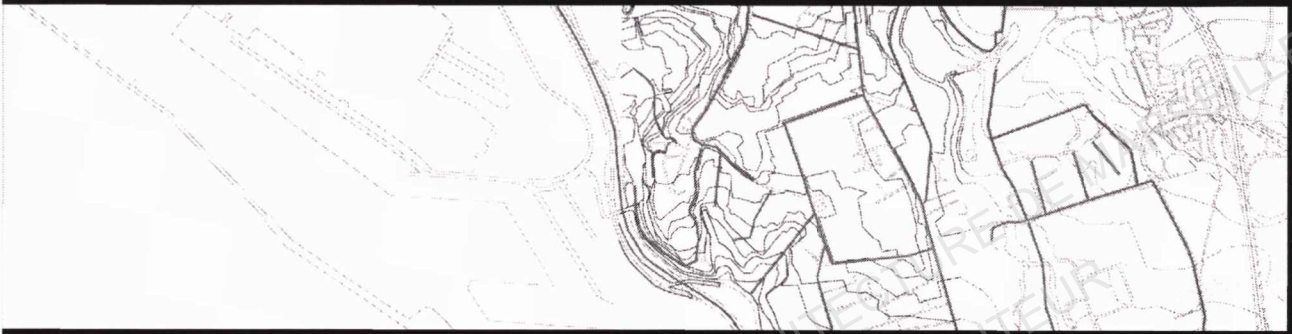
Très peu de construction présente une insertion dans le paysage vraiment satisfaisante en s'impliquant dans la pente. La plupart du temps le bâti est posé sur un socle plane par étagement du relief. Les murs de soutènement structure le rapport au terrain. L'absence de limites bâties et la topographie donnent lieu à une vision du territoire assez étendue, le paysage n'est pas filtré, il s'offre ainsi dans ses qualités et ses défauts. Les limites parcellaires en dehors des noyaux villageois et du pavillonnaire sont très peu perçues, l'espace privé participe ainsi à l'espace public mais de manière souvent désordonnée.

Implications pour le projet

Le projet de mosquée étant donné le gabarit qu'il sous entend, se propose de dialoguer avec un bâti environnant de grande envergure. Les différentes échelles de son environnement lui permettront de s'affirmer sans provocation.



La voirie



Corniches et tobogans



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La voirie

La topographie est très prégnante sur ce site. Le réseau viaire est donc complexe. D'autre part le tissu qu'il dessert présente des échelles et des destinations très diverses, ce qui donne lieu à des types de distribution et de densité variées.

Les voies structurantes sont celles qui relient le quartier à la ville donc orientées nord sud principalement. On peut citer en retrait du littoral, la route nationale, ancienne entrée nord de la ville de Marseille au temps où l'autoroute littorale et l'autoroute nord n'existaient pas. Mais également le chemin de la Madrague ville qui suit la ligne de crête en arrière plan de la barrière topographique du front de mer et qui s'intercale entre l'autoroute et la nationale. Leur rôle de desserte est important dans le quartier. Elles constituent à elle deux un réseau primaire cependant assez restrictif. Quant au reste de la voirie, elle correspond simplement à la transcription de l'implantation du bâti, en dépit d'une logique générale. On note une organisation du territoire plus ou moins en bandes orientées Nord - Sud. Le territoire est scandé par les lignes de force de l'autoroute, de la voie ferrée, du chemin de la Madrague ville, de la Nationale 8 et du ruisseau des Aygalades. Les grandes unités industrielles et les logements collectifs sont distribués en impasse et donnent lieu à des voiries privatives internes. Les poches pavillonnaires engendrent elles aussi des voies sans issue ou parfois les cheminements piétons prennent le relais sur la voirie. Quant aux noyaux villageois ils initient un système viaire plus dense mais toujours unilatéralement connecté au réseau primaire. Le réseau n'est donc en général pas très fluide et la pratique piétonne s'avère parfois pénalisante en terme de contournement.

Implications pour le projet

L'embranchement de l'autoroute constitué par le chemin du Cap Janet, qui vient cerner la parcelle du projet, constitue un des moyens de connexion transversale du quartier. Le projet d'aménagement du terrain veillera donc à viabiliser cet accès et à lui conférer une certaine importance en vertu de son rôle de desserte.



Quiconque construit une mosquée, Dieu lui bâtitra une demeure

au paradis »

promet un hadith

« La terre entière est une mosquée »

dit le Coran

Quatrième partie : Insertion dans le site et réponse architecturale

A. Insertion dans le site

Les intentions du projet

Une des questions majeures posée lors de la conception d'un édifice religieux concerne la perception et la lecture du bâtiment. En effet, la Mosquée de Marseille doit-elle émerger de la ville telle Notre Dame de la Garde, ou doit-elle au contraire s'y fondre modestement ? Le site choisi tend vers l'émergence de la Mosquée mais la complexité du programme qui y relie de nombreux espaces connexes (centre culturel, institut islamique) mène à en dissocier formellement les différents éléments. D'autre part la présence des tours implique la lecture de différents objets sur le terrain. Mon but n'est pas alors de créer un monument mais plutôt de proposer un événement en résonance avec la ville et à l'écoute du lieu.

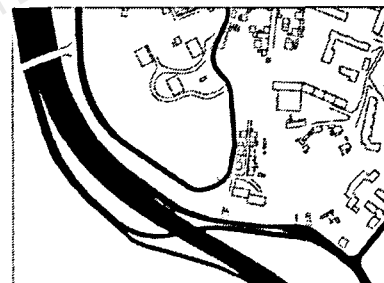
Définition du périmètre d'intervention

Les limites du terrain retenu sont données par le chemin du Cap Janet qui vient le cerner sur trois de ses côtés. La voirie et la topographie confèrent au site l'image d'une proue orientée vers la ville qui vient mourir sur la voirie à l'est. La déclivité de la parcelle n'est pas encore trop importante cependant, elle s'accroît dans sa partie littorale. Dans sa partie nord le terrain s'adosse aux trois tours HLM. La limite parcellaire avec cette résidence n'est pas à l'heure actuelle clairement définie dans l'espace. Nous verrons dans ma proposition que j'utilise une partie de cette parcelle mitoyenne car elle ne fait pour l'instant l'objet d'aucun traitement. Le terrain retenu fait office aujourd'hui d'extension aux espaces extérieurs de la résidence HLM. C'est un espace naturel, résiduel constitué d'herbages sauvages. La seule intervention réalisée sur ce terrain est un petit chemin piéton qui relie le chemin du Cap Janet au noyau villageois de la Calade situé en surplomb. Le projet veillera à conserver cette connexion. Le terrain tel que je le considère dans mon projet comprend également la bande de terrain très pentue qui s'intercale entre la route en front de mer et la parcelle des HLM, là où se prolonge le cheminement piéton.

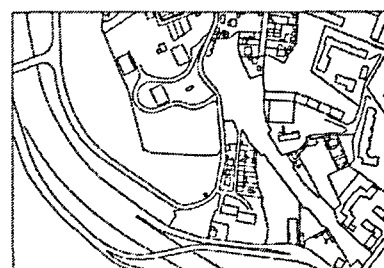
1. Tracé urbain, et composition du projet

Les premiers éléments qui guident l'implantation du projet découlent des intentions paysagères à l'échelle de la ville qui ont été entrevues précédemment. La symbolique propre de l'édifice et celle de son implantation dans la ville s'appuiera sur des tracés spécifiques. L'axe virtuel et monumental qui relie Notre Dame de la Garde, la Major et la Calade sera souligné dans la composition d'ensemble des bâtiments. S'articulera ensuite sur cette direction, l'axe symbolique de la mosquée en direction de la Mecque qu'il m'a paru important de restituer de la manière la plus significative pour afficher une lecture claire et franche de l'édifice. Je m'attacherai par ailleurs à traiter la composition du projet selon les

La parcelle est délimitée par le chemin du Cap Janet connecté à l'autoroute.



Parcellaire de la Résidences du Cap Janet



visibilités qu'il peut offrir depuis le lointain ou encore la vision linéaire qu'offre sa découverte depuis l'autoroute.

2. Le Contexte

a. L'environnement bâti

Le sud du terrain est marqué par un vis-à-vis avec un bâtiment de logements collectifs qui prend place sur un monticule moins élevé qui surplombe le chemin du littoral. La localisation de ce bâtiment obture en partie la vue du terrain depuis l'autoroute. Il constitue un masque visuel. Par ailleurs, la partie est du terrain, côtoie en vis-à-vis un groupement pavillonnaire desservi par une impasse. Cette proximité d'unités résidentielles de petites échelles réclame d'être attentif à une confrontation trop brutale. L'implantation du projet tient compte de ces caractéristiques, il se développe en retrait du lotissement et se décale ainsi du masque visuel créé par le bâtiment de logements collectifs de hauteur importante. Le projet prend place en frange de la limite parcellaire qui fait face à l'autoroute. A cet endroit le projet joue donc avec la pente.

Le premier et principal enjeu qui concerne l'environnement direct du terrain est la cohabitation qu'il est nécessaire d'établir entre le projet et les trois tours HLM, très présentes sur le site. Mon positionnement est d'assumer l'existant, de re-dessiner le site en tenant compte de cette composante et de les absorber dans ma démarche. Mon parti est donc de parvenir à créer une « trilogie », sachant que le projet de « grande mosquée » contient des éléments programmatiques qu'il m'est important de dissocier (Centre culturel et Edifice culturel).

La mosquée qui comprend un patio ouvert sur le ciel s'éloigne le plus possible des tours vers le sud du terrain pour préserver l'intimité du culte, et la relation au ciel du patio. De cette manière la mosquée s'affichera en premier plan depuis la ville. D'autre part l'orientation de la Mecque se superposant approximativement avec la courbure du terrain, en assumant cette orientation j'accompagne ainsi le relief et me positionne presque parallèlement au chemin du cap Janet à cet endroit. Le mur de la qibla dans cette configuration et la façade d'entrée sont impliqués dans la pente du terrain. Ce qui induit de penser l'accessibilité de la mosquée.

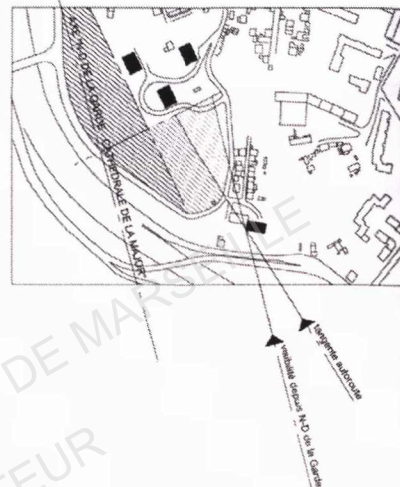
Le centre culturel propose d'établir un dialogue avec l'environnement. Il vient donc souligner la courbure du terrain entre le chemin du Cap Janet et la résidence du Cap Janet. Son développement linéaire procure un socle aux tours.

Le minaret est l'extension de la mosquée vers la ville et le grand paysage. Il prend possession de l'espace délaissé en frange d'autoroute et joue sur la dualité avec les 3 imposantes tours HLM en complétant un système vertical. Il s'élève à hauteur du couronnement des tours.

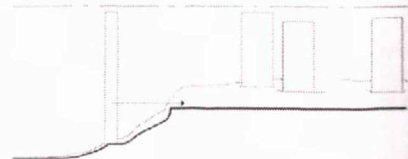
b. Le quartier

A partir de l'analyse du quartier, il est important que l'édifice ne s'affirme pas comme une frontière mais plutôt comme un lieu de connexion visuelle avec la ville et l'horizon. Le projet

Les vis-à-vis et masques visuels



Implantation du Centre culturel dans la pente. Il constitue un socle aux tours.



Implantation du minaret en pied de pente à hauteur des tours.

propose donc des cheminements et des connexions. Il s'intègre en partie dans le relief et la végétation du site. La réponse architecturale se veut généreuse avec les usagers en proposant un aménagement d'espaces verts et en offrant un espace public en belvédère sur la ville. Par ailleurs la composition du projet assure une transversalité du quartier vers le grand paysage, il permet de restituer ce site au quartier.

Le centre culturel est semi enterré, sa « toiture-esplanade » constitue un espace public. La composition des différents éléments souligne un axe est-ouest. L'espace situé en vis-à-vis du lotissement pavillonnaire est traité en espace vert public.

D'autre part, l'échelle du port situé en vis-à-vis du projet et son environnement bâti de grande envergure permettent d'implanter un édifice de grande échelle sans provoquer de rupture dans le tissu. Le minaret et la mosquée répondront donc à la grande échelle de la ville et du port.

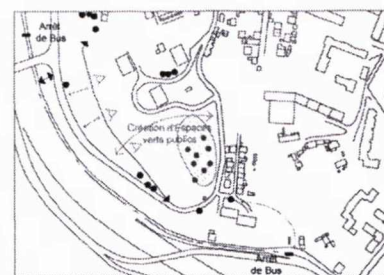
3. La question de l'image

La mosquée est placée en proue du site, le plus éloignée possible des 3 imposantes tours HLM. Ainsi son architecture s'exprime librement et est perceptible et lisible depuis la ville. L'élément sacré du projet émerge ainsi, tel un objet inaltérable et intemporel. Le centre culturel se joue de la complexité du site et tranche avec l'unité formelle de la mosquée. Il se lit en second plan derrière la Mosquée. Le minaret, quant à lui, élément aujourd'hui indissociable de la symbolique de la mosquée, s'érige tel un signal, repère à l'échelle du territoire et extension de la Mosquée.

Le projet de Lérida a été pour moi une référence importante dans la composition des différents éléments du projet. Il m'a permis de m'engager sur certaines pistes, telles que l'affirmation du projet dans son environnement, son rapport à la ville et aux différentes échelles de l'environnement. Ce projet qui prend place en sous bassement de la Cathédrale de Lérida, s'escamote dans la pente et joue le rôle d'un mur de soutènement qui valorise la cathédrale, sa tour établit des rapports d'échelle avec le clocher. Une certaine dualité est créée, basée à la fois sur la similitude formelle mais également sur le contraste du vocabulaire stylistique. Le clocher est ici valorisé par son double à l'aplomb du relief. Mes volontés pour le projet sont similaires puisque l'affichage de la mosquée à l'aplomb des tours réclame de les intégrer dans la composition pour participer à la valorisation de l'édifice.

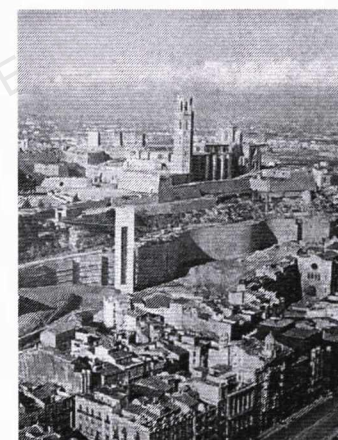
4. Les accès au bâtiment

Le minaret joue un rôle signalétique mais aussi symbolique car il constitue un des accès principaux de la mosquée tel une porte ouverte sur la ville. En son pied, se trouve le parking public du complexe culturel et culturel. Le parking privé est situé sous le centre culturel, il est accessible en partie basse du terrain par le chemin du Cap Janet. Le Minaret est relié à la mosquée par une passerelle qui enjambe le chemin du Cap Janet, elle permet de rejoindre d'une part l'entrée de la mosquée et d'autre part les entrées menant au Centre Culturel. L'accès de la mosquée est également mis en scène depuis le pied de pente par un escalier qui permet d'articuler le changement d'orientation des deux corps de bâtiment (la Mosquée qui s'oriente vers la Mecque et le Centre culturel qui se décline à la fois suivant les tracés des tours du Cap Janet et l'axe monumental que nous avons révélé précédemment).



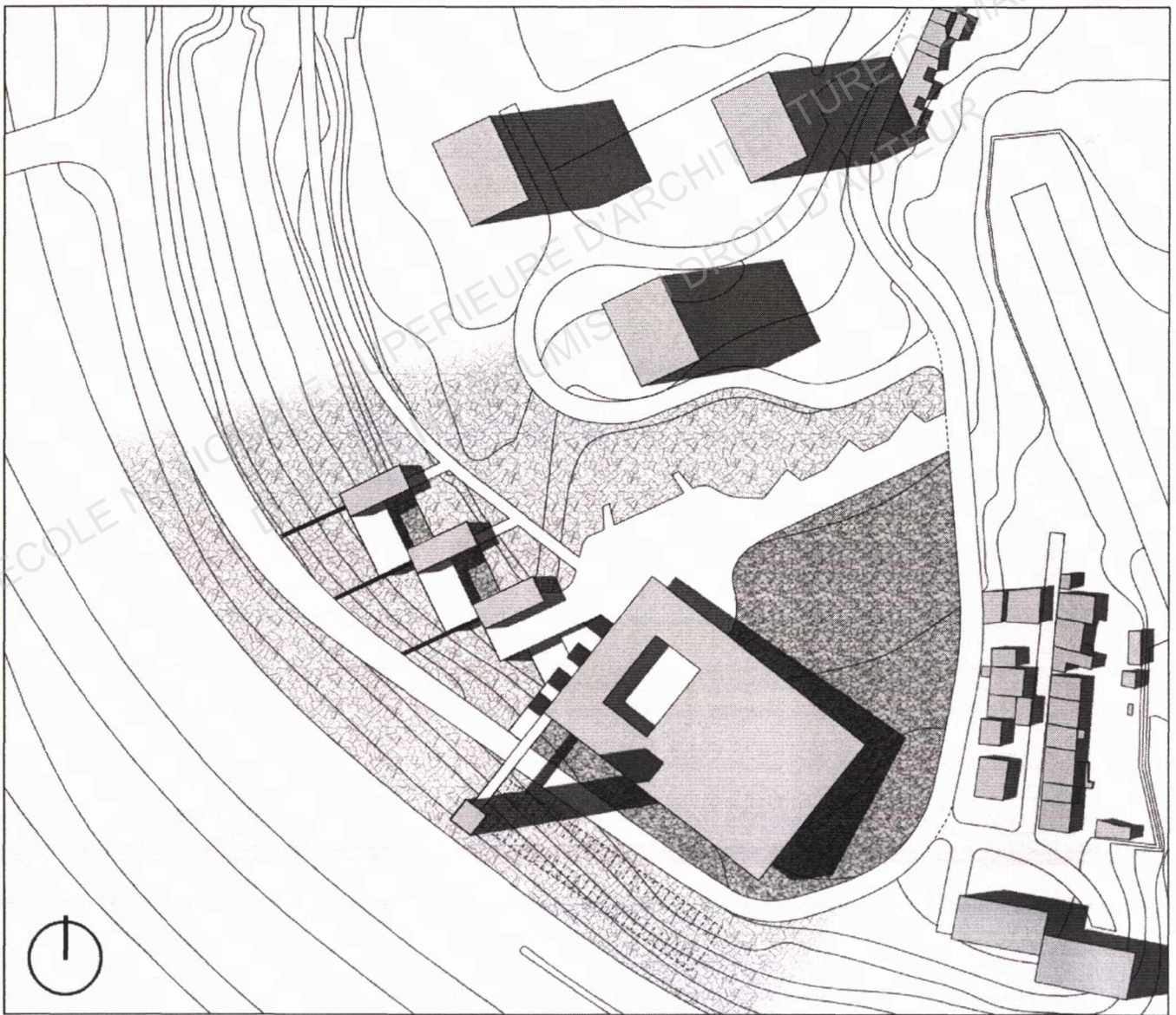
Les réponses du projet face aux attentes du quartier.

Intervention dans le Centre historique de Lérida, L.Domenech, J.Busquets, R.M.Puis, 1984

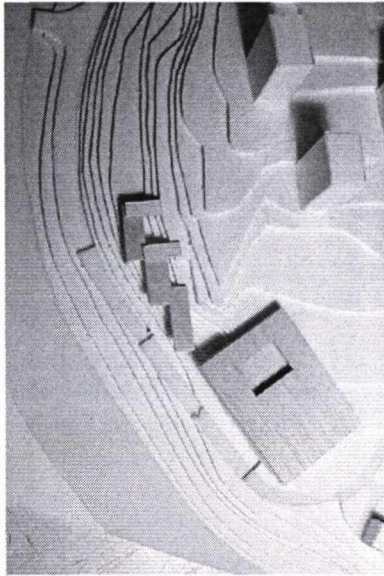


L'escalier situé entre la mosquée et le Centre culturel propose une faille qui dissocie les deux bâtiments. Elle donne à voir l'implication de la mosquée et du Centre culturel dans la pente ainsi que leurs différents niveaux. L'entrée de la mosquée s'effectue, non pas dans l'axe de la façade donnant sur le parvis, mais par son angle évidé, dans la continuité du cheminement piéton qui longe sa façade. L'accès au centre culturel s'effectue de différentes manières par les surélévations et décalages de volume qui viennent perforer l'esplanade ou s'y imbriquer. Cet espace public est également accessible par un cheminement piéton existant venant du noyau villageois de la Calade longeant par l'ouest les 3 tours HLM. Le deuxième accès nécessaire lorsque l'on arrive du centre de St Louis s'effectue par le haut du terrain et se termine en belvédère sur le port et la mer. Le projet crée ainsi une transversalité.

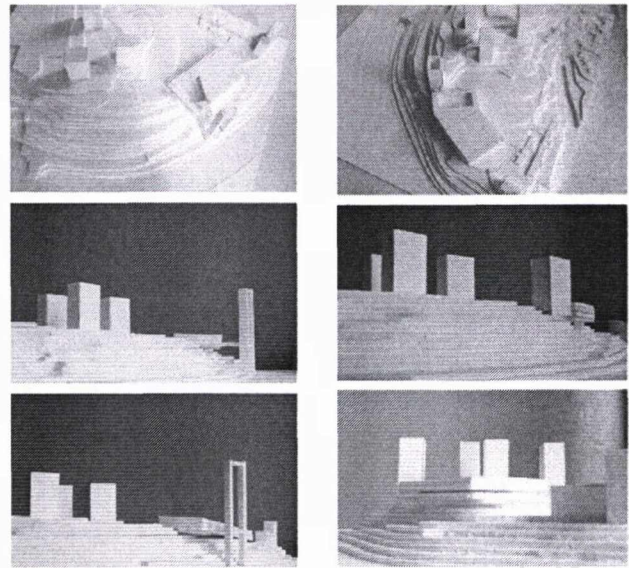
L'ensemble du complexe culturel et culturel s'organise de manière quasiment linéaire sur le site. La mosquée ainsi que le centre culturel, s'adosse à la pente, le minaret s'élève dans le ciel.



Plan de masse du projet au 1 / 2000 ème

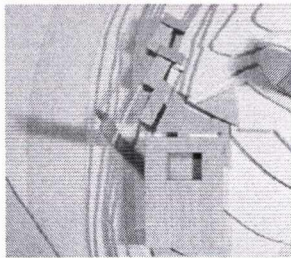


-----Le parti pris-----

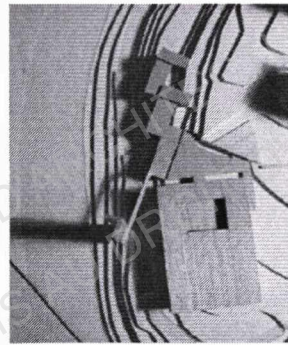


Différentes hypothèses d'implantation sur le site...

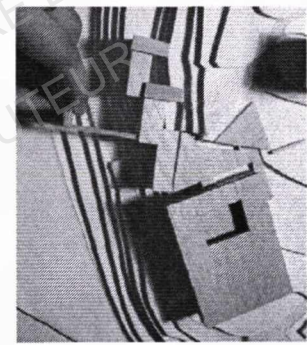
Recherches sur la connexion du minaret et son emplacement ainsi que sur l'articulation des deux orientations.



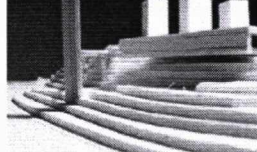
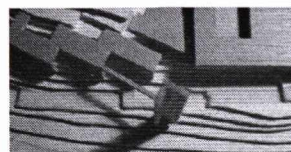
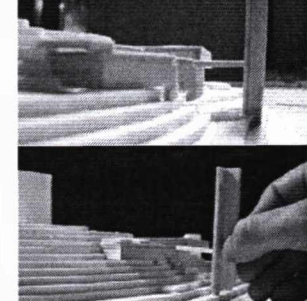
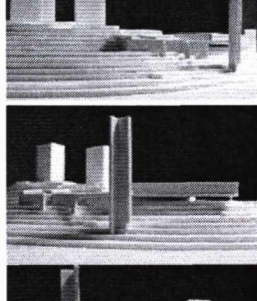
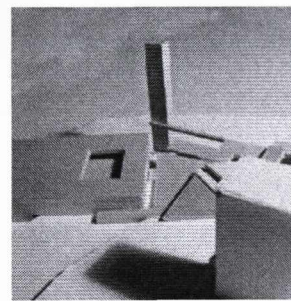
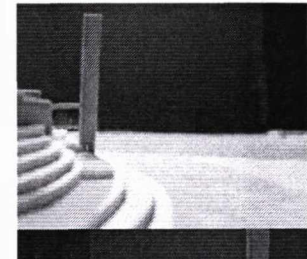
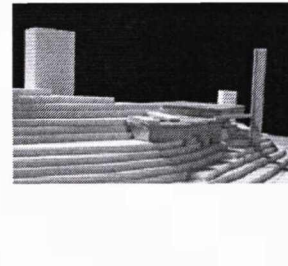
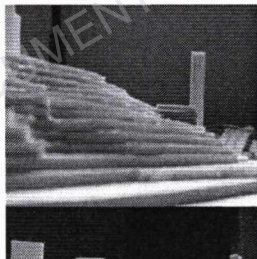
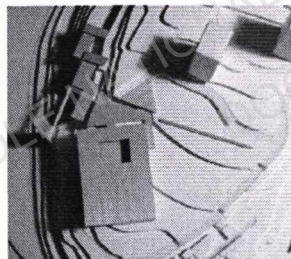
1. Le minaret se connecte par une passerelle dans l'axe de la façade du Centre culturel



2. Le minaret est décalé



3. La passerelle est perpendiculaire à la façade



B. Etablissement du type de la mosquée

Tout au long de l'histoire, la mosquée a présenté des constances dans l'établissement du récit spatial propre à sa fonction. Néanmoins la mosquée a évolué dans sa typologie. Le temps, les contextes, l'évolution des principes constructifs et esthétiques, son affichage dans la ville ont donné lieu à différentes morphologies. Le projet de mosquée requiert d'être attentif à ses typologie afin d'établir son type propre. Au regard des mosquées traditionnelles, on relève 3 grandes écoles et modèles.

Les mosquées arabes qui sont issues des premiers temps de l'islam, composent le premier modèle. Leur éloquence s'appuie davantage sur leurs espaces rythmés par les nombreux points d'appui et sur leurs dimensions davantage que sur des principes monumentaux. La surface prime sur le volume. Le patio participe entièrement à leur composition, il est intégré à l'édifice. La salle de prière est généralement barlongue, de type hypostyle. La toiture plane est supportée par un système d'arcatures qui parfois s'établit perpendiculairement à la qibla et parfois parallèlement. Certaines d'entre elles proposent même une synthèse des deux. De manière ponctuelle certaines travées ou nefs sont soulignées dans ces édifices, notamment celles qui précèdent ou qui mènent au mirhab, qui dans certains cas est coiffé d'une coupole. Néanmoins aucune constante n'est réellement identifiée, et l'homogénéité est le sentiment dominant que procure ces espaces rythmés. La salle de prière ou oratoire s'ouvre généreusement sur le patio, les arcatures tournent autour de cet espace à ciel ouvert ou continuent d'autre fois selon la même orientation proposée dans l'espace couvert. L'éclairage de l'ensemble provient donc principalement de la cour intérieure, l'édifice est totalement replié autour de ce vide, les façades sont peu percées et font plutôt figure d'enceinte. L'ensemble des espaces ainsi créés propose peu de distinctions et d'affectations particulières, l'espace est continu. Pour ce qui est des minarets, ils se développent très fréquemment en tant qu'élément indépendant ayant leur propre dimension. Leur disposition par rapport à l'ensemble répond à de nombreuses variantes, détaché de l'édifice ou prenant corps depuis une des galeries du patio, ils génèrent leur propre identité.

Les mosquées persanes font parties du deuxième modèle. Elles se rapprochent des mosquées arabes par leur salle hypostyle et par la présence d'un patio au cœur de l'édifice. Cependant la relation du patio et des espaces couverts est différente puisque les iwans, grandes niches sur la hauteur du bâtiment, gèrent la transition. Les espaces couverts sont donc davantage articulés, l'oratoire est plus nettement délimité dans la partie de l'édifice orientée vers la Mecque et le patio est monumentalisé par le marquage de ses axes par les iwans. Le minaret par ailleurs n'est plus unique, sa symbolique est transposée dans de petites tourelles situées de part et d'autre des iwans, ils mettent en scène l'édifice. Leurs sections sont la plupart du temps circulaire et pyramidal, leurs gabarits évoquent moins une érection vers le ciel que les minaret des modèles arabes

Le modèle ottoman est le dernier dans la tradition islamique. Les mosquées ottomanes ont pris modèle sur la cathédrale Ste Sophie d'Istanbul. Elles se développent à partir d'un plan centré couvert d'une grande coupole. La grande portée y est développée. Ce sont des édifices monumentaux qui s'emploient à rechercher la verticalité et le volume plus que la surface. Les recherches de l'architecte Sinan ont été dans ce sens, l'évolution des mosquées ottomanes démontre la recherche d'un espace non orienté si ce n'est vers le ciel. Dans cette nouvelle configuration, le patio ne s'intègre plus à l'édifice mais se rattache à l'oratoire, il y a rupture d'échelle et hiérarchisation. D'autre part la fonction d'éclairage du patio n'existe plus. Le rapport extérieur-intérieur est beaucoup moins présent. Les façades sont donc percées pour faire entrer la lumière. Quant aux minarets, ils sont partis prenants dans la mise en scène de l'oratoire, ils sont disposés par symétrie comme dans les modèles persans, et fuselés à l'image de flèches.

Ces éléments de compréhension sur les mosquées confrontés au message originel de l'islam m'ont permis d'opter en faveur d'une certaine sobriété spatiale, à l'image des mosquées édifiées au fondement de l'islam ¹ car la mosquée est avant tout lieu de mémoire et de préservation des traditions. Par ailleurs, il m'a fallu retenir ce qui pouvait faire sens dans cet héritage considérable car bien sûr les modèles ne s'arrêtent pas réellement là, de nombreux pays ont embrassés la religion musulmane et ont transcrit dans l'espace de nouvelles orientations pour la mosquée. Les mosquées du Mali ont par exemple exprimé une architecture qui semble sortir de terre et où l'édifice procure le sentiment fort qu'il est fait exactement de la même matière que le sol. Les mosquées ottomanes témoignent de la gloire de l'islam et de l'influence de l'architecture chrétienne. Quant aux mosquées d'Indes, elles se sont développées en référence à l'héritage architectural de ce pays.

Dans ce contexte très vaste, c'est l'architecture des mosquées arabes qui m'a paru faire davantage sens parce qu'elles apparaissent comme l'essence de ce que peut être l'architecture islamique. D'autre part la mosquée arabe accorde une certaine importance à la lumière, à la chaleur des extérieurs et à la fraîcheur des intérieurs à travers la figure du patio et de l'enceinte. Or concevoir une mosquée à Marseille interpelle sur ce genre d'aptitudes. Car si cette ville n'est certes pas de culture musulmane, c'est une ville méditerranéenne et on y retrouve certaines caractéristiques des villes côtières d'Afrique du Nord : en été la chaleur sèche et le besoin de fraîcheur humide, la lumière blanche et le besoin d'ombres ; l'horizon de la mer. Je suis donc partie de ce modèle qui me semble traduire au mieux les exigences du culte musulman, basé sur le retour aux sources et qui semble par ailleurs pouvoir fort bien s'adapter dans le contexte marseillais.

¹ La première mosquée est la maison du prophète à Médine, elle est constituée d'une grande cour, bordée sur un de ces côtés par les chambres de la famille du prophète et sur un autre de ces côtés en direction de la Mecque d'un appentis supporté par deux rangées de troncs de palmier permettant d'abriter les auditeurs du Prophète. Cette partie fera office de salle de prière, elle est bordée par la *quibla* mur de chevet perpendiculaire à la direction de la Mecque. Cette salle hypostyle rustique de proportion barlongue adopte alors une formule qui sera caractéristique de nombreux espaces de prière islamiques.

MODELES

700 Kufa grande mosquee

1000

1200

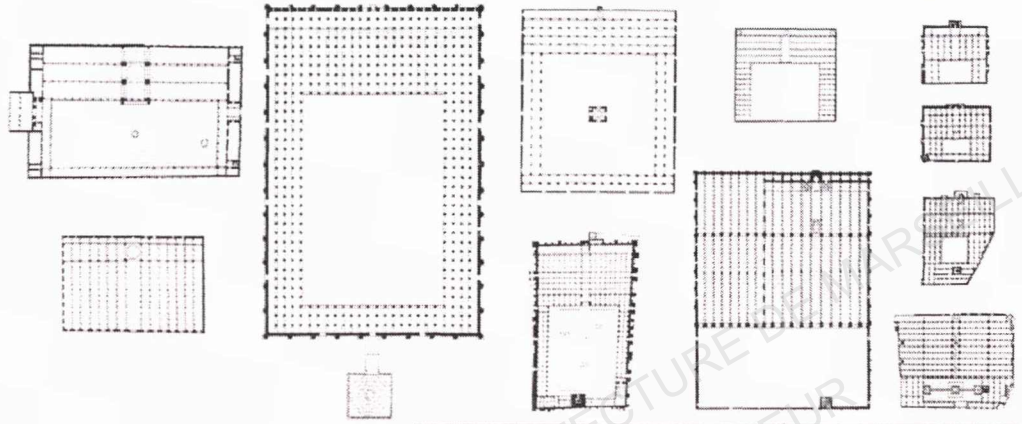


Medine maison du prophète

Jerusalem Dôme du Rocher

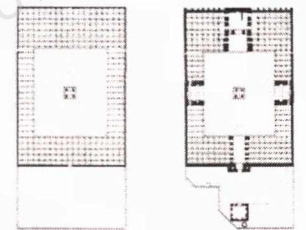
MODELES ARABES

Damas, grande Mosquée Jérusalem, mosquée Al-Aqsa Samara, grande mosquée Caire, mosquée d'Ibn Touloun Kairouan mosquée Al-Azhar Cordoue Alger mosquée Fez Tlemcen Timmal



MODELES PERSANS

1000 Ispahan Avant 1200: Ispahan



MODELES ANATOLIENS

Sivas, grande mosquée



MODELES

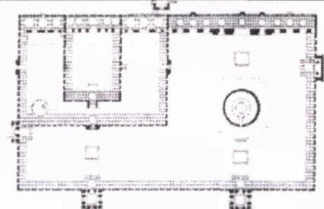


537: Istanbul, église Ste-Sophie

MODELES OTTOMANS

MODELES DES INDES ISLAMIQUES

Delhi, Qouat-al-Islam



1200

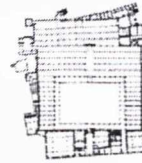
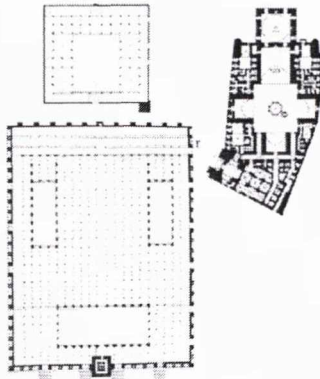
1600

1900

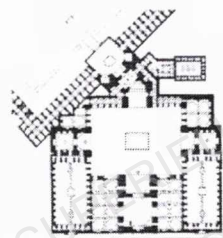
Marrakech, mosquée de la kasbah
Rabat, mosquée de Hasan

Caire, madrasa du sultan Hassan

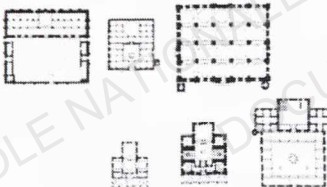
1990, Le Caire, mosquée Al-Azhar
1990, Jérusalem, mosquée Al-Aqsa



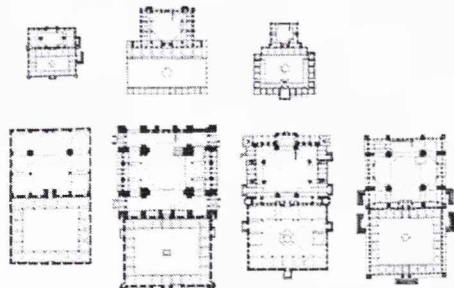
Ispahan, grande mosquée du Shah



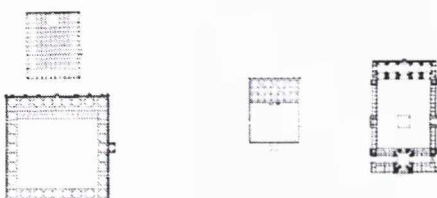
Manisa Isa Bey Brousse
mosquée d'Orhan, mosquée verte

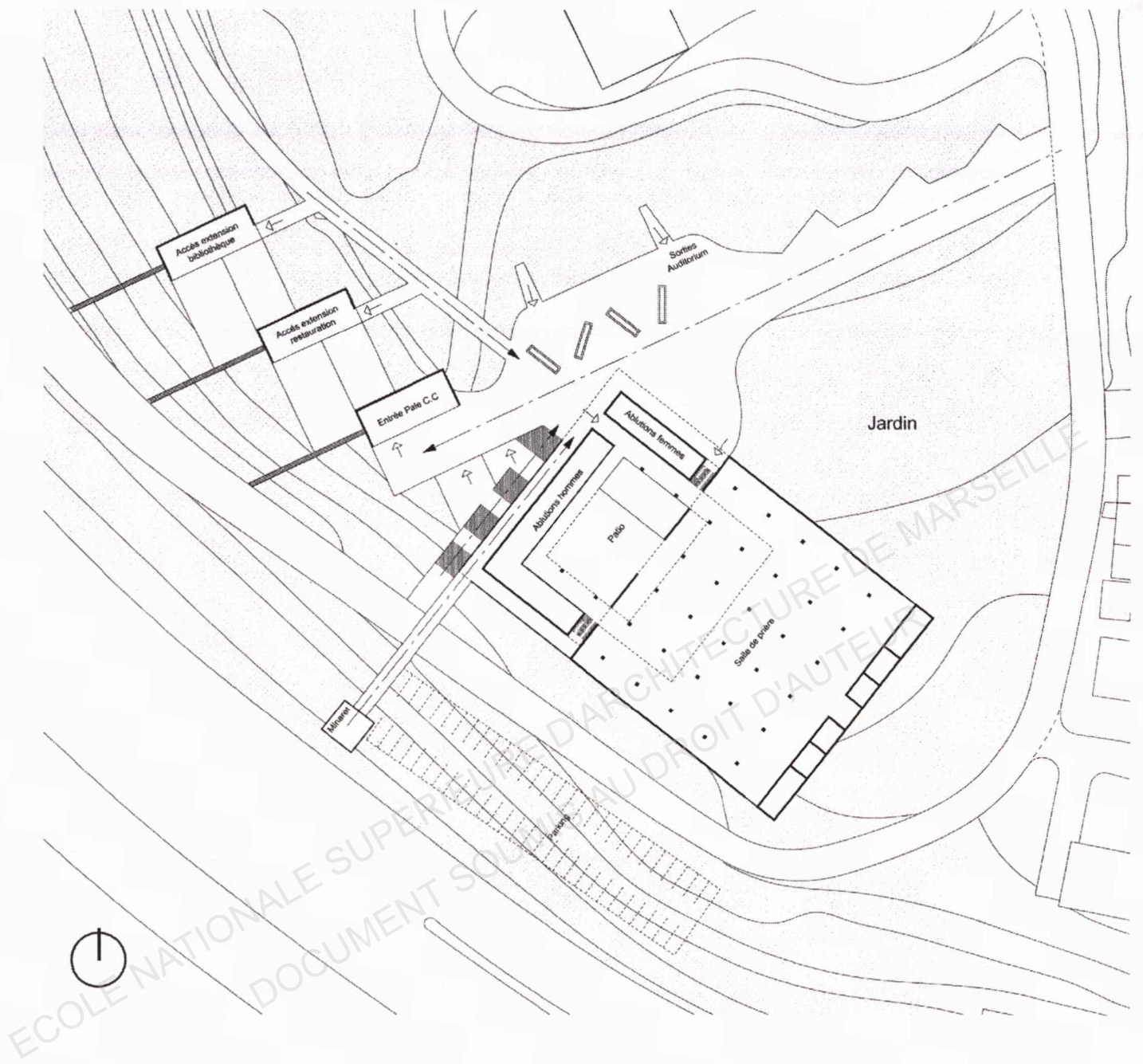


Istanbul, mosquée de Mihrimah
Edirne Outch Cherrefi Mehmet Pacha sultan Ahmet
Edirne Selim



Gulbarga, mosquée
Amier, mosquée Champanir, mosquée ahore, mosquee





Plan du niveau 0 : La Mosquée et les accès au Centre culturel.
Echelle au 1 / 1000 ème

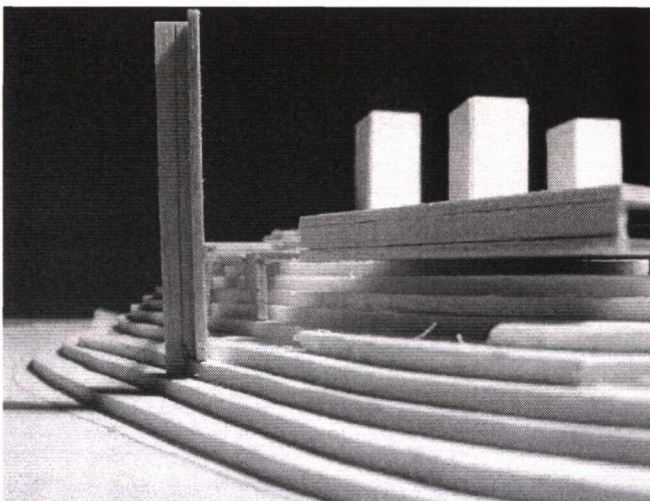


Photo de maquette : L'image de la mosquée en porte à faux et son rapport au minaret .

C. Répartition du programme et présentation des différentes entités

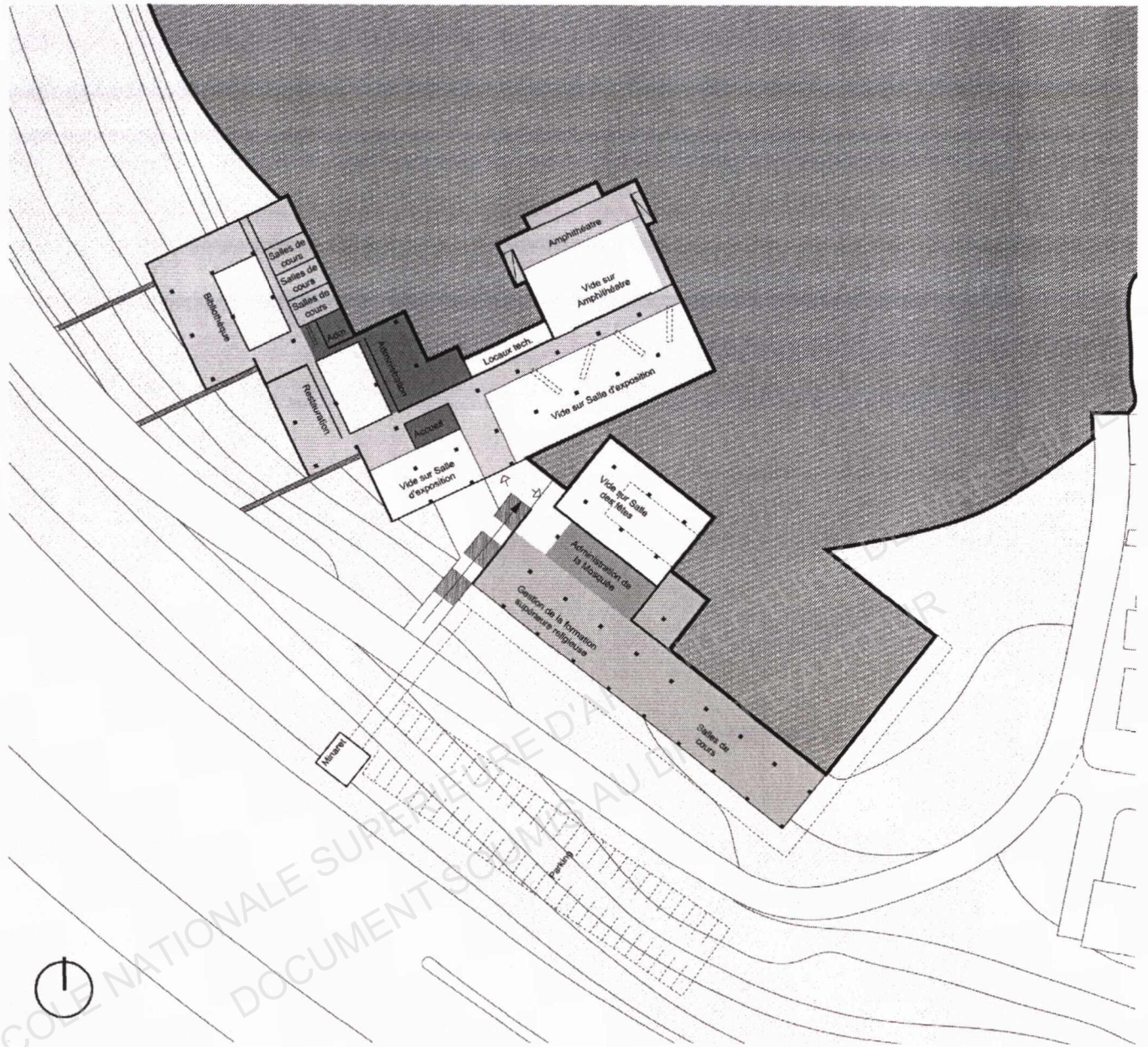
La mosquée

La composition de cet édifice s'organise autour du patio qui est l'élément essentiel de toute « grande mosquée ». L'entrée s'effectue dans l'axe d'une des galeries qui cerne cette cour. Cet accès permet de dissocier si besoin est, très rapidement les cheminements hommes-femmes sans que l'unité du patio ne soit affectée. Les espaces d'ablutions prennent place dans les différents corps de bâtiment qui entourent la cour. L'espace en « L » accueille les hommes, la petite barre située dès l'entrée accueille les femmes. Une coursive court à l'étage et peut ainsi accueillir les déambulations des femmes, elle communique avec un étage en mezzanine sur la salle de prière. L'ensemble de ces différents blocs qui donne forme au patio est décroché de la salle de prière par des escaliers menant à l'étage, ils sont également en retrait de la façade, ce qui permet d'organiser différents cheminements et d'offrir au patio certaines échappées visuelles.

La salle de prière est accessible depuis la cour, le cheminement qui y mène directement depuis l'entrée est souligné par un « bassin-vitrage » qui éclaire la salle des fêtes en sous face. Sa façade intérieure est perforée pour que la lumière puisse être filtrée à l'intérieur. La lecture de cet oratoire est donnée par son décrochement, il est ainsi plus autonome et se développe sur la base d'un carré, figure non orientée. Son architecture s'appuie sur le modèle des salles hypostyles, le mur de la qibla qui a une certaine épaisseur car il accueille divers aménagements est décollé par une faille qui permet à la lumière de l'illuminer. Ce qui contribue à donner une vision fractale à l'ensemble, depuis le patio jusqu'à cet élément qui symbolise l'orientation vers un ailleurs « la kaaba à la Mecque ».

La mosquée est positionnée en porte à faux sur l'Institut islamique, sa vision est donc unitaire et ne répond pas à la même inscription dans le site que le Centre culturel qui souligne le relief en s'inscrivant dans la pente. Ma volonté a été de proposer un objet flottant qui symbolise le « vaisseau » à partir duquel le voyage spirituel va s'effectuer. Mais un espace concret replié sur lui-même, travaillé dans la masse de son enceinte. La façade de l'édifice sera traitée en double peau qui permettra selon différents moments de lire l'unicité de la mosquée mais aussi par transparence d'y détecter différentes fonctions et activités, comme les cheminements ou le décolllement du mur de la qibla. La transparence renverra plus loin les limites de l'enveloppe et permettra au bâtiment de s'exprimer différemment.

Le minaret permet de relier directement le pied de pente à l'entrée de la mosquée. Il est équipé d'ascenseurs et d'escaliers. Il offre une fenêtre depuis l'entrée de la mosquée sur l'horizon et la mer, son centre est percé ce qui permet de cadrer l'environnement. Son traitement minéral renverra à l'image des trois tours.



Plan du niveau -1 : Echelle 1 / 1000 ème
 Le Centre culturel se développe en « L », en partie enterré dans
 la pente et en partie le long des lignes du relief.
 L'institut islamique se déploie en sous face de la mosquée

L'institut islamique

L'institut islamique se développe en sous face de l'entité mosquée (patio et salle de prière). Il vient constituer la base de la pratique religieuse. Son accès s'effectue depuis la montée qui mène à la mosquée mais également depuis le patio de celle-ci. La mosquée doit en effet entretenir des liens directs avec ses lieux de gestion et de formation. La partie accueil ainsi que l'administration et les salles de professeur prennent place sous le patio ainsi que les espaces de gestion de la mosquée. L'ensemble des salles de cours se développe sur deux niveaux le long de la façade principale. La formation théologique prend place directement à l'étage inférieur de la mosquée. L'école coranique se développe au niveau le plus bas. Leur liaison avec le Centre culturel s'effectue par les espaces extérieurs composés par la faille de l'escalier mais également par une connexion qui s'effectue au niveau de la salle des fêtes et qui rejoint l'espace d'exposition du Centre culturel. Ce corps de bâtiment sera travaillé comme le sous-bassement de la mosquée de manière discrète et unitaire. Les salles de cours s'ouvriront largement sur la vue et les espaces de gestion se déploieront à la fois sur la façade principale et la façade donnant sur la faille. L'ensemble est adossé à la pente.

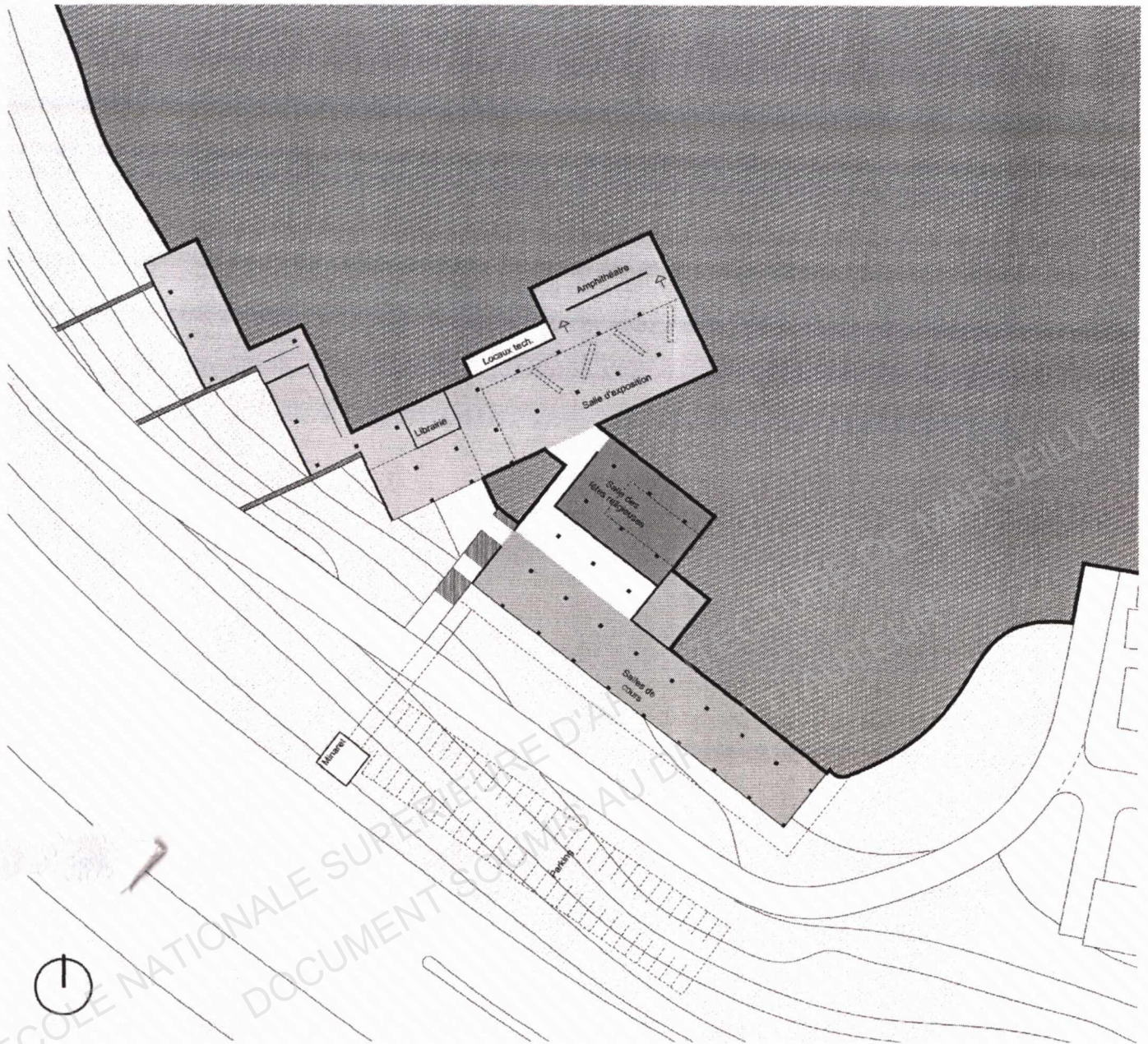
Le Centre culturel

Le centre culturel se déploie en « L », en partie sous l'esplanade menant au belvédère et en partie suivant les lignes du relief et parallèlement à la façade maritime.

La partie la plus impliquée dans le terrain en frange de la mosquée reçoit les pratiques et fonctions centrales du bâtiment : Accueil, Salle d'exposition et Auditorium. Elle se déploie sur une grande hauteur. Des coursives et mezzanines permettent de rejoindre le reste du complexe. L'éclairage s'effectue par des puits de lumière et par les façades vitrées donnant sur la faille et la mer. L'auditorium se situe dans l'espace le plus en retrait, il établit des connexions avec la toiture esplanade.

Les espaces les plus publics de l'équipements et les plus ludiques se situent dans sa façade, « en vitrine » et regarde le grand paysage (médiathèque, salle de restauration). Leur extension en toiture permet une certaine perméabilité verticale de l'édifice ainsi ils sont directement accessibles depuis les cheminements en surface.

Les espaces les plus intimes comme les ateliers, salle de cours, administration s'adossent à la pente et s'ouvrent sur des patios qui aèrent le bâtiment et étendent la capacité d'accueil et d'échanges du Centre. La composition de l'édifice à cet endroit s'appuie sur le principe du cube évidé propre à l'architecture musulmane. Cependant les différents fragments du cube ont glissé et ces derniers s'imbriquent et jouent avec la pente. Les espaces les plus privés s'enterrent, les espaces les plus ouverts se posent et s'ancre dans le terrain. Ils constituent une façade fragmentée qui s'implique dans la pente en biais et offre des retraits successifs reprenant les tracés des tours ainsi que l'orientation vers la ville et l'axe de Notre Dame de la Garde et de la Major. Cette composition est basée sur l'assemblage de différentes unités tenues par une structure géométrique omniprésente. Les circulations s'ordonnent le long des patios, l'une d'entre elle est valorisée et traverse l'ensemble du dispositif. Les façades seront travaillées dans une certaine massivité afin que le dispositif d'implication dans la



Plan du niveau -2 : Echelle 1/1000 ème
 On peut voir que la façade du Centre culturel se décroche
 du terrain et vient s'ancrer dans la pente du terrain
 L'école coranique s'installe sous la formation théologique
 en façade dans le sous bassement de la mosquée

pente soit lisible et que l'édifice puisse jouer le rôle de socle pour les tours. Elles offriront cependant de larges cadrages vers la ville dans leurs différents retraits ainsi que vers la mer et l'horizon par la mise en place de fentes horizontales.

L'esplanade et les abords

L'accès depuis l'est de la parcelle est assuré par un cheminement minéral que prolonge l'esplanade située sur la toiture du Centre culturel, il mène au belvédère. Les puits de lumière, les sorties depuis l'auditorium et les volumes saillants, permettant différents accès au Centre, rythment et organisent cet espace public. Sur la gauche de cet accès, un jardin public se développe suivant la pente en limite de l'emprise de la mosquée. Il permet de gérer l'interface avec le lotissement pavillonnaire et il restitue à la résidence HLM un réel espace vert. Les abords du complexe en front de mer sont laissés à l'état naturel. Les parkings leur faisant face sont semi enterrés et couverts. La bordure de l'autoroute sera plantée afin de masquer ce premier plan et de constituer une barrière sonore.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Conclusion

Plus qu'un simple projet d'Architecture, ce diplôme revêt pour moi une dimension sociale importante, car c'est la rencontre de deux populations et civilisations qui l'inspire.

Mon travail résulte d'une réflexion sur les différentes échelles des lieux et sur le rapport entre un édifice et la ville, en orientant mon regard vers le point ultime de contact avec l'horizon. Le travail de ce mémoire est en quelque sorte le recadrage de mes intuitions. Mon approche a oscillé entre l'appréhension d'un édifice cultuel avec tout ce que cela suppose, et une réflexion sur les réalités d'une ville. Puis la démarche s'est inversée, il a fallu regarder un site et s'interroger sur ses potentialités, sur les fonctions qu'il remplit dans la ville. Mes déambulations et mes rencontres m'ont permis peu à peu de comprendre l'échelle des lieux et les différents enjeux de ce territoire.

Quant au projet architectural de la « grande Mosquée » et du Centre culturel, il a soulevé en moi de nombreux questionnements. « Comment rester fidèle à un édifice cultuel tout en revisitant son vocabulaire de manière contemporaine ? », « Comment faire communiquer dans le centre culturel l'héritage architectural si riche de l'islam et notre héritage occidental ? ». J'ai donc tenté de répondre à ces questionnements, bien qu'avec mon peu d'expérience et de pratique du métier, cela m'ait paru difficile à traiter.

La poursuite de ce projet a nécessité également de revenir sur de nombreux éléments, tel que la programmation et le choix d'un site qui sont ordinairement de l'ordre du commanditaire. Il a donc fallu se donner seule les limites de travail en se fixant ses propres contraintes, alors que le travail d'architecte se caractérise habituellement par la réponse à des contraintes extérieures. Les éléments de connaissance ont donc été pour moi autant de garde fou. C'est pourquoi ce mémoire fait part de différents thèmes en dehors du champ architectural.

Par ailleurs, ce projet m'a permis de m'immerger dans la culture islamique, son architecture, ses arts, ses conceptions. Et tout cela m'a particulièrement appris et intéressé.

Le projet de mosquée à Marseille est par ailleurs une question qui me tient à cœur en dehors du fait qu'il ait été un bon prétexte de travail de fin d'études.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Remerciements

Mes remerciements vont aux membres du jury pour leur attention et leurs précieux conseils. A Mr Hanrot pour son implication permanente et son enthousiasme perpétuel à suivre le projet. A Mr Mahi qui m'a renseigné avec la plus grande gentillesse.

Mais aussi Merci à...

Audric pour sa compréhension, son aide précieuse, et surtout pour m'avoir supporté...

Géraldine et Anthony pour leur écoute et leur soutien.

Laurent, Sébastien, Isabelle et Fabien pour nos rendez vous de « diplômables » et leurs critiques constructives.

Moune et Tachoune pour leur soutien et leur patience.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Références bibliographiques

L'Islam

- Collectif, « **La mosquée dans la cité** », Edition la Medina.
- Ramadan Tariq, « **De l'Islam** », Ed. Tawhid, Rencontre avec l'Islam, 2002
- Ternisien Xavier, « **La France des mosquées** », Edition Albin Michel
- Bencheikh Soheib, « **Marianne et le Prophète** », « **L'Islam dans la France laïque** »
- Remacle Xavière, « **Comprendre la culture arabo-musulmane** », Ed. Chronique Sociale
- Chebel.M, « **Dictionnaire des symboles musulmans : rites mystiques et Civilisations** » Ed. Albin Michel, Paris 1995

Marseille, Urbanisme et immigration

- Temine.E, « **Marseille transit, les passagers de Besunce** », Ed. Autrement Paris 1995
- Sayad. A, Jordi. J-J, Temine. E, « **MIGRANCE, Histoire des migrations à Marseille vol.4** » Ed. Edisud, Aix en Provence, 1991
- « **Le quartier Belsunce à Marseille** », Les annales de la Recherche Urbaine, n°72, Patrimoine et Modernité, p. 118
- « **De l'inscription de l'Islam dans l'espace urbain** », Les annales de la Recherche Urbaine, n°68-69, Politiques de la ville, p. 178
- « **Inventer l'Islam à la française** », J. Cesari, Quantara n°30, 1998-99, Ed. Institut du Monde Arabe
- Cesari.J, « **Etre musulman en France, associations, militants, mosquées** », Ed. Karthala et Ireman, Aix en Provence, 1994
- Roncayolo, M., « **Marseille, les territoires du temps** », Ed. Locales de France, 1996
- AGAM,

Architecture, Urbanisme Islamique

- Papadopoulos A., « **L'Islam et l'art musulman** », Edition d'Art Lucien Mazeno
- Korbendeau.Y, « **L'architecture sacré de l'Islam** », Ed. ACR Paris 1997
- « **The Mosque, history, architectural development and regional diversity** » Edition Martin Frishman et Hassan Uddin Khan
- D.Hoag John, « **Architecture Islamique** », Edition Gallimard Electra
- Levy.A, « **Les machines à faire-croire 1. Formes et fonctionnements de la spatialité religieuse** » Coll. La bibliothèque des formes, Ed. Economica 2003
- Burckhardt. T., « **L'Art de l'Islam. Langage et signification** » Coll. Edité par P.Bernard, la Bibliothèque de l'Islam, Ed. Sindbad Paris 1985

- Petruccioli. A, « **Dar-al-Islam** », Architecture + Recherches, Ed. Pierre Mardaga, 1990
- Stierlin. H et A, « **Alhambra** », Ed. Imprimerie Nationale, Paris 2001
- Vögt. U, « **Les grands courants de l'Architecture Islamique** », Ed. Imprimerie réunie Lausanne, 1975
- Urbain Pascal, « **D'autres maisons que les nôtres** », Revue PACA n°10, Janv., Fev., Mars 1991 ; édité par le CAUE des Bouches du Rhône p. 19 à 32
- Le Corbusier, « **Le voyage d'Orient** », Ed.Parenthèse
- Chelhod.J, « **Les structures du sacré chez les arabes** » Coll. Islam d'hier et d'aujourd'hui vol. XIII GP Maisonneuve et Larose paris 1965
- « **A Critical Mosaic 1900-2000, the middle east, vol. 5.** », Général Edition K. Frampton, Vol. Ed, Hassan Uddin Khan
- « **Cours d'histoire de l'Architecture musulman** » aux étudiants de 3ème année par Hédi Bouaita, Ecole Nationale d'Architecture et d'Urbanisme de Carthage, Année 2002 2003
- Imbert.C et Denizot.H, « **Islamic Ornamental Design, 1001 motifs ornementaux** », Office du livre Fribourg, Sté française du livre, Paris 1980

Le Sacré

- Bouyer.L, « **Architecture et Liturgie** », Ed Foie vivante
- Humphret.C et Vitebsky.P, « **L'Architecture sacré** », Ed.Albin Michel, Sagesse du Monde
- « **Espaces sacrés** », Revue Technique et Architecture n°459, Juin 2002.
- « **Architecture sacrée** », D'A n°45, Mai 94

Références

- « **Ornement** », Revue l'architecture d'aujourd'hui n°333, Avril 2001
- Goulet Patrice, « **Jean Nouvel** », Edition Electra Moniteur
- « **Mosquée de Strasbourg, Zaha Hadid finaliste, Paolo Portoghesi lauréat** », Architecture d'Aujourd'hui n°336, 6octobre 2001, p.48
- « **Mosquée de Strasbourg, Zaha Hadid** », Technique et Architecture n°459, Mai 2002, p.76-80
- « **A Rome, Lumières d'Orient, la Grande mosquée du Vendredi** », Technique et Architecture n°405
- « **La Grande mosquée de Rome** », Architecture d'Aujourd'hui, n° 271
- « **Concours de la mosquée de Strasbourg** », D'A, n°108, Fev. 2001, p.11
- « **Grande Mosquée Hassan II** », Architecture Méditerranéenne, n°44, Nov. 94
- « **Zaha Hadid** », Monographie d'El Croquis, n°73
- Cabrero.G.R, « **Tendance de l'Architecture Contemporaine** », Espagne 1965-1988, Ed. Electra Moniteur

Mémoires de TPFE relatifs au sujet

• « **Un centre islamique à Marseille** »

Nadian Ben Messaoud 1990

EA 15/90/1374

Ecole de Marseille

• « **D'autres dans la ville, un scénario pour Arenc Marseille** »

Valérie Tregan 2000

EA 06 06 00 5126

Ecole de Paris la Villette

• « **Une mosquée à St Denis** »

Alban Denieul 2001

EA 06 01 5180

Ecole de Paris la Villette

• « **L'architecture Islamique et la ville occidentale** »

Projet d'un centre culturel arabe à Montpellier

Ahmed Boumaghdan 1999

EA 16 99 1497

Ecole de Montpellier

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Lexique

A **dhan** : Appel à la prière par le muezzin, fait à l'origine de l'introduction du minaret dans l'architecture islamique

Aïd el kabir: signifie la grande fête en arabe, dite aussi fête du sacrifice ou fête du mouton, le sacrifice d'un mouton est pratiqué par toutes les familles au moment de la fin du pèlerinage à la Mecque pour commémorer le sacrifice d'Abraham.

Aïd el saghir: signifie la petite fête en arabe appelé aussi Aïd el Fitr ou fête de la rupture du jeûne, a lieu à la fin du mois de Ramadan ; c'est l'occasion de partage et de réconciliation

B **araka** : bénédiction, présence du divin qui assure chance et protection

C **hi'ite** : partisan d'Ali dont les descendants sont considérés comme la seule dynastie légitime de califes. Les chi'ites représentent 1, % de la communauté musulmane, répartis surtout en Iran, Irak, Inde...Le martyr d'el Husseyn, fils d'Ali et petit fils du Prophète est l'objet d'un véritable culte qui divinise le personnage de l'Imam, descendant d'Ali et guide de la communauté chi'ite. Des dissensions sont apparues à la succession du 7^{ème} puis du 12^{ème} imam, divisant la communauté en ismaéliens et duodécimains. Ces derniers considèrent que le dernier imam légitime n'est pas mort mais s'est retiré, attendant son heure pour intervenir et rétablir la vraie religion dans le monde. Cette doctrine est fort teintée de messianisme.

Coran : signifie récitation ou lecture en arabe, il représente la parole même de Dieu révélée par phases successives Mohammed. Mis par écrit par le calife Uthman, il compte 114 chapitres ou sourates, classés par ordre de grandeur décroissante et divisés en versets au nombre de 3 à 287. Contrairement aux textes profanes le Coran est toujours vocalisé pour éviter toute ambiguïté. En effet, l'alphabet arabe ne comprend que des consonnes. Les trois voyelles (a, u, i) sont parfois indiquées dans le texte par des signes supplémentaires.

D **ar el Islam** : territoire conquis et sous domination musulmane. La protection des non musulmans monothéistes y est garantie moyennant le paiement d'un impôt spécial (djiziya) et l'acceptation de restrictions juridiques (interdiction de port d'armes etc....) . Certains régimes extrémistes ne tolèrent aucune présence non musulmane. C'est ainsi que tous les juifs et les chrétiens d'Arabie en ont été chassés.

Dar el harb : littéralement « territoire de la guerre », désigne le territoire qui est encore à conquérir par les musulmans, qui n'est pas encore sous domination musulmane, où les musulmans sont minoritaires (les pays d'immigration ou les pays colonisés entre autres).

Djihad : guerre sainte ou effort d'ascèse pour approfondir sa pratique et sa foi. La guerre sainte ou combat pour la conversion des non musulmans est considérée comme une obligation collective ou « petit djihad », tandis que l'effort d'ascèse est une obligation individuelle plus importante appelé « grand djihad ».

Fatwa : consultation religieuse donnée par un spécialiste de la shari'a ou par un docteur de l'université d'Al Azhar pour résoudre un problème ou une situation nouvelle. Différentes fatwas ont été prononcées au cours du XX^{ème} s. suite aux nouveautés apportées par la modernité : l'usage de la photographie et du cinéma, la consommation de nourriture en terre non musulmane est... Chez les chi'ites, la fatwa est prononcée par un ayatollah. Les fatwas n'ont pas un caractère obligatoire mais consultatif. Dans le Chi'isme elle est abrogé par la mort de l'ayatollah qui l'a prononcée.

Fiqh : jurisprudence, science du droit religieux , interprétation de la shari'a. Le fiqh se divise en deux parties : les principes et les règles pratiques.

Fitna : signifie en arabe séduction ou subversion, désigne dans le Coran toute tentative pour briser l'unité de la communauté musulmane, en général, la fitna est une hérésie ou une sédition religieuse

Hadith : Tradition des faits, gestes et paroles du prophète qui commence à se constituer au VIII^{ème} s. et recueillie par écrit au IX^{ème} s. par Boukhari et Muslim. Les hadiths constituent la base de la Sunna

Hajj : pèlerinage à la Mecque, 5^{ème} pilier de l'Islam. Le pèlerin porte le titre de hâjjou hâjji ou hâjja au féminin. On désigne ainsi par considération tout musulman d'un certain âge.

Harâm : de la même étymologie que harem, désigne à la fois le sacré et l'interdit religieux.

Khutba : prêche du Vendredi assuré par l'imam

Lailat ul qadr : nuit du destin, qui commémore la descente de la révélation, 27^{ème} jour du mois de Ramadan, nuit sacrée durant laquelle le croyant bénéficie tout particulièrement de la baraka divine

Madrassa : Ecole de théologie musulmane

Malid en naby : anniversaire de la naissance du prophète, très célébré par les confréries soufies

Maqsura : barrière généralement en bois qui isole le minbar et le mihrab du reste de l'édifice

Masjid : « lieu de prosternement », il s'agit du terme arabe employé dont est issu le mot mosquée en français

Massala : salle de prière, oratoire ou sanctuaire

Mihrab : Point focal des mosquées, niche généralement dans la quibla

Minbar : Chaire par laquelle on accède par quelques marches, pour le prêche. Place de l'imam pour communiquer avec l'ensemble des fidèles. Le pallier est recouvert d'une coupole ou chapiteau mais il n'est pas utilisé car il symbolise l'emplacement du prophète Mahomet.

Muquarna : voûte à stalactites

Quibla : Mur orienté perpendiculairement à la direction de la Ka'ba à la Mecque, indique le sens de la prière

Ramadan : 9^{ème} mois de l'année lunaire, mois de trêve sacrée dans la tradition pré-islamique, mois de jeûne dans l'Islam, observé du lever au coucher du soleil, conclu par une fête dite « Aïd el Fitr ».

Riwaq : Portique qui borde le sahn

Sahada : profession de foi musulmane, premier pilier de la religion, attestation qu'il n'y a de Dieu qu'Allah et que Mohammed est son prophète

Sahn : Cour intérieure à ciel ouvert dans la mosquée

Sharia : « la voie » en arabe, désigne la totalité de la loi musulmane contenue dans le Coran dans les prescriptions des juristes des quatre grandes écoles.

Sunna : tradition du prophète établie à partir des hadiths, de la coutume arabe pré-islamique et des interprétations des compagnons du prophète.

Sunnite : adepte de la Sunna ou tradition du Prophète, courant majoritaire de l'Islam (90 %).

Ulema : pluriel de âlim qui signifie « savant », désigne tout spécialement les théologiens qui jouent actuellement un rôle de sanction religieuse ou de censure, spécialement les ulémas de l'université d'Al Azhar dans le monde sunnite.

Umma : Communauté musulmane qui transcende les clivages politiques et la géographie

Zakat : taxe due aux pauvres par les riches. Il s'agit d'une aumône légale, elle permet d'éviter les inégalités trop grandes et d'éviter les frustrations. Elle est distribuée aux moments importants du calendrier religieux.

Ziyada : doublement du mur d'enceinte de la mosquée, sur 3 côtés à l'exception de la quibla.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ce mémoire présente et accompagne le travail mené sur un édifice cultuel et culturel pour la communauté musulmane à Marseille. Il est la poursuite du projet de "Grande Mosquée" initié par la municipalité et s'insère dans un débat politique, social et culturel.

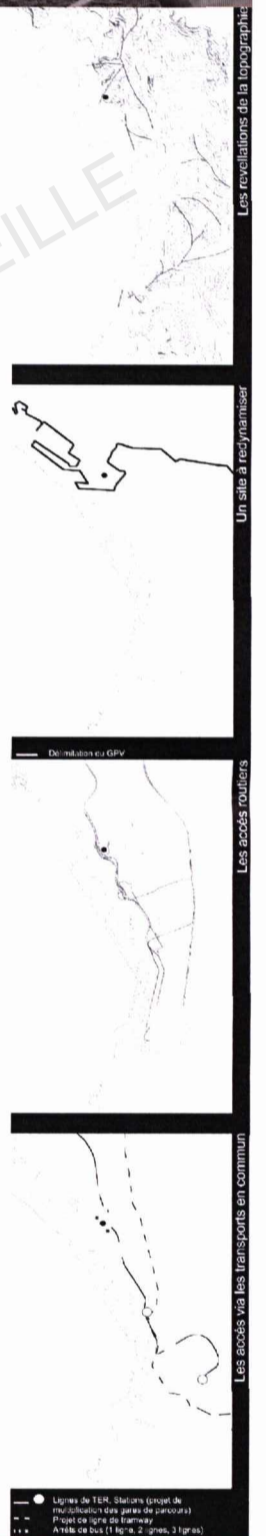
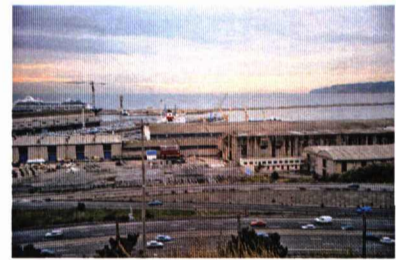
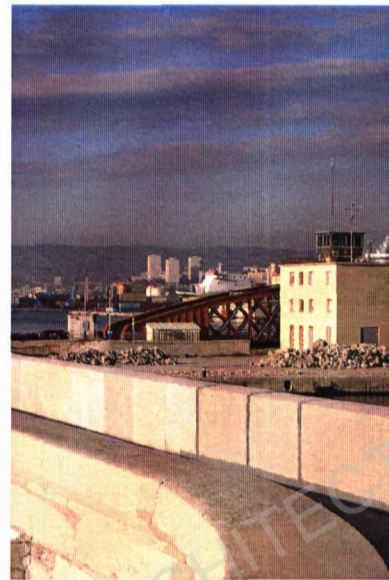
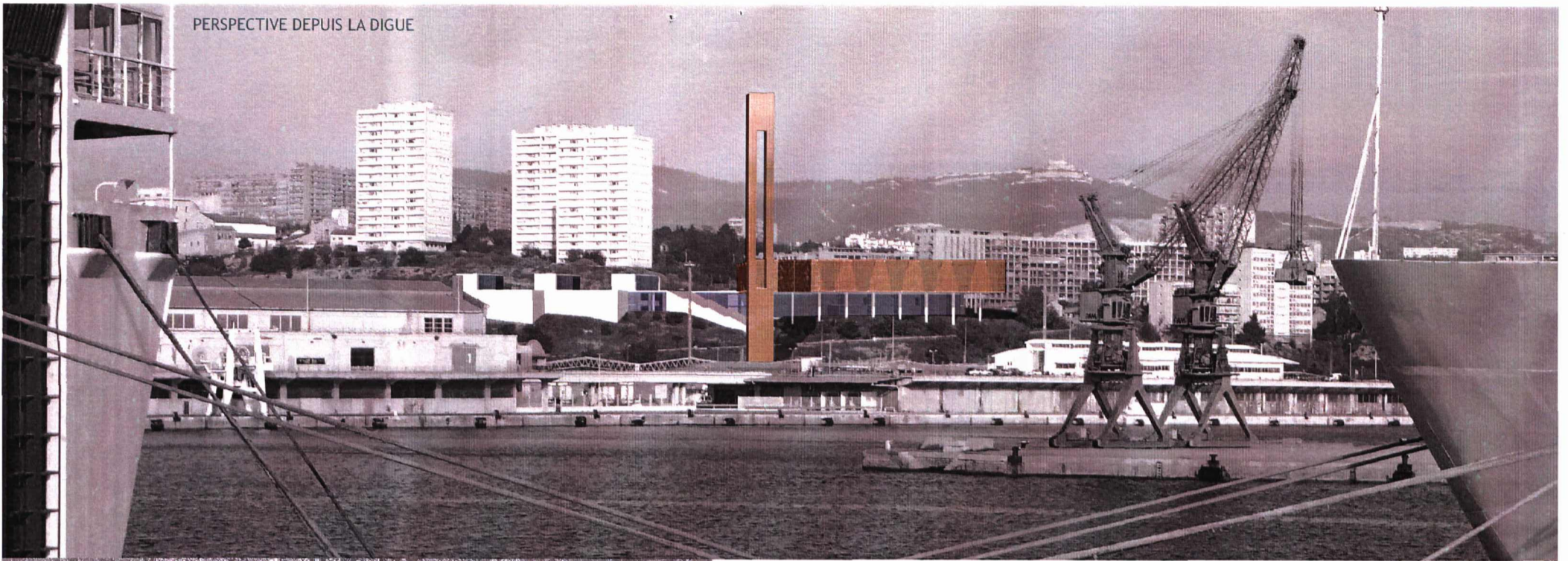
Quel doit être le rôle et la place d'une grande mosquée sur le territoire marseillais? Quel peut être son rapport avec la ville? Et enfin, quelle facture lui donner et quelle image doit elle renvoyer?

D'autre part tout édifice religieux doit transmettre un récit spatial.

Quelles sont donc les conceptions de l'islam? Que doit véhiculer l'espace de la Mosquée? Et comment faire dialoguer ces exigences tout en insérant l'édifice dans le paysage occidental?

Le projet architectural de ce travail Personnel de Fin d'Etudes tente de répondre à ces questions. Il propose de créer un événement urbain sur le littoral marseillais en résonance avec son environnement. Par ailleurs il souhaite affirmer une architecture franche qui réponde aux volontés de visibilité des musulmans tout en favorisant dans ses espaces les rencontres et les confrontations.

PERSPECTIVE DEPUIS LA DIGUE



Les révélations de la topographie
Un site à restructurer
Les accès routiers
Les accès via les transports en commun

PERSPECTIVE DEPUIS L'AUTOROUTE



MUTATION

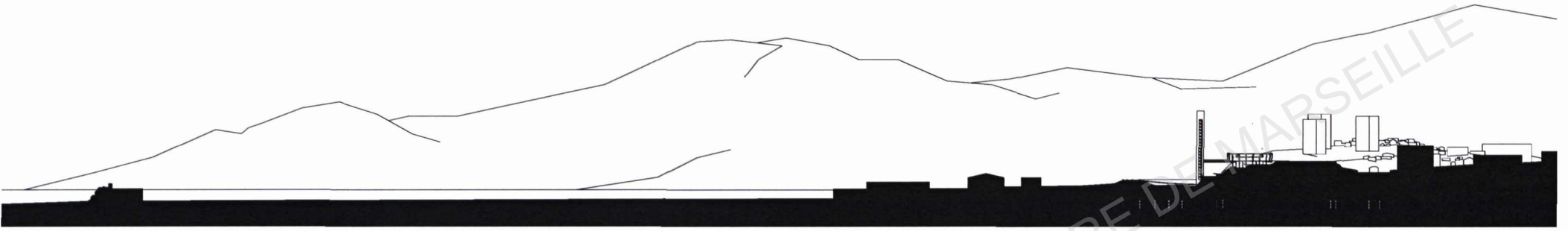
UN LIEU CULTUEL ET CULTUREL POUR LA COMMUNAUTE MUSULMANE A MARSEILLE # 1

PERSPECTIVE DEPUIS LA ROUTE

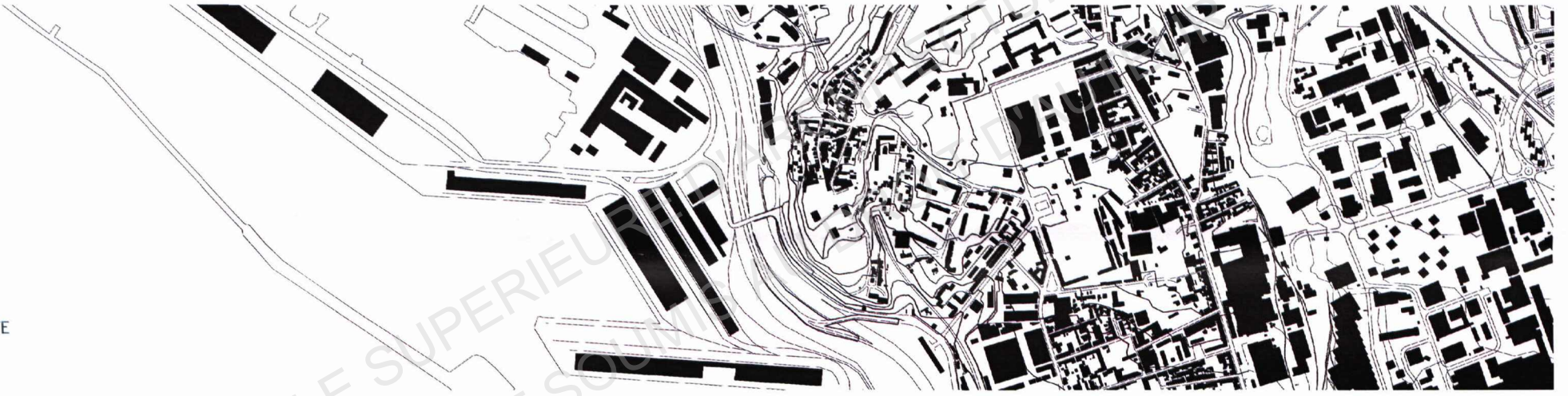


PERSPECTIVE DE L'ESPLANADE

COUPE SUR LE SITE

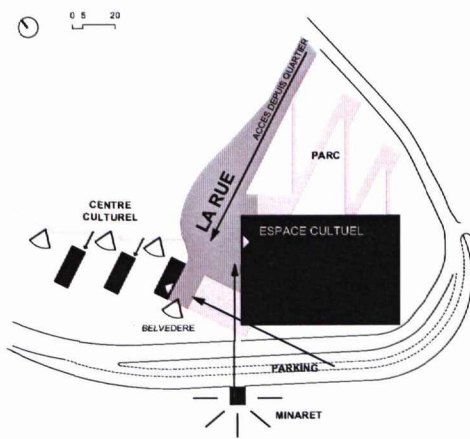


PLAN DU SITE

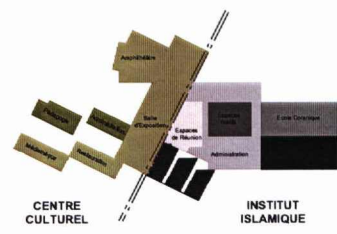


PLAN MASSE

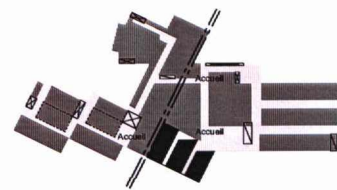
02 10



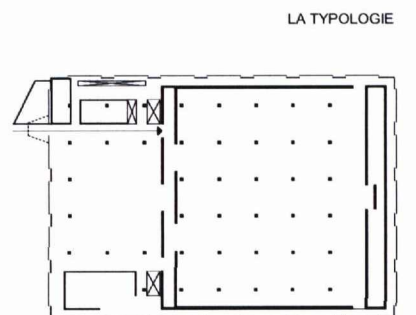
L'ESPACE PUBLIC



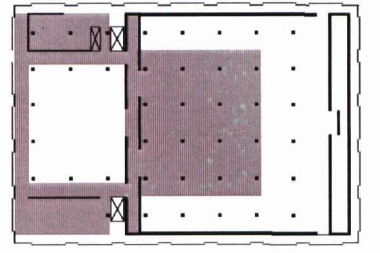
LA REPARTITION DU PROGRAMME

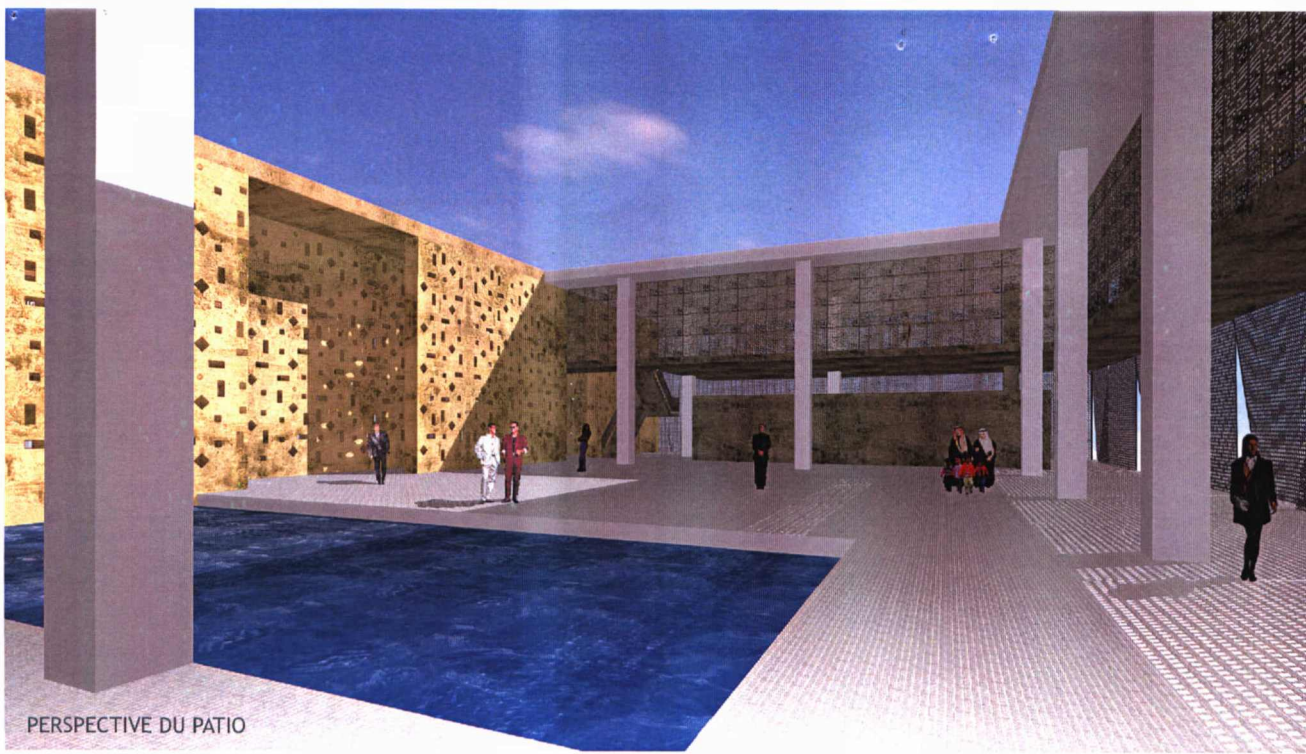


LES CIRCULATIONS



LA HIERARCHISATION DES SEXES

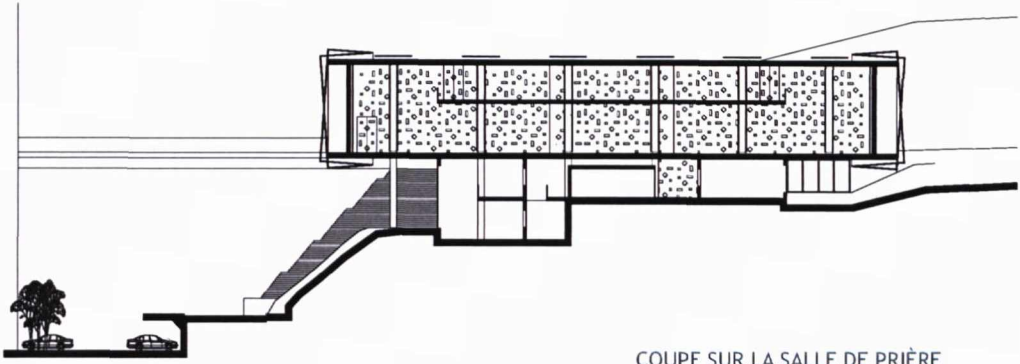




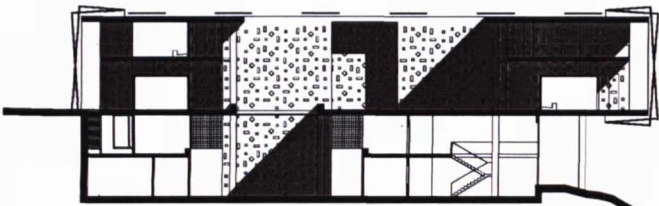
PERSPECTIVE DU PATIO



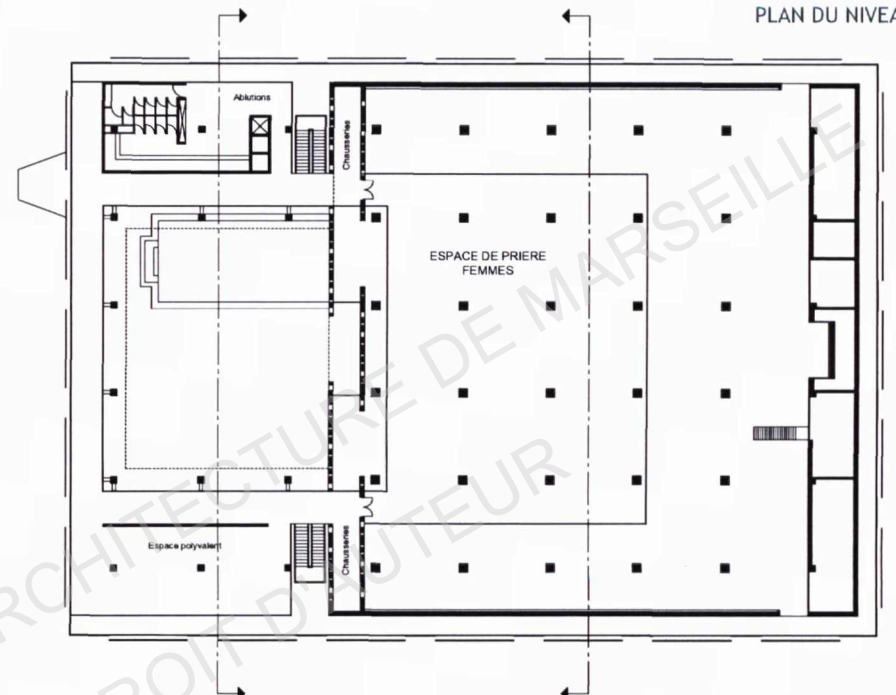
PERSPECTIVE DE LA COURSIVE



COUPE SUR LA SALLE DE PRIERE

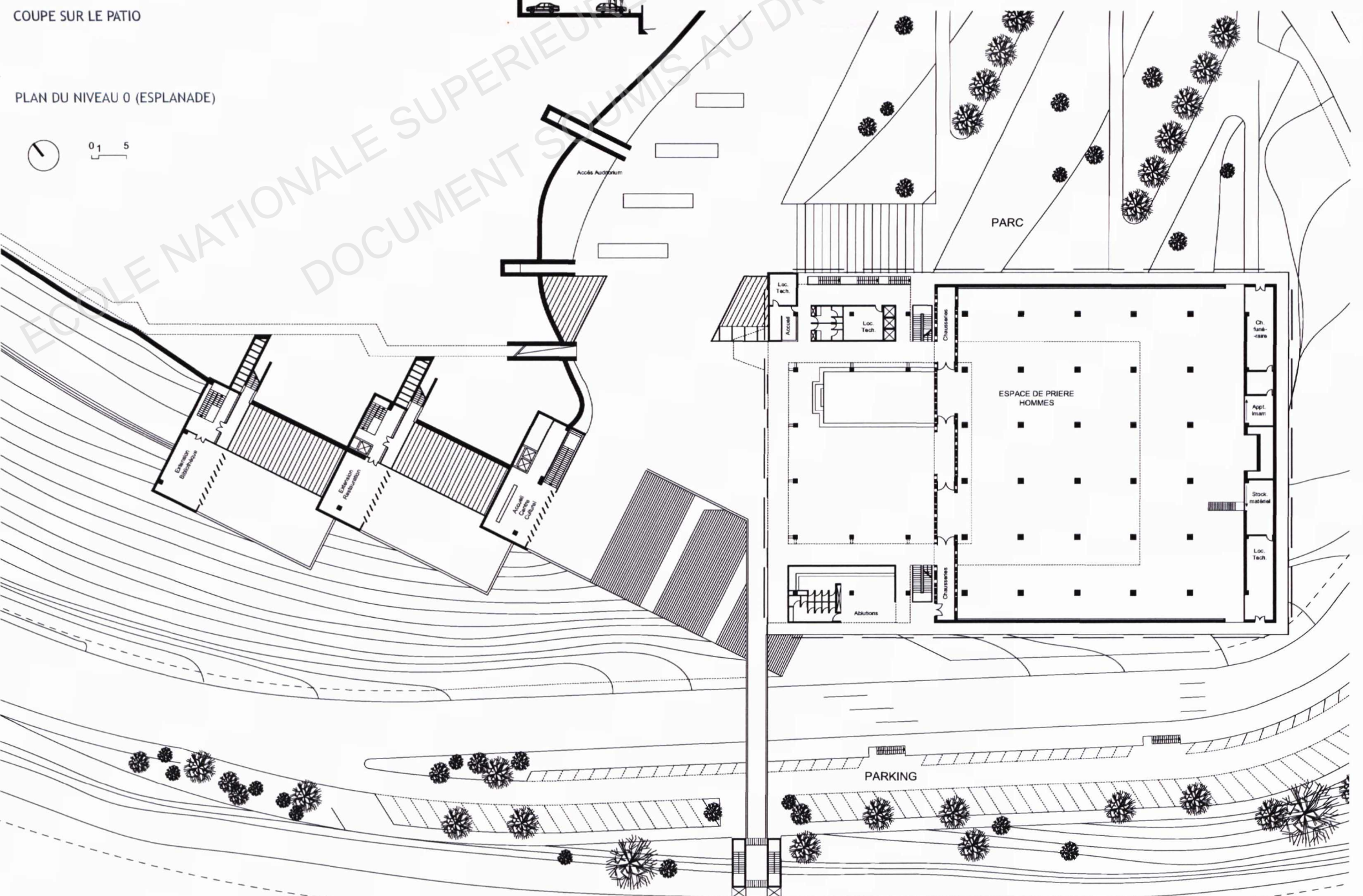


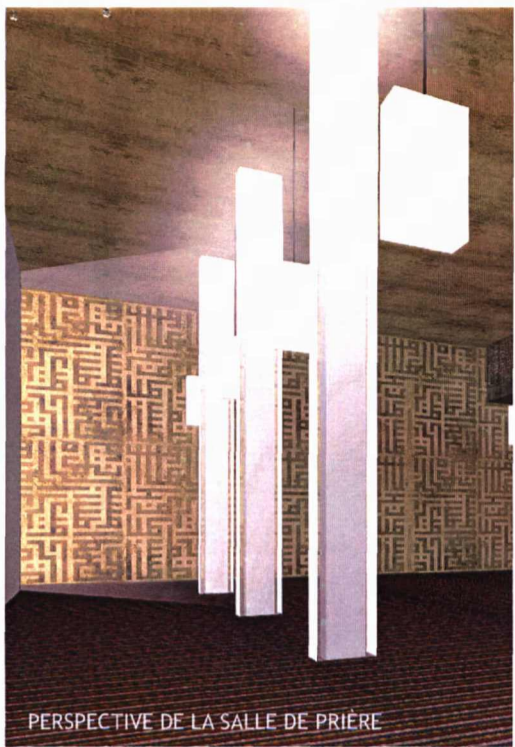
COUPE SUR LE PATIO



PLAN DU NIVEAU +1

PLAN DU NIVEAU 0 (ESPLANADE)

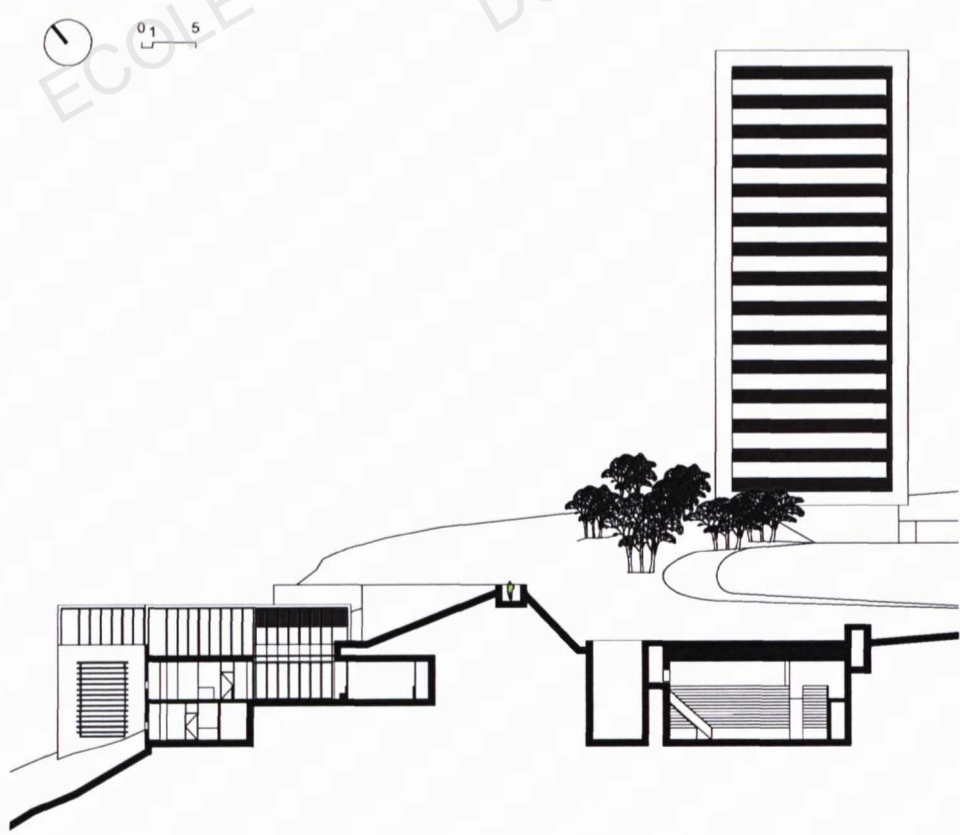
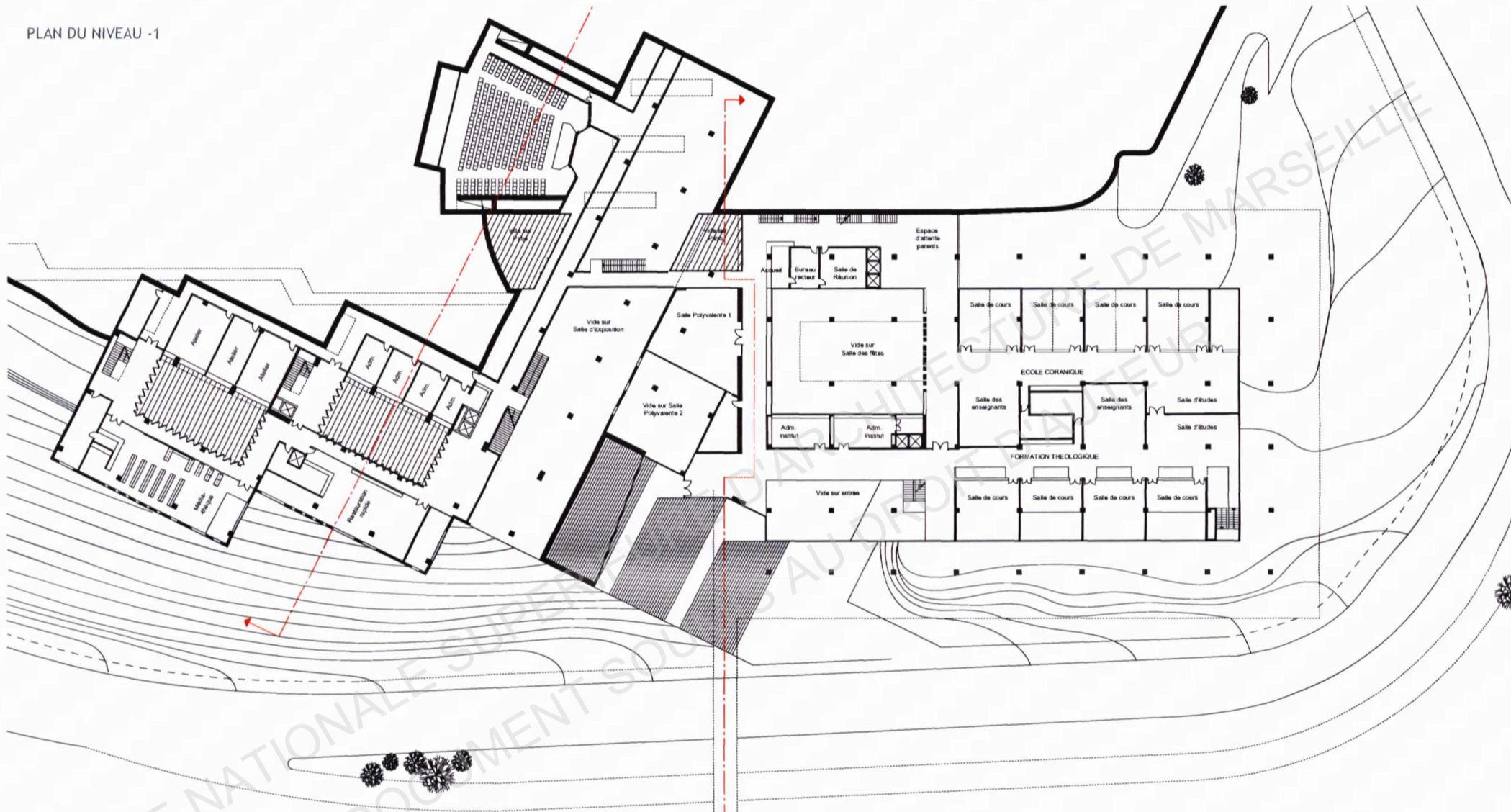




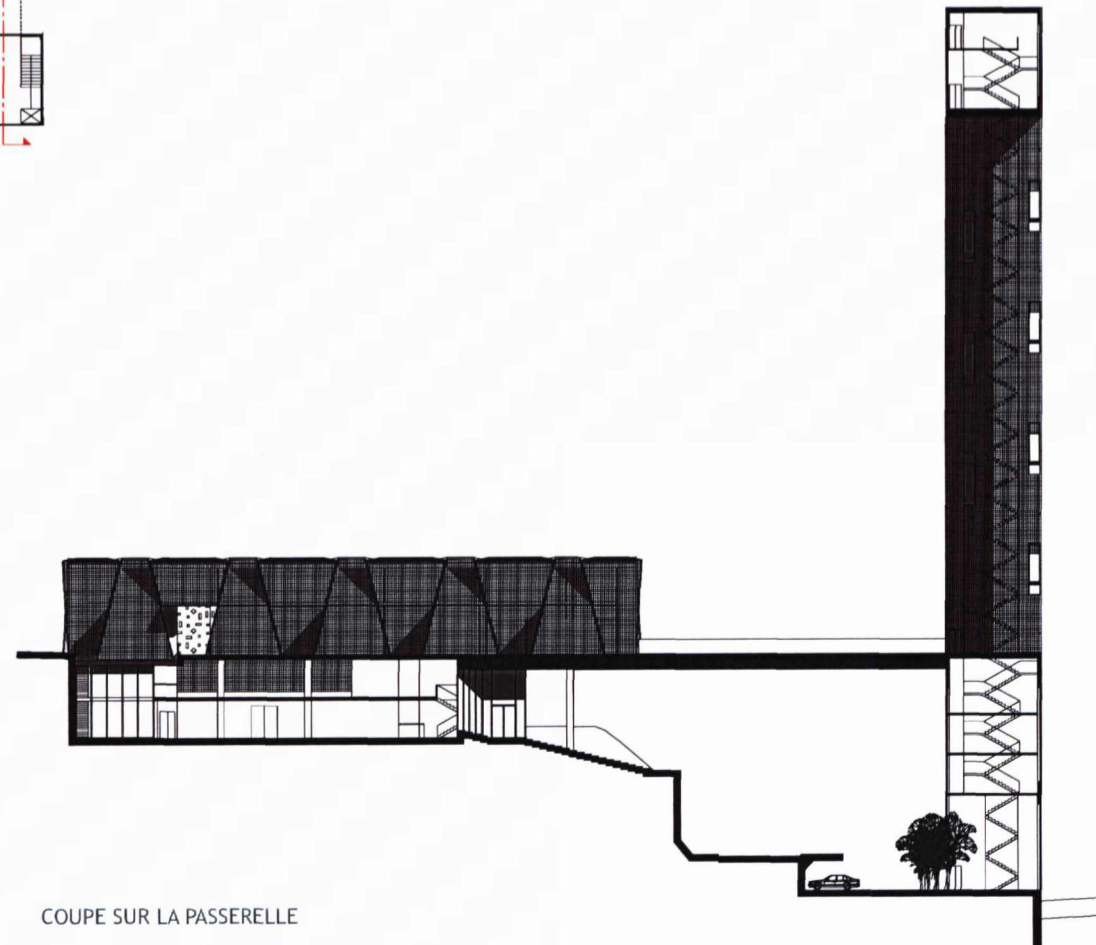
PERSPECTIVE DE LA SALLE DE PRIÈRE



PLAN DU NIVEAU -1



COUPE SUR LE CENTRE CULTUREL



COUPE SUR LA PASSERELLE



PERSPECTIVE DE LA SALLE D'EXPOSITION

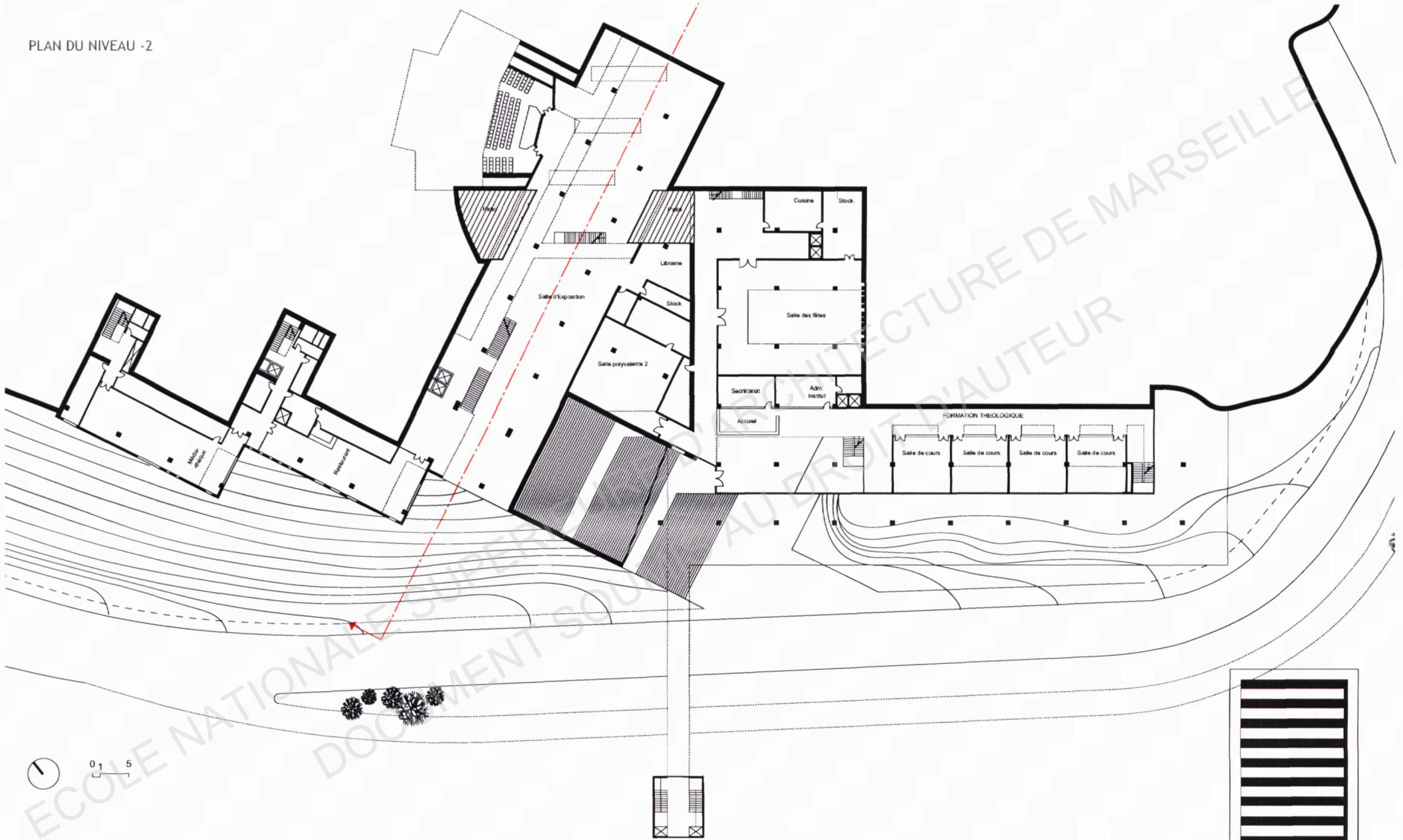
**UN LIEU CULTUEL ET CULTUREL
POUR LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE A MARSEILLE**

TRAVAIL PERSONNEL DE FIN D'ÉTUDES
SESSION DE NOVEMBRE 2004
ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE LUMINY

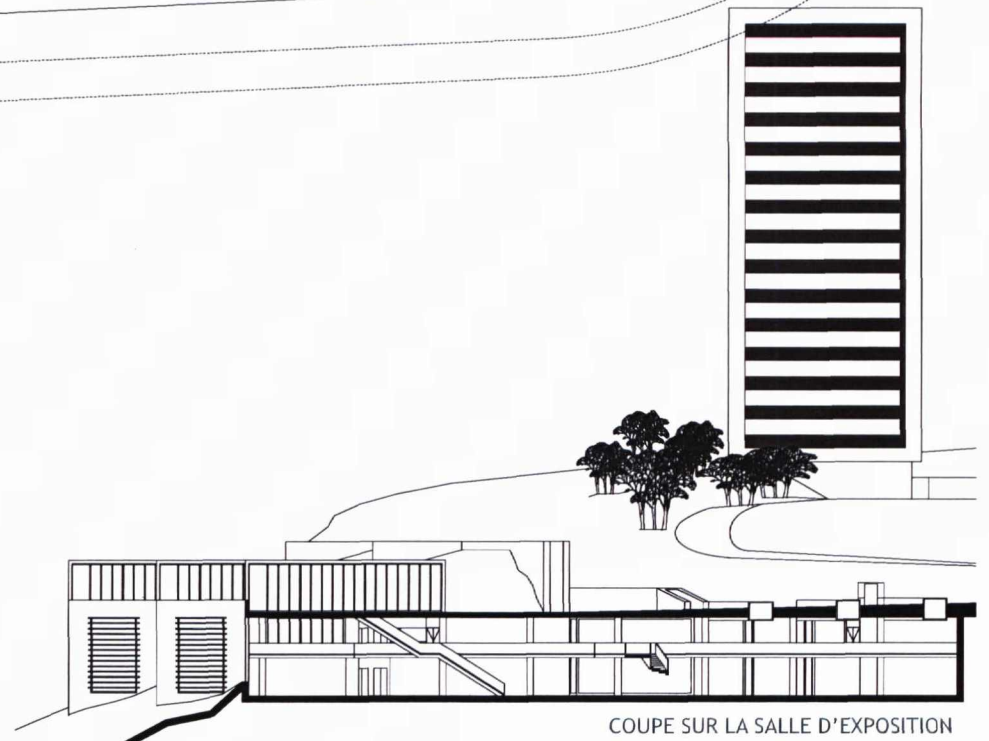
VANESSA PELESZKO

JURY : STÉPHANE HANROT / JEAN LUCIEN BONILLO
JEAN LOUIS PARISIS / HABIB MAHI / AHMED KOUMAS

PLAN DU NIVEAU -2



FACADE PRINCIPALE



COUPE SUR LA SALLE D'EXPOSITION